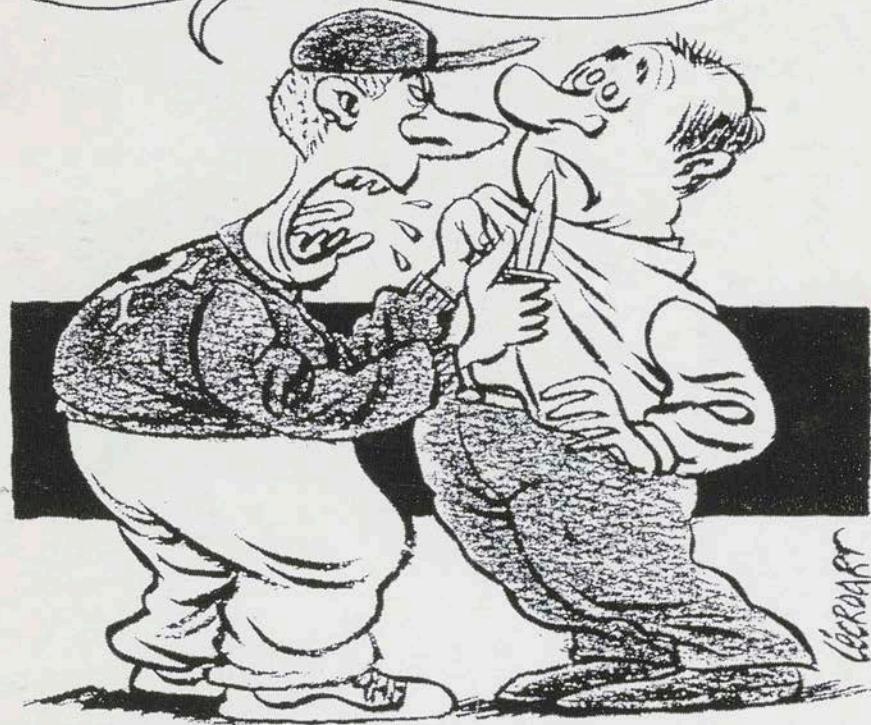


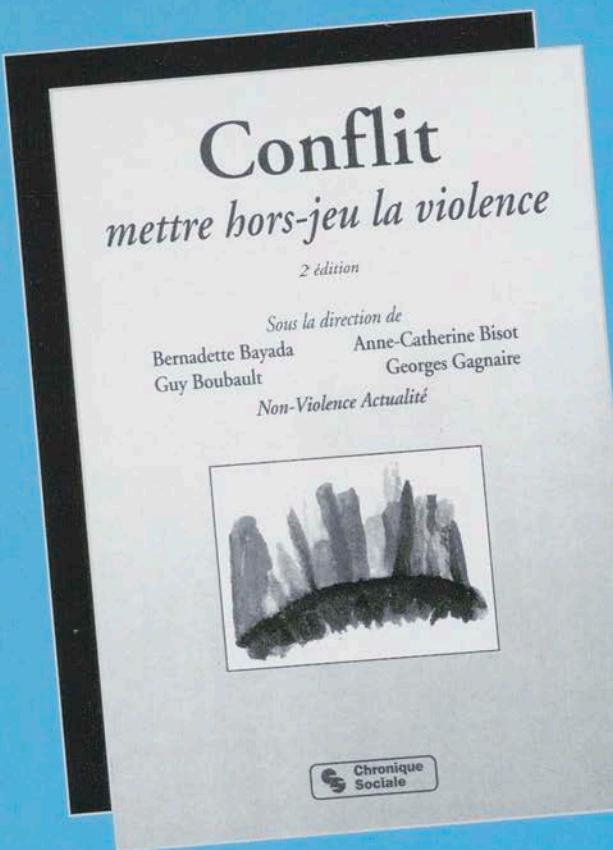
ALTERNATIVES NON VIOLENTES

DE L'ESPOIR ! ET VITE !!



Le défi
des
violences
urbaines

2000 : ANNÉE DE LA PAIX ET DE LA NON-VIOLENCE



Un livre essentiel sur la culture
de paix et de non-violence

*Des propositions concrètes
pour mettre hors-jeu la violence
dans la vie de tous les jours
sans renoncer à nos droits*

**APPRENONS
LA RÉSOLUTION
NON-VIOLENTE
DES CONFLITS !**

NON-VIOLENCE ACTUALITÉ
BP 241 45202 Montargis Cedex
Tél : 02 38 93 67 22 - Fax : 02 38 93 74 72
internet : www.multimania.com/nva

Tirage : 4500 ex
Deuxième édition

En vente à NVA : 84 F
110 F port compris

ÉDITORIAL



C'

est justement parce qu'elle est un sentiment que l'insécurité n'est pas quantifiable. Tout comme la peur. Du coup des médias en profitent pour s'engouffrer dans l'irrationnel. Ça se vend toujours bien ! Ce n'est pas un hasard si *Paris-Match* titrait récemment « Insécurité, la grande peur française »¹.

Il n'en demeure pas moins, qu'au-delà de la presse à sensation, les actes de violences, les délits et les incivilités sont en constante augmentation. La délinquance des mineurs, par exemple, a presque triplé entre 1972 et 1999, selon les chiffres du ministère de la justice. Des études fort sérieuses paraissent chaque semaine, indiquant que l'espace public devient de plus en plus insécurisé.

En abordant le thème des violences urbaines, ce numéro d'*ANV* veut éviter l'écueil du sensationnel et refuse d'être une étude savante de plus, chiffres à l'appui, repérant la montée bien réelle des différentes violences et incivilités. C'est pourquoi les auteurs se sont ici délibérément placés dans une visée spécifique : qu'est-ce qu'il convient de tenter pour rendre la cité plus humaine, plus fraternelle ?

Il apparaît clairement que c'est en développant une coopération sociale et non-violente, entre les habitants et les institutions, que la violence sera mise hors jeu dans la cité. En ce sens, ce numéro d'*ANV* apparaît bien différent de ce qui est publié sur le thème des violences urbaines, tout en répondant à l'exigence de ses lecteurs, pour qui la résolution non-violente des conflits se présente comme une promesse d'avenir, déjà à l'œuvre dans notre société.

1) *Paris-Match*
du 28 janvier 1999.

François VAILLANT

Tous responsables

ÉRIC MAHOT*



Plus de répression, plus d'activités sociales et plus de subventions ne résoudront jamais la cause des violences urbaines. Il convient avant tout que tout le monde s'engage avec les jeunes pour qu'ils deviennent les auteurs de leur propre existence.

Lorsque l'on parle de violence il est nécessaire de bien préciser de quoi nous parlons et ce d'autant plus que l'on s'interroge sur les "violences urbaines". Il me semble qu'il convient de mettre des guillemets quand on utilise les expressions "violences urbaines" ou "incivilités". Il n'est en effet aujourd'hui nullement prouvé qu'il existe une violence spécifiquement urbaine qui serait propre aux jeunes, aux zones urbaines et même à certains quartiers. « *Aubusson de Cavarlay conclut avec une fermeté empreinte de diplomatie que les statistiques existantes ne peuvent ni infirmer ni confirmer "l'hypothèse de l'émergence d'une nouvelle forme de délinquance propre à certains mineurs (délinquance dite d'exclusion)", pas plus qu'elles n'autorisent à créer un nouveau regroupement d'infractions intitulé sans précautions "violences urbaines" pour lequel les mineurs seraient particulièrement bien représentés.* »¹

Les formes de violence qui font problème à notre société sont essentiellement celles des jeunes, majoritairement issus de l'immigration, dans les banlieues populaires. Des violences dont les jeunes sont les premières victimes. Cette

*Membre du Man Nord-Pas-de-Calais (Mouvement pour une alternative non-violente) et formateur à l'Ifrman (Institut de recherche et de formation du Man).



Octoembre 1990 à Vaulx-en-Velin, banale banlieue ouvrière de l'agglomération lyonnaise, en France. Parce qu'un des leurs a été tué dans un accident de moto impliquant une voiture de police, des centaines de jeunes, dont beaucoup d'immigrants maghrébins de la seconde génération, envahissent la rue et s'attaquent aux policiers. Pendant trois jours, ils vont se battre avec les forces de l'ordre et les renforts anti-émeute précipitamment envoyés sur place, lapidant les cars de police, saccageant les boutiques et incendiant quelque 200 voitures. Une fois le calme revenu, on fait les comptes: les blessés se chiffrent par dizaines, il y a plus de 500 millions de francs de dégâts.

Source photo et texte : Le Courier de l'Unesco, février 1993

attention portée à la violence traduit notre sensibilité et notre refus de la violence mais aussi un malaise de notre société. Car si l'on part de la violence vécue, on entend parler surtout d'autres formes de violence, des violences plus discrètes, voire invisibles. Ainsi dans *Violence urbaine : paroles d'habitants. Marseille-Vitrolles*², les habitants parlent avant tout des violences qu'ils subissent de la part des institutions, du racisme et de la société violente : chômage, pauvreté, violence dans le travail, violence des administrations, violence des conditions d'habitat, mais aussi la violence des relations, et les violences contre soi. La principale violence ressentie aujourd'hui est sans doute la mise à l'écart d'une partie importante de la société, ceux à qui l'on fait sentir qu'ils sont inutiles. Une violence sociale invisible causerait la plupart des phénomènes de violence. C'est aussi ce que les participants expriment très fréquemment dans les formations. Ainsi, si l'on parle de violence avec des aides-éducateurs (les emplois-jeunes de l'Éducation nationale) la plupart exprimeront la violence qu'ils ressentent de la part de leur administration, se sentant peu considérés par elle, dans une mission qui reste floue, non intégrés dans un travail d'équipe, et sans avenir professionnel défini.

Face aux violences dites "urbaines" l'opinion publique est partagée entre deux réactions, le refus et la compréhension. Cette deuxième position, reconnaissant une légitimité à

la violence, étant sans doute en grande partie la traduction de notre mauvaise conscience face aux situations de précarité. À plusieurs reprises ces derniers mois, Lionel Jospin a affirmé que « *la sécurité est un droit, l'insécurité est une inégalité sociale* ». À entendre les paroles d'habitants, l'on aimerait répondre au Premier ministre que les inégalités sociales sont sans doute les premières des insécurités. Les discours, les orientations et les décisions prises ces dernières années — en réponse à la déferlante médiatique sur les violences — sont essentiellement axés sur la répression et dans une moindre partie sur la prévention. L'approche que je propose ici nous invite à sortir de ce dilemme répression-prévention. Si nous ne regardons pas, dès aujourd'hui, en quoi nous sommes co-responsables de cette situation, nous nous condamnons, demain, à lancer des appels au rétablissement de l'ordre et à laisser la place au développement du punitif. Ainsi dans une grande ville de la banlieue parisienne, un groupe d'une quinzaine de jeunes, de 10-12 ans, a pris l'habitude de venir régulièrement "faire leurs courses" dans un petit supermarché. Ils entrent en groupe, vont très vite de rayon en rayon, se servant en friandises, alcool... et ressortent sans passer par les caisses et sans être gênés. Dehors, devant le magasin, ils se partagent leur butin, revendant à des plus âgés les bouteilles d'alcool. La même technique a été appliquée une dizaine de fois dans le même magasin, sans

aucune réaction, ni du magasin, ni des clients. Si rien n'est fait, il n'y aura demain d'autre issue que de faire intervenir la police, et ces jeunes rencontreront alors la justice. Nous sommes tous responsables de garantir le respect des lois et des règles, la police n'en a pas le monopole. Et ces enfants ont besoin de rencontrer des adultes, garants des règles de la vie en société et à leur écoute, sans attendre de rencontrer le policier et le juge.

Je me propose d'explorer rapidement ici trois pistes d'actions : sortir de la soumission et réhabiliter le rapport critique à la loi, interroger notre regard sur les jeunes et retrouver un projet collectif. Ces trois points sont trois axes d'action pour passer de l'épreuve de force à la confrontation, de la violence au conflit. Nous en sommes tous responsables, car nous sommes tous responsables du fonctionnement cohérent de nos institutions, des relations dans la société et du sens de notre vie en collectivité.

Tout réprimer ?

Le risque existe d'aller vers une nouvelle forme de régulation de nos rapports en société, après la régulation par le salariat, que serait le retour à une régulation par la répression. Une répression essentiellement ciblée sur les "jeunes de quartier" et les "défavorisés". C'est la thèse de Loïc Wacquant qui dans son livre³ paru récemment montre dans le détail comment des théories américaines se diffusent et s'installent notamment en France, « *le nouveau sens commun pénal visant à criminaliser la misère — et par ce biais à normaliser le salariat précaire* ». La tendance qui s'affirme est de chercher à éliminer la "cause", c'est-à-dire les classes dangereuses et déshéritées. C'est l'esprit de la politique de la ville de New York qui a choisi l'application inflexible de la loi, y compris contre les nuisances mineures telles que le tapage, l'ébriété, ou la mendicité, mais aussi des arrêtés anti-mendicité pris par plusieurs communes en France. C'est la doctrine américaine, largement exportée, de la "tolérance zéro", version politique du "qui vole un œuf, vole un bœuf". Je n'ai pas la place ici de développer ce propos sur l'évolution de la politique pénale et des pratiques de

la justice face à ces violences et je vous invite à vous reporter notamment au livre de Loïc Wacquant, déjà cité.

Cette tendance à une plus grande répression traduit aussi un retour à l'autoritarisme, à la soumission à l'autorité. C'est un des fondements des politiques répressives où il s'agit de soumettre à l'autorité, à l'ordre moral, les classes dangereuses. Cette politique pénale répressive apparaît alors comme le pendant indispensable d'une politique économique qui exclut une part importante de la société. Sous couvert de justice, l'objectif essentiel est de maintenir une "paix sociale" dans une société inégalitaire. Mais ce rapport de soumission est aussi présent dans nombre de structures, y compris éducatives. Trop souvent aujourd'hui l'école reste une institution qui infantilise et qui prépare à la soumission à un ordre économique. Or la soumission ne laisse d'autre porte de sortie que la révolte. Révolte d'autant plus violente que la soumission s'exerce sur des jeunes qui se disent qu'ils ne seront jamais les "puissants".

La cohérence entre les discours et les pratiques est essentielle. Si le discours sur le nécessaire respect des règles est parasité par des pratiques qui disent l'inverse, il n'y a pas à s'interroger longtemps sur le message qui passe. À l'opposé du rapport de soumission qui vise à imposer à l'autre un ordre légal, l'autorité de l'adulte peut être non-violente en permettant au jeune de se construire des repères, de développer son sens critique, tout en étant respecté.

Un regard respectueux

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » (article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme). Paroles, paroles... peut-on régulièrement entendre car le vécu est trop souvent en contradiction avec ces beaux discours. La demande de respect, respect de sa dignité d'homme, est très présente dans les discours des jeunes. Exemple dans la charte lycéenne contre la violence rédigée en 1997 par des lycéens : « *Notre valeur première est le respect de toutes les femmes et de tous les hommes.* » Fréquemment pour justifier une agression, les jeunes affirment : "il m'a manqué de respect". Les

« *Intégration. J'en ai marre d'entendre parler d'intégration. Je suis arrivé ici à l'âge de 3 ans, j'y ai fait mes études, de la maternelle à la fac. C'est ici que j'habite, ici que je travaille. Ma famille et mes amis sont ici. Expliquez-moi comment je peux être plus intégré. Ce n'est pas d'intégration qu'il faut parler. C'est d'acceptation. Quand nous serons acceptés par les autres, quand on cessera de nous reprocher notre nom, notre peau, notre visage, de nous parquer dans des quartiers pourris, loin de tout, quand les gens seront un peu moins racistes, les choses iront mieux. »*

Djamel, 28 ans, Amiens

jeunes se montrant très sensibles aux inégalités, aux injustices et aux comportements dédaigneux.

« Quoi qu'il arrive c'est toujours de notre faute. Il faudrait qu'on reste sagement dans la merde, et pas faire chier. »⁴ Quel regard avons-nous sur les jeunes ? On entend parler de sauvageons, de zoulous, de salopards, de psychopathes, de graines de délinquants... À entendre certains, ils seraient devenus les nouveaux "ennemis" de notre société. Les faits de délinquance sont condamnables, pas les personnes. Peut-être avez-vous pu observer comme moi nos réactions de passagers des transports en commun quand entre un groupe de jeunes. Sans un mot, nous nous replions, nous surveillons nos affaires, nos regards se détournent... On peut sentir de la tension. Une tension qui est perçue par les jeunes. Changer ce regard, c'est contribuer à rompre la montée de la haine : haine des "adultes responsables" sur les jeunes, haine des jeunes sur les représentants de l'autorité et aussi haine de soi. À l'opposé de ce regard de rejet, le regard de compassion peut nous entraîner dans le risque de ne reconnaître les jeunes que par leurs manques, que comme des victimes de la société. Il ne s'agit pas de culpabiliser chacun sur nos réactions, notre sentiment de peur, mais de nous inviter à trouver des lieux pour en parler, pour dépasser ces a priori et permettre la rencontre. Changer ce regard,

c'est rendre possible des échanges, le dialogue. Il y a dans nos villes un énorme besoin de paroles et d'écoute. J'entends souvent des appels à la prise en charge psychiatrique de certains jeunes. Il y a sans doute des personnes qui ont besoin d'un soutien thérapeutique, mais la plupart n'appellent que de l'écoute. Écoute de leur mal-être et de leur souffrance. Ainsi certaines transgressions sont des appels au dialogue. Exemple de cet animateur d'un centre social qui, face à des jeunes qui dégradent un bien public, rappelle fermement la loi et l'interdiction de dégrader, mais prend aussi le temps de discuter, d'écouter les jeunes. Ceux-ci arrêtent rapidement leurs dégradations et s'impliquent dans la discussion. Les incivilités, ces petites violences de la vie quotidienne, sont souvent des appels et n'invitent pas à la répression systématique mais demandent de l'attention sur leurs auteurs.

Des projets individuels et collectifs

Un point essentiel me semble l'absence de projet porté sur les jeunes. Ils sont en recherche d'une identité, d'un sens. Comment peut se développer un jeune qui ne perçoit à travers les regards d'adultes référents, parents, enseignants, animateurs mais aussi voisins, que des jugements, des mises en garde et aucun projet d'avenir. Aucun projet qui lui permette de grandir, de se projeter dans un avenir, de devenir adulte.

« Quand on dit ce que l'on pense, ce que l'on ressent, ce que l'on désire, personne ne veut entendre. Mais dès qu'on a recours à la violence, là oui, on entend parler de nous. »⁵ La violence traduit des attentes, des désirs, des demandes de reconnaissance, d'égalité, de solidarité. Comment l'entendre ? Il y a violence quand le conflit dégénère. Ce qui ne peut pas s'exprimer dans le champ politique se vit alors dans les rapports interpersonnels qui peuvent devenir explosifs. Comment donner sens à ces rapports sociaux d'exclusion et aux revendications de justice, d'équité, de solidarité, de participation, de démocratie... ? Comment mettre en place les conditions d'expression des conflits ? Comment repolitiser la violence ?

Face à des jeunes sans culture politique et sociale, n'attendons pas que les "quartiers" organisent une revendication politique et économique. C'est nous qui sommes interpellés et invités à agir, à devenir les protagonistes. L'enjeu aujourd'hui est de reconstruire un projet de société face au creusement des inégalités et la généralisation de la précarité salariale et sociale. C'est un enjeu politique, économique et social. Cela ne passe pas uniquement par notre bulletin de vote, mais aussi en contribuant à créer et animer des

lieux d'expression des conflits. Des lieux où puissent travailler ensemble habitants de tous âges et conditions. « *Il faut savoir contre quoi on se révolte. Pas les uns contre les autres. Il faut s'organiser, en association, en réseau, en comité de quartier. On a le droit de se regrouper, de se mobiliser contre toute forme d'abus de pouvoir. On a raison de revendiquer. Être rebelle, c'est important quand on est jeune. Être révolté, c'est être lucide sur le monde injuste dans lequel on vit. Mais pour avoir une chance de gagner, il faut s'en prendre aux responsables, pas à nous ! La violence dans les quartiers, c'est l'injustice pour tout le monde.* »⁶ Répondre aux violences ne passe donc pas que par le répression ou par la réponse technique, plus d'argent pour ceci ou cela, pour de la réhabilitation ou la création de nouveaux services, ... Cela est utile mais n'oublions pas l'essentiel, il faut rejoindre les jeunes au niveau de leur humanité et engager avec eux le travail de construction d'une société plus juste. « *Les jeunes ne sont pas un problème, ils font partie de la solution.* »⁷ Aidons-les à se construire comme les auteurs de leur propre existence. En faisant cela on ne fait pas que du "social", on met en œuvre, un peu, la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il y a urgence, car le travail sera long. ◆

Ce sont les relations qu'il faut changer

Je ne suis pas très optimiste pour l'avenir des quartiers. On n'a jamais vu autant d'associations, de travailleurs sociaux, de projets, mais on n'a jamais vu non plus autant de violence sur les quartiers. Il faut arrêter toutes ces choses, ce n'est pas des projets ou des initiatives qu'il faut multiplier, ce sont des relations qu'il faut changer.

[...] Moi je serais pour créer une politique du soir et un ministère de la nuit. Pourquoi ne rouvre-t-on pas les écoles la nuit, pourquoi ne leur fait-on pas passer leur permis, pourquoi ne vit-on pas la nuit avec eux puisque c'est la nuit qu'ils vivent ? Et c'est la nuit que tu vois leur souffrance, la souffrance d'avoir été éjecté de l'école, de se sentir en échec, d'être dévalorisé par leurs parents, de ne pas avoir de travail, c'est toujours la même souffrance, voilà une chose qui n'a pas changé.

Extrait d'un article de Véronique Le Goaziou et Yazid Kherfi, paru dans *Impatiences démocratiques*, décembre 1999 (revue trimestrielle affiliée à Transformations Thérapies sociales de Charles Roizman, 66, rue du 4 septembre, 13200 Arles. Abonnement annuel : 100 FF)

1) Loïc Wacquant, *Les prisons de la misère*, Raisons d'agir éditions, 1999, p. 59.

2) *Violence urbaine : paroles d'habitants. Marseille-Vitrolles*, Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, 1999.

3) Loïc Wacquant, *op. cit.*

4) *Nova Magazine*, mars 1999, article sur le manifeste "Stop la violence".

5) *Le Monde* du 3 septembre 1999.

6) Extrait de l'article 9 du manifeste "Stop la violence".

7) *Nova Magazine*, mars 1999, article sur le manifeste "Stop la violence".

Les bonnes affaires de certaines associations

Certaines sont noyautées par des caïds. D'autres purement fantômes. D'autres encore, engagées dans des dérives commerciales.

Nuits dans les palaces, costumes de luxe... La banlieue était un conte de fées pour le président de l'association France Plus, spécialisée dans la « défense des droits des enfants d'immigrés ». Arezki Dahmani récoltait jusqu'à 4 millions de francs de subventions par an. De quoi mener grand train. Mais, le 24 avril 1997, le carrosse est redevenu citrouille lorsque le tribunal de grande instance de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de France Plus après que son président eut été sévèrement tancé dans un audit du Fas (Fonds d'action sociale).

« Pour beaucoup d'associations, la banlieue est un formidable business, reconnaît le nouveau président de SOS-Racisme, Malek Boutih. Au nom de la prévention, l'argent coule à flots et chacun joue des coudes pour en profiter. » D'autant que la répartition de cette manne s'effectue au vu de critères qui ne prennent pas en compte l'efficacité réelle sur le terrain. Ce qui intéresse l'administration, c'est le nombre de divisions. Pour empêcher les subventions, beaucoup d'associations font donc du chiffre. Avec une méthode simple : le moindre quidam qui s'inscrit pour participer à une activité devient adhérent d'office. « Les responsables de l'association annoncent ensuite qu'ils ont 5 000 adhérents et l'administration se dit : quelle grande association, il faut la financer ! » explique Malek Boutih.

Parmi les associations qui savent frapper aux bonnes portes

figure Droit de cité. Créée en 1992 pour « aider à la mise en place de projets dans les quartiers sensibles », DDC, comme l'appellent les initiés, récolte chaque année près de deux millions de francs de subventions. « Lorsqu'on regarde depuis le début à quoi l'argent a servi, on se rend compte qu'à peine un tiers des subventions a réellement nourri l'action sur le terrain », explique Ikhlef Loucif, responsable de l'antenne marseillaise de Droit de cité, qui a décidé de rompre avec la maison mère.



Almo

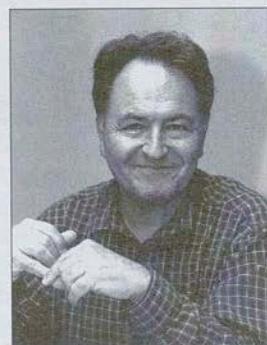
Lu dans Le Point du 4 juin 1999

Du besoin vital de développer la coopération sociale

CHARLES ROJZMAN*

*Fondateur et directeur de TTS (Transformations Thérapies Sociales), intervenant dans des banlieues populaires depuis une dizaine d'années ; directeur de la revue Impatiences démocratiques ; auteur de Dialogue sur la thérapie sociale (en collaboration avec Maria Cunha), Thierry Quinqueton éditeur, 1999 ; Savoir vivre ensemble, agir autrement contre le racisme et la violence, Paris, Syros, 1998 ; Freud, un humanisme d'avenir, Paris, Desclée De Brouwer, 1998 ; La peur, la haine et la démocratie, Paris, Desclée de Brouwer, 1999².

Photo Olivier Sarrazin



Les violences urbaines indiquent que notre société est malade. Des processus de guérison voient le jour. Analyses et pistes concrètes.

Une société malade ?

J'affirme que nous vivons aujourd'hui dans une société malade. Une société malade, qu'est-ce que cela veut dire ? Comment une société pourrait-elle être malade ? De telles comparaisons, qui « biologisent » le social n'ont-elles pas été employées par des régimes totalitaires qui prétendaient que leur corps social sain était menacé par des virus, des microbes, des pestes venus de l'extérieur ? Précisons donc les choses.

Quand je dis qu'une société est malade, cela signifie pour moi que les individus membres de cette société présentent de façon majoritaire des symptômes qui les empêchent de fonctionner ensemble de façon paisible et harmonieuse. Il n'a jamais existé à ma connaissance de société saine, parfaitement saine, mais il existe des sociétés, des groupes humains plus ou moins malades. Lorsqu'un peuple tout entier est possédé par une hystérie collective, une paranoïa collective, on voit bien alors qu'un fonctionnement collectif différent se met en place.

Une société, je le répète, n'est donc pas malade en tant que telle, ce sont les individus qui la composent qui sont

malades. La tendance à la maladie est toujours présente, elle fait partie du fonctionnement habituel de l'être humain — nul besoin d'imaginer l'action exclusive d'un agent extérieur — mais elle est aggravée, renforcée par l'environnement, social en l'occurrence. La façon dont la société fonctionne, à travers ses institutions, peut renforcer les symptômes morbides des individus. Les institutions sont toujours pathogènes et porteuses de violence, mais là encore, c'est une question de degré : les institutions sociales peuvent être plus ou moins pathogènes. Les anthropologues ont démontré que les peuples dits primitifs présentaient des caractéristiques très diverses en matière de sociabilité. La haine, la férocité, la compétition, l'altruisme n'existent pas chez eux au même degré. Certains peuples, certaines sociétés peuvent entrer subitement dans une période de folie dont ils ressortent peu à peu apaisés.



Comment comprendre ces phénomènes ? Comment agir de façon préventive quand certains indices nous font penser qu'une collectivité est en danger ? Mon hypothèse, vérifiée à partir d'une longue expérience de terrain, c'est que nous en sommes là précisément et que cet état maladif de notre société ne date pas d'aujourd'hui. Il s'est simplement aggravé ces derniers temps. Hitler et Staline ont été deux grandes figures symboliques du siècle écoulé et nous n'avons pas fini de nous occuper des problèmes dont ils ont été les puissants révélateurs.

Les violences urbaines représentent dans notre société un symptôme visible de quelque chose qui est présent dans l'ensemble du corps social de façon plus ou moins invisible, une violence généralisée qui couve et court souterrainement à travers toutes ses structures.

Mais qui sont les violents ?

Pour les uns, la véritable violence, c'est celle du grand capital, de la conspiration des multinationales à l'origine des inégalités, du chômage de masse et de la précarisation de pans entiers de la population. Pour les autres, la violence est celle des délinquants des banlieues — certains vont même jusqu'à parler de « bandes ethniques » — qui terrorisent une population qui aspire au calme et à la sécurité.

Dans les deux cas, la violence est considérée comme un mal extérieur contre lequel il faut lutter. Peu ou prou, chacun s'aligne, en fonction de ses *a priori* idéologiques sur l'une ou l'autre de ces propositions. Et de plus en plus d'ailleurs pour certains, en combinant l'une et l'autre, ce qui renforce le sentiment d'impuissance. En effet, comment lutter contre une violence qui paraît être le résultat d'un ensemble de phénomènes sur lesquels nous n'avons pas de prise ? Comment des enseignants, des travailleurs sociaux pourraient-ils réagir efficacement face aux conséquences de la crise urbaine, sociale et familiale ? La tentation est grande alors de chercher à se protéger par tous les moyens des fauteurs de trouble.

Le traitement systématique de la violence

Ma pratique professionnelle qui consiste depuis des années à écouter sans *a priori* et sans jugement les habitants des quartiers populaires mais aussi des policiers,

Réflexion sur la violence

Dans le débat entre Sartre et Camus sur la légitimité de la violence, c'est l'auteur des *Justes* qui l'a finalement emporté. Aucune fin, si justifiée soit-elle, n'autorise le recours à des moyens injustes et la violence détruit autant celui qui la pratique que celui qui la subit. La thèse défendue au début de ce siècle par Georges Sorel, dans ses *Réflexions sur la violence*, selon laquelle une société est vouée à la décadence si ses principaux acteurs renoncent à la violence, ne fait manifestement plus recette. [...]

Aucun penseur de renom ne se réclame plus des textes de Sorel, ni même de la célèbre préface de Sartre aux *Damnés de la Terre* de Fanon. Nos sociétés prospères ne croient plus, pour la craindre ou la souhaiter, à la possibilité d'une révolution violente. Mais à mesure qu'elles deviennent en réalité plus paisibles et plus tranquilles, elles font des cauchemars de violence.

La peur des agressions et tout ce que l'on range sous le vocable de « violences urbaines » ont fait irruption dans l'imaginaire collectif.

Tel est le paradoxe des sociétés démocratiques en cette fin de siècle. Elles sont généralement plus paisibles et plus sûres que celles qui les ont précédées, mais elles ne le savent pas.

Extrait de l'article de Dominique Dhombres paru dans *Le Monde* du 8 novembre 1999

des enseignants, des travailleurs sociaux, des élus et à les faire travailler ensemble sur ce type de problèmes m'a appris deux choses principales :

— la première, c'est que les deux propositions citées plus haut contiennent chacune une part de vérité, même si ces vérités sont contradictoires et qu'il faut traiter ensemble, de façon systémique, radicale et transdisciplinaire ces deux formes de violence. Quand on ne traite pas les violences circonscrites aux banlieues, l'espace public disparaît, surtout pour les plus défavorisés ; la peur et la haine prolifèrent, avec toutes les conséquences et les risques que l'on connaît. En même temps, on ne peut se contenter de vouloir éradiquer ce symptôme parce qu'alors on ne considère pas le terrain qui produit ce symptôme, l'état d'une société et de ses institutions ; on ne voit pas que tout le système est miné par la violence, présente sous toutes ses formes dans l'ensemble du corps social : xénophobies, violences dans les entreprises et les institutions, violence économique et sociale, violence institutionnelle, violences familiales...

— la seconde, c'est qu'on ne peut agir que si on considère à la fois que la violence touche d'une façon ou d'une autre tous les membres de la société et en même temps qu'elle se manifeste de façon extrêmement visible chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine et africaine dans les quartiers populaires. Une minorité importante de ces jeunes est à l'origine d'un certain nombre de violences : agressions contre des chauffeurs de bus, des contrôleurs de la SNCF, incendies de voitures et dégradations du mobilier urbain, violences verbales, petite délinquance, menaces et rackets, violence à l'école, insultes ou agressions contre des policiers ou des pompiers, pressions diverses sur des travailleurs sociaux...

Un bouc émissaire idéal

Les délits et les incivilités commis par une minorité de ces jeunes risquent à la longue d'en faire le bouc émissaire idéal de tous nos dysfonctionnements sociaux. En thérapie familiale, on appelle malade désigné le porteur du symptôme qui mine l'ensemble de la famille. Qu'est-ce qui

fait que ces jeunes portent dans notre société les symptômes de nos maladies sociales ?

La dépression

La première des maladies sociales, c'est la dépression : beaucoup de personnes dans nos sociétés se sentent inutiles, sans valeur, sans projet, sans avenir. La conséquence est un état de dépression cachée, latente ou reconnue, un recours à diverses formes de toxicomanies (médicaments, alcool, drogue, consommation). Ce sentiment d'inutilité sociale qui touche une grande partie de la population touche d'autant plus ces jeunes des quartiers populaires qui ont vécu l'échec scolaire et professionnel, le mépris, le racisme et qui vivent dans des familles frappées par les conséquences d'une très difficile sortie de la société patriarcale.

La psychopathie

Le deuxième maladie sociale, c'est la psychopathie. Le climat de compétition et la « lutte des places » induit des comportements caractérisés par une forme d'égoïsme, d'indifférence aux autres ou d'absence d'empathie. Certains ont même parlé d'une « macdonaldisation » du monde. Ce type de message a eu forcément un impact très grand sur des personnes socialement fragiles et en perte de repères. « *C'est la faute à Crocodile* » a dit un jour devant moi une vieille dame algérienne. Elle voulait parler, bien entendu, d'une certaine marque, symbole du terrible piège qui s'est refermé sur tant de jeunes happés par les mirages d'une société sans autre perspective que l'argent.

La paranoïa

La troisième maladie sociale, c'est la paranoïa, la victimisation. De plus en plus de personnes dans nos sociétés se sentent impuissantes et réagissent à cette impuissance par un sentiment de persécution, une méfiance et un ressentiment à l'égard des autres, une haine portée à d'autres qui sont déclarés responsables de leurs malheurs ou de leurs frustrations. Chez ces jeunes, cette victimisation va s'exprimer

sous plusieurs formes : haine des institutions qui représentent la société, méfiance et ressentiment envers le monde extérieur, peur du racisme, besoin de reconnaissance et de revanche. Les ségrégations, les discriminations sont souvent réelles, mais elles vont provoquer chez les personnes les plus fragiles des sentiments de persécution, un mécanisme de défense préventive à l'égard de l'hostilité qui ne va pas contribuer à apaiser les tensions. Toute insulte, tout regard malveillant rappellent à la condition de minoritaire mal aimé et mal accepté et va risque d'engendrer une quête de réparation et de reconnaissance sur un mode agressif.

Une société fragile

Une société forte et sûre d'elle-même peut gérer ce genre de difficultés, et intégrer peu à peu ces minorités les plus fragiles. Malheureusement, en ce début de siècle, la société française ne le peut pas. Une société a besoin de se créer des boucs émissaires quand elle n'arrive plus à résoudre ses problèmes. Quand elle fait semblant d'être unie, démocratique, d'être en croissance, en progrès et qu'elle se perd dans une auto-évaluation trompeuse, dans une autojustification illusoire. Dans la réalité, nos systèmes d'intégration ont fait faillite et nos institutions sont devenues encore plus pathogènes parce qu'inadaptées aux réalités contemporaines. Les fonctionnements cloisonnés et descendants d'institutions comme l'école, la police, le travail social, la politique engendrent beaucoup de désespérance et de colère qui risquent de se reporter naturellement sur des boucs émissaires.

À partir de ces constats, on pourrait développer trois types d'intervention :

Un processus de guérison et de réconciliation

La première consisterait à prendre le problème des violences urbaines à bras-le-corps sans se cacher derrière des explications sociologisantes ou psychologisantes qui laissent les acteurs de terrain complètement impuissants. Si tous ces



phénomènes sont des conséquences de la misère, du chômage, d'un côté ou bien de l'autre de la désintégration des familles, du laxisme des autorités, que peuvent faire les citoyens sinon accuser et se plaindre ? En tenant compte du fait que les violences les plus visibles sont commises par des jeunes issus de l'immigration maghrébine et africaine vivant dans des quartiers populaires, que ceux-ci réagissent à des ségrégations et des discriminations anciennes ou actuelles, que ces discriminations sont en partie provoquées par des comportements et des réactions de ces jeunes eux-mêmes dans une espèce de

cercle vicieux, il est urgent de mettre en place les moyens d'un processus de guérison et de réconciliation.

Il s'agirait d'aider les parties en présence à comprendre sur quoi reposent les points de vue des uns et des autres, à comprendre les expériences réelles et les souffrances. Les expériences des « racistes » comme celles des enfants de l'immigration sont des expériences réelles. Il faut que les uns et les autres les entendent et les reconnaissent. L'organisation sociale met en présence et en contact des personnes et des groupes qui acquièrent une vision trompeuse des

autres parce qu'ils ne peuvent pas avoir une vue d'ensemble sur la réalité totale des autres et parce qu'ils ne les fréquentent pas vraiment en dehors précisément des situations de conflit. Entre le contrôleur de la SNCF, le postier, le professeur de collège, l'îlotier et ces jeunes, la rencontre est fausse par le contexte social dans lequel se déroule la rencontre. Il serait vain de chercher une solution unique, une panacée : il faut multiplier et favoriser des rencontres entre des milieux qui ne se connaissent pas, qui ont des représentations fantasmatiques ou stéréotypées les uns des autres, afin de ralentir ces processus de retour à des situations régressives et inhumaines. Il faut modifier les conditions de rencontre sociale qui provoquent des peurs, des frictions intercommunautaires et intergénérationnelles, les malentendus, les agressions qui se font écho.

Agir sur les représentations

Le deuxième type d'intervention possible consisterait à agir sur les représentations qui engendrent la violence. Il est important de ne pas conforter les parties en présence dans les quartiers populaires dans une logique manichéenne et quasi paranoïaque. Encenser les violents, justifier leurs actes et leurs délits revient à provoquer des incendies qui à leur tour génèrent de la peur, de l'incompréhension et de la haine. Il faut plutôt faire connaître les logiques réciproques et contradictoires, écouter les émotions y compris quand elles sont ressenties par des personnes qui ne partagent pas nos normes et nos valeurs, dépasser les jugements sur « les parents démissionnaires », les « jeunes irrécupérables », les « fonctionnaires paresseux ou indifférents », les « policiers racistes », les politiciens carriéristes ou corrompus » pour entendre la complexité des interactions humaines et la soif de reconnaissance et de pouvoir de tous et de chacun.

Le changement des institutions

Enfin un troisième type d'intervention qui conditionne d'ailleurs les précédents peut permettre de provoquer des transformations en profondeur : le changement des institutions.

La communication non-violente

La communication non-violente est en effet une étape souvent importante pour découvrir la valeur de l'autre. Cette reconnaissance dans le regard d'autrui peut entraîner des changements importants de comportement pour celui qui en bénéficie.

Yazid se souvient ainsi du moment où tout a basculé pour lui, du moment où il est passé de la délinquance à l'honnêteté, une simple histoire de regard : « *Quand j'étais jeune tout le monde me disait : "Tu es nul, tu deviendras éboueur"* ».

Après on me disait : "Tu es un délinquant". Des petites phrases qui s'accordaient avec la mauvaise image que j'avais de moi-même. Quand j'ai rencontré Charles Rojzman, il m'a valorisé en me faisant intervenir dans ses stages. De même, en 1986, beaucoup de personnes, dont le maire, m'ont fait confiance ; ils m'ont permis de rester en France alors que, avec les lois Pasqua, j'étais expulsable dès ma sortie de prison. Pendant un an, j'ai même été embauché comme comptable à la mission locale et en plus ils m'avaient confié les clés du bâtiment. C'est grâce à cette confiance, à cette nouvelle image que les gens m'ont renvoyée de moi-même que j'ai eu envie de changer. J'essaye à mon tour, avec les jeunes délinquants des cités, de leur apporter un autre regard. J'aime leur raconter mon histoire. C'est important pour eux de voir quelqu'un qui peut parler de la galère sans en avoir honte. »

Extrait du livre de Charles Rojzman, Savoir vivre ensemble, Paris, Syros, 1998, pp. 174-175.

La violence sous toutes ses formes est aujourd'hui l'expression d'une crise du vivre ensemble. Or les institutions ont des fonctionnements largement inadaptés à l'évolution de la société et sont donc devenues elles-mêmes pathogènes,

provoquant des sentiments d'insécurité, de dévalorisation, d'impuissance et de solitude. Dans l'école, dans la police, dans le travail social, la politique, l'absence de démocratie réelle n'est plus supportable : ceux qui font face aux plus grandes difficultés et sont le plus à même de constater les dysfonctionnements sociaux, ont besoin de prendre la parole, même si leur parole dérange, et ont besoin d'avoir le pouvoir de faire des propositions de changement. Mon expérience m'a montré qu'ils ne manquaient pas d'idées à condition d'être réellement considérés et écoutés.

Le pouvoir dans une démocratie

Pour quelles raisons d'ailleurs est-il devenu vital aujourd'hui de donner du pouvoir à ceux qui en possèdent de moins en moins ? Pour quelles raisons faut-il encore plus de démocratie ? Il serait trop long ici de décrire l'évolution du phénomène autorité. Gérard Mendel dans plusieurs ouvrages a très bien démontré comment l'autorité s'était peu à peu désacralisée en Occident et comment elle était remise en cause sous l'effet en partie des coups de boutoir des

Expression libre et catharsis

Dans tous les groupes que j'organise, quels qu'en soient les objectifs, je commence toujours par encourager l'expression libre des participants. Dire sa souffrance, la partager avec d'autres, tout simplement permettre qu'elle soit reconnue, aide les individus à la surmonter.

Prenons l'exemple des acteurs sociaux des quartiers. Ils vivent au quotidien le désarroi des habitants, et se sentent démunis et solitaires face à ces exclusions pour lesquelles ils n'ont à proposer que quelques remèdes palliatifs et temporaires. De plus, ils vivent régulièrement des agressions verbales ou physiques de la part des jeunes du quartier. Il est important, pour éviter le découragement, les abandons de poste, voire la dépression, de permettre à ces acteurs de parler de leurs difficultés et de leurs souffrances. [...]

À Chanteloup-les-Vignes, j'ai ainsi animé un groupe d'agents des services publics ayant subi des actes de violence. Une vingtaine de personnes, responsables de structures et agents de base, y participaient. Leur seul point commun : avoir subi personnellement des violences dans les mois précédents. Pedro, le directeur de la maison des jeunes, raconte : « *Le problème que j'ai est plus ou moins à l'origine de ce groupe. À l'époque, j'étais prêt à donner ma démission. Je subissais régulièrement des menaces de mort de la part des jeunes du quartier. Tout avait*

démarré à la suite du vol du fax de la maison des jeunes. Face à ces difficultés, j'étais seul. Même dans mon équipe, je n'ai pas trouvé de soutien. » Un isolement dans lequel se retrouvent souvent les directeurs de structures de terrain. « J'avais peur de montrer mes faiblesses aux autres. Le seul avec qui je pouvais en parler, c'était le coordinateur de l'équipe, mais lui n'a pas pu prendre position. En tant qu'ancien délinquant algérien, habitant des cités, il a réagi comme membre de la communauté maghrébine avant de réagir comme collègue. » Il reste la famille à qui on pourrait parler mais, là, on se retient de peur d'inquiéter son conjoint.

« Dans le groupe, je n'ai pas eu de mal à parler de mon problème même si cela a été très douloureux de le raconter. J'en ai même pleuré, je pouvais enfin exprimer une souffrance que je m'étais interdit d'écouter. J'ai tout de suite ressenti du soulagement. Chaque membre du groupe m'a écouté, m'a compris et a reconnu ma souffrance. Une autre personne a parlé de ses difficultés. Cela a contribué à me soulager, je réalisais que je n'étais pas le seul à cacher mes souffrances. »

Extrait du livre de Charles Rojzman, Savoir vivre ensemble, Paris, Syros, 1998, pp. 180-181.

changements technologiques qui ont rendu obsolètes la notion du respect dû aux anciens et la croyance magique dans la toute-puissance des chefs. Ce qui ne manque pas de laisser l'individu d'aujourd'hui orphelin de sa sécurité traditionnelle et en proie à la peur de sa liberté.

Je le vois tous les jours dans mon travail : les gens de terrain, policiers de quartier, enseignants, travailleurs sociaux ne croient plus que leurs chefs peuvent les protéger et qu'ils possèdent les savoirs nécessaires. Ce qu'ils disent souvent, c'est que ces responsables sont « déconnectés ». Ce qui est, à mon avis, la vérité puisque pour différentes raisons, l'information possédée par ceux qui sont le plus à même de constater les dysfonctionnements sociaux et les évolutions extrêmement rapides d'une société en mutation, ne peut pas remonter.

Pour que les institutions soient en mesure de s'adapter aux nouvelles réalités sociales, il faudrait qu'elles acceptent d'entendre les savoirs indispensables des gens de terrain mais elles ne le peuvent pas car elles ne sont pas habituées ni préparées à fonctionner de cette façon-là. Il en est de même à l'école, où les enseignants préparés à enseigner selon les modèles de la III^e République, ne sont pas formés à mettre en place des systèmes démocratiques qui leur permettraient de travailler en coopération avec des collègues et des élèves qui ne leur ressemblent pas toujours.

Travailler ensemble

Le besoin de travailler ensemble est encore plus pressant. Les institutions doivent apprendre à travailler, surtout au niveau du terrain, d'une façon décloisonnée et transdisciplinaire. Plus profondément encore, c'est l'ensemble des citoyens qui doit se délivrer d'un conditionnement social qui isole et enferme dans une discipline, un système de valeurs ou simplement des habitudes. Les liens sociaux traditionnels permettaient de souder le groupe et c'est l'existence d'ennemis extérieurs qui permettaient d'en assurer la cohésion. Aujourd'hui, beaucoup de ces solidarités traditionnelles ont disparu. L'individu se retrouve isolé avec une soif encore

plus grande de se trouver des alliés car en même temps l'évolution de nos sociétés amène les groupes les plus différents à se côtoyer, à se rencontrer alors même que cette rencontre n'est pas désirée ou fait l'objet de craintes. Le résultat de cette situation est dramatiquement explosif : haines et violences ne peuvent se reporter sur l'ennemi extérieur, mais deviennent internes et civiles. Comment vivre avec des gens dont on se méfie et qui n'ont apparemment pas les mêmes normes et les mêmes valeurs que nous, alors qu'ils sont devenus proches et qu'ils semblent nous menacer sans que nous puissions réagir ?

Il faut donc aujourd'hui, plus que jamais, créer des liens entre des gens qui ne se connaissent pas et qui sont séparés par des peurs, des haines ou simplement des préjugés.

Une éducation à la coopération

Toutes ces transformations des individus ne pourront se faire si nous ne mettons pas en place une éducation, une formation à la coopération qui nous apprendrait à accepter les conflits et les remises en cause, à écouter ceux qui ne pensent pas comme nous et à nous laisser transformer par eux. Cet apprentissage nous concerne tous, quelle que soit notre position dans la hiérarchie sociale et nous aiderait à nous délivrer en partie des conditionnements qui entraînent le mépris, l'égoïsme, la peur et donc fatallement la violence.

Differences culturelles, intégration sociale et sécurité urbaine

SOPHIE LECRUBIER*

* Juriste et criminologue, chargée de mission à l'association Cirap (Citoyens pour renouveler l'action publique), coordinatrice du programme Napap « ONG et polices en lutte contre les préjugés » en France.



« **S**téréotypes et préjugés » dictent parfois la conduite des policiers. Pour la modifier la Commission européenne a proposé, en 1997, à plusieurs pays de participer au pro-

gramme Napap : « *ONG et police en lutte contre les préjugés* »

Dans le commissariat de Mantes-la-Jolie (Yvelines) une quinzaine de policiers sont réunis pour une formation dispensée par l'équipe de TTS (Thérapies Transformations sociales). Ce matin-là, Yazid Kherfi, d'origine algérienne, est l'unique formateur du groupe. Les policiers sont sceptiques, la plupart connaissent son passé de délinquant et le travail qu'il mène avec les jeunes du quartier. Mais Yazid n'est pas là comme porte-parole ; il est là pour donner des clés pour comprendre : la violence, la cité, l'ennui, ce que c'est qu'être enfant d'immigré. Il parle de ses parents, de leur rêve de retour au pays... Il est le trait d'union qui va permettre, par la suite, que puisse s'instaurer un dialogue entre la police et les jeunes. Les jours précédents les policiers ont travaillé sur la compréhension des phénomènes du racisme et de la peur de l'autre. Ils ont eu l'occasion de parler d'eux, de leur mal-être et de leur travail de terrain si éloigné de ce qu'on leur a appris en école de police. Plus tard, au moment de l'évaluation, les policiers diront qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet et

de parler des relations qu'ils entretiennent avec les immigrés dans le cadre de leur travail.

Dans le même temps, se déroule sur Givors une formation commune entre la police, le personnel municipal et les habitants, pour que chacun se vive acteur de la sécurité et apprenne à se connaître.

Au Havre une équipe composée de médiateurs, de policiers nationaux et municipaux se forme au travail « en partenariat » et se constitue en groupe de « projets » pour améliorer le service public en matière de sécurité.

À Vaulx-en-Velin, les policiers municipaux ont élaboré en fonction de leurs besoins un cahier des charges pour une formation sur l'îlotage. Une formation « sur mesure » va répondre à leurs attentes. Une visite des partenaires belges du programme européen valorisera leur travail et certains s'exclameront : « *C'est formidable, l'Europe s'intéresse à nous.* »

L'objectif du programme européen Napap¹ est de lutter contre le racisme et la xénophobie à travers des formations spécialement destinées aux forces de l'ordre. Au total, onze projets ont été mis en place dans neuf pays européens.

Des pays, des méthodes

Chaque pays a ses méthodes et ses priorités. Dans le programme britannique, des membres des communautés ethniques sont invités à former les policiers. Les Catalans organisent des journées de formation, simulations de cas à l'appui, conduite par des immigrés. En Allemagne, l'accent est mis sur la sensibilisation des policiers aux questions que pose une société multiculturelle.

Au cours des dernières années nombre de pays européens ont connu une montée du racisme et de la xénophobie, qu'elle soit liée à la crise économique, ou à l'inflation des discours d'extrême droite dont la base électorale ne cesse de s'élargir. Le récent succès électoral de l'extrême droite en Autriche en atteste.

Dans ce contexte, les forces de l'ordre sont particulièrement concernées. Au début de l'année 99 un magistrat britannique, William Macpherson, a dénoncé, dans son rapport, le « *racisme institutionnalisé* » de la police londonienne. En Allemagne, une étude officielle a montré que les « *violences policières contre les étrangers étaient loin d'être des cas isolés* ». Dans son dernier rapport Amnesty International a pointé du doigt les abus de policiers en France, en Espagne et en Grèce à l'encontre d'immigrés et de membres de minorités ethniques.

Dans un système démocratique de telles pratiques n'ont pas lieu d'être : les forces de l'ordre doivent respecter le principe d'égalité des droits de tous les citoyens. Pour qu'ils soient appliqués dans les faits, il faut d'abord veiller à ce que les stéréotypes et les préjugés ne dictent pas la conduite professionnelles des policiers.

Une spécificité française...

En France il a fallu tenir compte, pour monter un tel programme, d'un contexte particulier, d'une certaine « spécificité » française, notamment en matière d'intégration.

Le modèle français d'intégration a, selon Michel Winock², deux origines : l'une idéologique, c'est la conception même de la nation qui trouve son fondement dans la Déclaration des droits de l'Homme et qui est une notion non pas ethnique mais politique. Sa définition est fondée sur la philosophie des Lumières et particulièrement sur l'idée de contrat social, chère à Rousseau. La France a développé un modèle tendant à une assimilation fondée sur l'adhésion individuelle à la nation. L'autre origine, de nature sociale et démographique, tient au fait que la France a été depuis le milieu du XIX^e siècle une terre d'immigration sans comparaison avec les autres pays d'Europe.

Le Haut Conseil à l'intégration affirme sa conviction que la conception française de l'intégration doit obéir à une logique d'égalité et non à une logique de minorités. Les principes identitaires et égalitaires qui remontent à la Révolution

et à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen imprègnent cette conception, fondée sur l'égalité des individus devant la loi quelles que soient leurs origines, leur race, leur religion... à l'exclusion d'une reconnaissance institutionnelle des minorités.

Pourtant depuis la fin des années soixante, la France est le théâtre, comme d'autres pays européens, d'une poussée de particularismes culturels qui demandent à être reconnus dans l'espace public. Une des grandes vagues de ce phénomène correspond à la mutation de l'immigration, à partir de la fin des années soixante-dix. La figure classique de l'immigré qui était celle du célibataire mâle, inclus socialement par le travail, exclu culturellement car vivant dans l'idée de retourner au pays, est maintenant remplacée par celle du jeune, garçon ou fille, exclu socialement par le chômage, la précarité et inclus culturellement et civilement, mais poussé à se différencier par le racisme et la discrimination.

Selon Michel Wievorka³ c'est la question du traitement politique de la différence culturelle qu'il faut se poser. Lorsqu'un groupe met en avant tel ou tel particularisme, la tentation est grande de lui refuser toute légitimité, toute reconnaissance au nom du principe républicain qui ne veut connaître que des individus dans l'espace public. Une telle position présente l'avantage de contrer ou d'interdire les communautarismes toujours susceptibles d'enfermer les gens dans des ghettos. Mais elle a pour inconvénient majeur de nier la subjectivité collective et individuelle de ceux qui choisissent de relever de telle ou telle identité ; elle disqualifie et parfois stigmatise ceux pour qui cette identité culturelle, religieuse, ethnique ou autre, constitue un trait essentiel de leur personnalité.

Elle peut alors pousser à des logiques extrêmes au sein desquelles des processus de radicalisation, puis de violence, sont susceptibles de surgir. Les jeunes qui se livrent à des émeutes ou font des rodées, qui incendent des voitures, etc., ne se définissent pas ethniquement ou par une religion. Mais ils se définissent constamment par un sentiment d'injustice, par une expérience vécue où ils se sentent méprisés, non respectés, non reconnus, y compris dans leur être culturel.

« La haine est obscure, elle ignore ce qui l'anime et a besoin de l'ignorer pour se perpétuer»

J.-B. Pontalis, *Perdre de vue*, Paris, Gallimard, 1999, p. 55

La violence urbaine est souvent décrite comme relevant de jeunes qui s'en prennent aux institutions, cessent de respecter le bien public et mettent en cause le lien social et finalement s'en prennent à la République. Mais si la violence prend pour cible les institutions françaises, c'est au moins en partie parce que celles-ci sont en crise : les institutions peinent à donner une idée claire et forte de leur mission et elles apparaissent comme étant de moins en moins capables de promouvoir et assurer les grandes valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité qu'elles ont pour vocation d'incarner.

Les représentations des violences policières sont une illustration de la violence sociale dont se sentent l'objet les jeunes issus des milieux défavorisés. La police est alors perçue comme un condensé de la violence et du rejet social et non pas comme garante d'un ordre républicain qui s'intéresserait à tous de la même manière. C'est en effet dans les rapports avec la police que les jeunes disent faire l'expérience la plus aiguë du racisme et de la catégorisation⁴.

Pourtant les pouvoirs publics français ont développé un effort d'adaptation à la société civile des services en charge de la sécurité, l'objectif étant de rapprocher police et population, d'améliorer la lutte contre la petite et moyenne délinquance en développant la prévention et la dissuasion, d'étayer l'action policière sur un large partenariat local, de lutter contre le sentiment d'insécurité, bref, de réinventer une police urbaine efficace et estimée.

Dans ce contexte, le programme Napap était bien une opportunité pour expérimenter de nouvelles formes de coopération entre les services de sécurité et les acteurs de la société civile, pour contribuer à la genèse de meilleurs rapports entre les acteurs de la sécurité et les populations d'origines étrangères.

Un programme français qui s'articule sur les notions de citoyenneté et de participation des habitants

L'association Cirap (Citoyens pour renouveler l'action publique), coordinatrice du programme français, a souhaité conduire un programme utile à l'action et porteur des principes auxquels elle croit : la **citoyenneté active**, et donc l'implication des habitants dans la vie locale et aux différents niveaux de l'organisation sociale, le **partenariat entre habitants élus et techniciens** dans la gouvernance urbaine, le développement et la cohésion sociale.

C'est pourquoi le programme français s'est organisé autour de deux axes :

Un axe « citoyenneté » : une approche différente mais constructive de la sécurité, « mettre les gens dans l'action plus que dans la revendication, pour faire évoluer les attitudes », et un travail à double entrée : à la fois sur les personnels en charge de la sécurité et sur les populations concernées, en faisant jouer l'interactivité et la bonne compréhension réciproque.

Le programme a été conçu pour rassembler au sein d'un comité de pilotage national, des expériences locales diverses impliquant un grand nombre de partenaires y compris les populations — les villes de Vaulx-en-Velin, Givors, Le Havre —, l'administration policière au plan départemental, (DDSP⁵ des Yvelines, département de la région parisienne) et des formateurs spécialisés (TTS⁶ CILO⁷). Des partenaires institutionnels comme la DIV⁸, mais aussi la gendarmerie nationale et l'Inavem⁹ ont participé et suivi les travaux du programme.

Le choix des sites partenaires s'est fait tout à la fois parce qu'ils étaient tous marqués par d'importants problèmes de banlieues « affrontements police/jeunes », mais aussi parce qu'ils offraient la possibilité d'expérimenter des formations de personnels de sécurité en y associant la population à un moment où en France se met en place une police de proximité.

Chaque site partenaire du projet s'est proposé de mettre en partage avec les autres, par le biais d'ateliers sur sites, les expériences déjà menées sur les questions de coopération entre la police et les acteurs de la société civile. De cet échange d'expérience ont émergé un certain nombre de besoins communs qui, avec l'aide des formateurs, ont permis, soit d'approfondir et poursuivre les actions menées, soit de développer de nouvelles actions par le biais de formations ou par des actions de sensibilisation.

Des formations espace de dialogue et d'expression : des mots pour des maux

Dans les formations menées, ce sont d'abord les problèmes rencontrés par les policiers qui ont été abordés, ce sont leur faculté à les gérer qui ont déterminé la nécessité d'acquisition de connaissances (formation des policiers municipaux de Vaulx-en-Velin par exemple) mais aussi l'acquisition de savoir-faire, de savoir-être ou de compréhension de certains phénomènes comme le racisme et la violence (notamment avec la police nationale à Mantes-la-Jolie).

Le parti pris d'aborder le policier dans sa réalité professionnelle ne fait pas l'impasse sur la problématique interculturelle qui fait partie des questions qui se posent à lui dans son travail quotidien. Mais cette approche évite l'écueil de la leçon sur la culture apparemment monolithique de l'étranger. C'est au cours des échanges que des questions précises et spécifiques sur la culture des étrangers, leurs valeurs, sont abordées. Cette demande répond à un besoin de comprendre l'autre, elle est utile et nécessaire. Néanmoins, c'est la problématique de la relation à l'autre, où on est acteur soi-même comme individu, citoyen et policier, qui reste centrale pour améliorer les comportements et le professionnalisme des policiers.

Charles Rojzman, fondateur de TTS¹⁰, explique que, selon lui, aucune approche monodisciplinaire ne stoppera la délinquescence des quartiers difficiles. Parce que l'on n'est

plus dans un monde simple où les responsables savent, les solutions ne peuvent venir que des citoyens eux-mêmes, d'où l'idée de créer de l'intelligence collective dans l'ensemble du corps social.

Sa méthode est de mettre en relation des mondes qui au mieux s'évitent et au pire se haïssent, parce qu'ils s'ignorent. Chacun s'estime victime et jamais responsable. Les policiers se disent victimes des jeunes, les jeunes des policiers, les enseignants des parents d'élèves, les parents des enseignants. Et si chacun portait une part de responsabilité ? Et si les peurs étaient le fait d'une absence de communication ? Ces questions, les stagiaires sont amenés à se les poser par un jeu de miroir qui renvoie chacun à ses propres responsabilités.

« C'est dans les rapports avec la police que les jeunes disent faire l'expérience la plus aiguë du racisme »

Sophie Lecrubier

L'objectif étant de parvenir à l'élaboration d'une vision partagée, il faut un certain nombre d'échanges, de mises en relation, de partages des représentations qui doivent être accompagnés et facilités par des pratiques d'animation de groupe alliant, entre autres, la dynamique de groupe, le team building, les jeux de rôles, et la thérapie sociale.

Un observateur serait surpris de l'apparente simplicité de certains exercices effectués au cours de ces formations. Pourtant ce type de travaux suscite chez les policiers de profondes réflexions sur leur pratiques professionnelles.

L'équipe de CILO oriente sa démarche formatrice selon l'idée que pour mieux agir il faut mieux comprendre. La diversité des logiques sociales et culturelles, leur complémentarité sont au cœur de toutes les communications entre les hommes. CILO a élaboré des outils de lecture concernant la diversité des comportements : diagnostic social, mesure du sentiment d'appartenance, gestion du pouvoir que les habitants de Givors, participant à la formation, ont pu apprendre

et découvrir avec des jeux, mais aussi des techniques d'animation comme les jeux de rôles, le théâtre-forum, etc.

Former un policier, un élu et un habitant est un exercice difficile. La grande diversité du public constitue un challenge pour le formateur mais se révèle être un atout, notamment dans les exercices pédagogiques. Elle est porteuse d'une immense richesse qui donne une force importante aux messages que délivre ce type d'exercices, mais également parce que chaque participant devient à un moment ou un autre « personne ressource » pour le groupe et pour le formateur. Pour les habitants, ce type de formation leur offre la possibilité de se positionner comme acteur à part entière de la vie locale : « *Jusque-là je ne pensais pas qu'un jour il serait possible de parler avec madame le commissaire de police. Maintenant je m'aperçois que je peux le faire.* »

Ces méthodes participatives permettent en effet à chacun d'investir la formation et d'aborder des questions de comportements, de pratiques professionnelles au travers d'un espace de réflexion où respect de la parole d'autrui et confidentialité garantissent une liberté d'expression.

Cette liberté de parole est essentielle, et plus encore pour ce type de public (que ce soit pour un policier ou pour un habitant). Dire sa souffrance, la partager avec d'autres, tout simplement permettre qu'elle soit reconnue, aide les individus à la surmonter.

À mesure que s'instaure un climat de confiance, les participants délaisse leur langue de bois et commencent à appréhender certaines réalités : actes déplacés, paroles désobligeantes, agressivité de part et d'autre, souffrance et incompréhension. Or, mettre des mots sur une réalité, c'est aussi l'objectiver, en mesurer l'importance et commencer à y réfléchir.

Rendre le dialogue possible...

Si le dialogue a été ininterrompu dans les formations communes habitants/policiers, des rencontres avec les jeunes ont fait partie intégrante de la formation de TTS.

Impulsées par l'équipe de Charles Rojzman, ces rencontres police/jeunes ont démarré au cours de la première formation dans les Yvelines. Quelques jeunes ont accepté de se rendre au commissariat pour discuter avec les forces de l'ordre.

À l'issue des débats, ils ont convié la police à venir sur leur « territoire ». Cette invitation lancée, dans sa forme, comme un défi, a été acceptée par la police comme une invitation au dialogue, ce qui était bien le fond de la proposition.

Pour les policiers, ce type de rencontres nécessite d'être en capacité de supporter la stigmatisation sur eux-mêmes de tout le ressentiment des jeunes par rapport à l'institution police. Cela implique d'avoir le recul nécessaire pour ne pas se sentir personnellement attaqué : c'est la mise en pratique du travail effectué en amont avec l'équipe de Transformations thérapies sociales.

Quelques enseignements peuvent d'ores et déjà être tirés de ce type de rencontres¹¹. Le dialogue devient constructif, dès lors que chacun reconnaît sa propre violence, il devient possible une fois dépassé l'écueil nécessaire de l'autojustification de chacune des parties : les uns exprimant leurs origines, leur passé, leur vécu et les autres motivant leur attitude par l'exigence du respect ou de la loi. En effet, arrive un moment où chacun reconnaît une faute, puis une autre, et chacun prenant conscience de sa vulnérabilité et de celle des autres, réalise qu'il est possible de se parler. On passe alors de la violence au conflit, c'est-à-dire une situation de désaccord mais dans laquelle s'expriment les points de vue.

Ces rencontres pointent un déficit des espaces de parole dans lesquels peut s'expérimenter, de manière concrète, le principe de citoyenneté. La forte participation des jeunes à ces rencontres met en exergue leur besoin de parler, d'être écoutés par les « adultes » mais également la volonté de trouver ensemble des solutions alternatives pour une réalité quotidienne difficile. La position des policiers est similaire : « *Cela fait vingt-cinq ans que je suis fonctionnaire de police, quarante ans que j'habite à Mantes et c'est la première fois que j'ai une réunion où je vois des jeunes en face de moi. C'est bien, il faut continuer.* »

Faire partie d'un programme transnational...

La dimension transnationale du programme Napap a été un enrichissement tout à fait considérable pour l'équipe française et ses partenaires.

Les conceptions communautaristes ne sont pas toujours si éloignées de ce que nous ont révélé les formations françaises : en effet, les réalités de terrain ont parfois engendré de véritables questionnements sur les théories républicaines qui sont les nôtres. Des policiers qui veulent s'adapter à des différences culturelles, en connaître les pratiques, voilà qui bouleverse nos conceptions de non-reconnaissance des minorités ethniques et nous rapproche parfois de modèles de pensée plutôt anglo-saxons.

L'existence d'un centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme en Belgique, qui enregistre et instruit les plaintes des victimes de tout acte de racisme, nous semble un outil manquant dans notre société française.

La volonté des policiers de recevoir des formations « extérieures » à celles proposées par leur institution montre bien que l'exemple des Catalans, des Danois, des Britanniques, qui proposent des formations conduites par des immigrés, n'est pas dénué d'intérêt, loin s'en faut.

Nos partenaires hollandais, forts de leur expérience en matière de police de proximité, nous ont apporté des éléments de réflexion sur l'îlotier (un policier de terrain, proche des citoyens, mais un policier avant tout). La représentation dans leur police de toute les communautés ne nous a pas laissés indifférents au moment où la police française recrute de plus en plus de jeunes de quartiers, comme adjoints de sécurité.

Par ce type de programme, les travaux français menés contribuent dans une certaine mesure à combattre les discours racistes et xénophobes. Mais modifier des comportements très enracinés est un travail de longue haleine. Il dépend, dans ce domaine comme dans d'autres, de l'enthousiasme et de la volonté de chacun d'entre nous. ♦

- 1) Pour en savoir plus, ONG wolkhilfe Österreich, M Heinz Steib, coordinateur transnational du programme stieb@volkshilfe.at.
- 2) Michel Winock, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, revue *L'Histoire* n° 229, février 1999, "L'intégration fonctionne-t-elle encore ?".
- 3) *Violences urbaines ; de l'analyse à l'action*, intervention de M. Wieviorka lors des rencontres nationales de la prévention de la délinquance les 17 et 18 mars 1999 à Montpellier.
- 4) Revue *Panoramique*, "Être flic aujourd'hui", 1995, "Policiers et jeunes des banlieues", Esterle-Hedibel.
- 5) Direction départementale de la sécurité publique des Yvelines.
- 6) Transformations Thérapies Sociales (TTS), 66, rue du 4 septembre, 13200 Arles.
- 7) Communication interculturelle et logiques sociales, 420, rue Anatole-France, 77190 Dammarie-les-Lys.
- 8) Délégation interministérielle à la ville, 194, avenue du président Wilson, 93217 Saint-Denis-la-Plaine Cedex.
- 9) Institut national d'aide aux victimes et de médiation, 4-14, rue Ferrus, 75014 Paris.
- 10) Charles Rojzman, *Savoir vivre ensemble, agir autrement contre le racisme et la violence*, éd. Syros, 1998 ; Charles Rojzman, "Thérapeute des banlieues", article paru dans *Le Monde* du 12 mars 1998.
- 11) Article paru dans *Libération* du 17 janvier 2000.

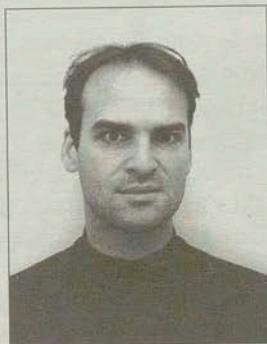
Alternatives Non-Violentes sur Internet

Retrouvez les dernières informations concernant ANV sur le site internet de l'IRNC. Ce site vous tient également au courant des programmes de recherches de l'IRNC et des campagnes qu'il soutient et anime comme le Service civil de paix, une importante documentation sur la non-violence (textes, biographies, bibliographies, les dernières parutions) et des indications de liens avec d'autres sites français et étrangers.

Adresse : <http://www.multimania.com/irnc>

Le traitement journalistique des violences urbaines en France

ÉRIC MACÉ*



Déprise du politique, routine et emballements médiatiques particularisent la couverture journalistique des violences urbaines.

Depuis le début des années 1980, la France est confrontée à des manifestations de violence collective dans les quartiers populaires, qui prennent le plus souvent la forme de violences anti-institutionnelles dénonciatrices, d'une manière ou d'une autre, des rapports sociaux et culturels de domination qui commandent l'expérience sociale des habitants de ces quartiers, en particulier ceux issus de l'immigration (relégation, disqualification, discrimination, stigmatisation, dépendance aux dispositifs d'assistance et d'insertion... etc.)¹. Si au cours des années 1980 ces formes de violence avaient été prises en charge politiquement par l'action conjointe d'un "mouvement des banlieues" (marche pour l'égalité, SOS-racisme, etc.) et d'un renouvellement des politiques publiques de sécurité et de la "ville", on observe depuis le début des années 1990 une déprise du politique à mesure que cette même politique de la ville est devenue la cible des violences (*cf.* les émeutes de 1990 à Vaux-en-Velin, "vitrine" de la politique de la ville) et que le discours sécuritaire des victimes et de la police l'emporte dans l'analyse politique des significations de ces violences collectives. C'est d'ailleurs la direction centrale des renseignements généraux qui marque dès 1993 cette dépolitisation en diffusant avec succès dans les discours politique et médiatique la

*Sociologue, chercheur au Cadis (EHESS-CNRS), maître de conférence à l'Université Paris 3. Coauteur avec Michel Wieviorka (dir.) et al. de *Violence en France*, Paris, Seuil, 1999.

notion de "violence urbaine" définie comme catégorie policière de "trouble à l'ordre public", une expression "administrative" qui conduit en réalité à occulter les dimensions politiques contestataires de violences alimentées pour l'essentiel par la violence des processus sociaux, institutionnels et culturels d'exclusion et de disqualification².

On le voit, la question du traitement politique des "violences urbaines" dépend pour l'essentiel des représentations idéologiques et théoriques qui en sont faites : s'il s'agit d'un "désordre" de la part de "déviants" mal socialisés, alors il faut mettre en œuvre une "pédagogie de la répression" (version "républicaine" à la française) ; s'il s'agit de "menaces" de la part des "groupes à risques" que sont les perdants de la nouvelle économie, alors il faut laisser faire les logiques sociales et urbaines de ségrégation entre *l'underclass* et les classes moyennes (version "sécuritaire" à l'américaine) ; s'il s'agit d'une violence manifestante contre la violence conjuguée du républicanisme culturel et de la précarisation libérale, alors il faut transformer cette violence en conflit politique en créant les conditions de formation d'acteurs porteurs de ces significations contestataires³.

La routine

Il en est de même pour le traitement médiatique de ces "violences urbaines", un traitement qui n'est rien d'autre, au fond, que le véhicule ou la construction de représentations théoriques et idéologiques spécifiques de la réalité sociale. En effet, les journalistes ne traitent pas de "faits" tels qu'ils existeraient "objectivement", mais de "faits" construits et promus intentionnellement comme "événements" par un ensemble d'acteurs sociaux, culturels et politiques ayant intérêt à ce que ces "faits" et l'interprétation qu'ils en proposent accèdent à l'espace public via la médiation des journalistes⁴. Et ceci afin de faire valoir leur point de vue au sein d'une "arène" politique et symbolique où les acteurs sont engagés dans la concurrence et les conflits avec d'autres acteurs sociaux ayant d'autres intérêts et d'autres "visions du monde" à faire valoir⁵. L'état du débat public et

des rapports de force politiques et symboliques entre groupes sociaux est ainsi d'autant plus important qu'il détermine la principale ressource de traitement journalistique de la "réalité" que sont les "sources" d'information : plus le niveau de conflictualité dans l'espace public politique est élevé, et plus les sources d'information des journalistes sont diversifiées, et plus le répertoire interprétatif des journalistes est ouvert⁶. Dans le cas contraire, c'est la routinisation des sources d'information issues des acteurs les plus dominants qui l'emporte, de sorte que c'est le point de vue de ces sources qui aura un traitement préférentiel. Ainsi, tant qu'il "va de soi" que la principale source d'information — et donc d'interprétation — concernant les "violences urbaines" est la police (à travers ses rapports, ses statistiques, ses concepts, ses syndicats, son ministère), et que par ailleurs il n'existe pas de "source" d'information abondant les rédactions de données concernant les violences institutionnelles, sociales et symboliques qui s'exercent au sein des quartiers populaires, alors la routinisation du point de vue en termes "d'ordre public" l'emporte jusque dans la constitution par l'AFP d'une rubrique "violence — banlieue".

À cette domination du point de vue de "l'ordre public" parmi les sources d'information (liée à l'état actuel du débat politique sur les questions des "violences urbaines") s'ajoutent deux autres facteurs de limitation du répertoire interprétatif des journalistes.

L'affranchissement des journalistes par rapport aux rhétoriques de leurs sources d'information suppose à la fois une marge d'autonomie éditoriale et du temps nécessaire à la réalisation d'enquêtes qui ne soient pas seulement l'illustration de propos déjà construits par les acteurs et traduits en "commandes" par les rédacteurs en chef. Or on observe ici une double limite propre à la presse "grand public", c'est-à-dire la presse nationale télévisée et la presse écrite régionale : s'adressant à un public hétérogène dans ses orientations idéologiques et ses préoccupations, le propos doit être fédérateur et adopter pour cela un point de vue "objectiviste" qui ne peut aller au-delà de ce que disent les acteurs les plus "légitimes", ce qui conduit le plus souvent à relayer le point de vue des victimes des troubles qui s'offusquent de tels



désordres (c'est le cas en particulier du "journal des Français" qu'est le 13 heures de *TF1*, qui fait s'exprimer des habitants se demandant "ce que fait la police").

Aller plus loin dans l'analyse de la complexité des situations et des causalités (au-delà du symptôme spectaculaire et des interprétations routinières) serait sans doute possible sans que le "public" s'en offusque, mais cela suppose alors des investissements temporels, financiers, intellectuels et professionnels qui pour l'instant font défaut (en lien, certainement, avec le désinvestissement politique dont la question des "banlieues" fait l'objet) : c'est seulement dans la presse écrite nationale (dont les tirages sont marginaux par rapport

à la télévision et à la presse régionale) qu'il existe des journalistes spécialisés attentifs à la complexité des situations de terrain et des enjeux intellectuels et politiques concernant la question des "banlieues", tandis que dans les autres supports d'information cette question est reléguée à la rubrique des "faits divers", c'est-à-dire la plus dévalorisée, la moins spécialisée et la moins à même de capitaliser une culture professionnelle sur la question en raison de l'importance du turnover de journalistes débutants. On peut sans doute ajouter à cela certains traits propres à la profession de journaliste dont l'appartenance à la petite bourgeoisie diplômée la rend étrangère à l'expérience sociale des habitants des quartiers

populaires (a fortiori issus de l'immigration) tout en la rendant sensible aux discours conservateurs, sinon de maintien de l'ordre public, du moins de "droit à la tranquillité" de ceux qui se sentent menacés (véritablement ou symboliquement) par l'irruption de cette violence "incompréhensible".

Pour autant, peut-on affirmer que c'est la "course à l'audimat" qui commande le traitement journalistique des violences urbaines sous une forme principalement spectaculaire ?

L'observation du travail des journalistes montre que "faire de l'audience" n'est pas le ressort principal du traitement des violences urbaines, même si, au final, les journalistes ne traitent de la question des banlieues et des violences urbaines qu'à travers les expressions spectaculaires de cette violence : la situation est ainsi celle de violences urbaines quasi invisibilisées par la "routine" de la production de l'information et qui font soudain l'objet "d'emballages" médiatiques en raison précisément du sous-investissement éditorial et professionnel dont ces situations de violence sont l'objet⁷.

Quand une violence urbaine devient-elle un événement ?

Prenons l'exemple des accidents de la route. Ils font partie de l'ordinaire des "faits divers" que la presse régionale traite en "brèves" (sans d'ailleurs pouvoir tout mentionner), et ce n'est qu'à deux conditions que le traitement journalistique se fait plus dense : soit à la suite d'un accident d'une gravité plus élevée que les autres conduisant à une "mise en débat" des responsabilités qui voit s'affronter les victimes, les lobbies de constructeur et de conducteurs, les experts, les acteurs politiques... etc. sur les enjeux sous-jacents à des "faits divers" qui recouvrent en fait des choix de société (trop de camions, trop d'alcool, trop de vitesse, trop de voitures, trop de symbolique virile... etc.) ; soit à la suite d'une communication gouvernementale ou institutionnelle (rapports d'experts, projets de loi... etc.) inscrivant la somme de ces "faits divers" dans une problématique politique plus large.

On peut dire la même chose des "violences urbaines". D'un côté, elles sont constituées d'une somme de "faits

divers" propres aux rubriques "délinquance", "insécurité", "violence", et sont à ce titre traitées de façon routinière par les journalistes, c'est-à-dire sans analyse de contexte : pour la presse régionale, il s'agit de sélectionner parmi les informations recueillies chaque matin auprès de la police celles qui feront le "bruit de fond" des "brèves" du jour, avec un traitement parfois plus important si l'incendie concerne trois voitures plutôt qu'une, un gymnase plutôt qu'une poubelle.

« À l'inverse des violences paysannes, le champ politique des violences urbaines n'est pas structuré. »

Éric Macé

Pour la presse nationale "grand public" (écrite et télévisée), un "fait divers" n'aura de traitement "violence urbaine" qu'à trois conditions, le faisant sortir du flux répétitif et sans signification des "brèves" de la presse régionale et des dépêches "violence-banlieue" de l'AFP : un degré d'intensité élevé (mort, émeute, manifestation massive de victimes) ; un aspect "nouveau" (mode des chiens, rajeunissement des auteurs, participation des filles) ; l'apparition de la question sur l'agenda politique du gouvernement et des institutions (sortie d'un rapport et de statistiques, déclaration du ministre de l'intérieur, "livre blanc" d'un syndicat de police, toutes choses qu'il faudra alors "illustrer" sur le terrain).

Ainsi, à l'inverse des violences paysannes, le champ politique des violences urbaines n'est pas structuré, de sorte que c'est un traitement "fait divers" qui l'emporte, ce qui a pour conséquence de dévaloriser la question elle-même et son traitement : ce sont donc les services les moins nobles "d'informations générales" animés par les journalistes soit les plus débutants, soit les plus engagés dans les relations avec les sources policières qui traitent ces informations, sans qu'il soit possible, à l'exception notable de la presse écrite nationale, de capitaliser une véritable culture professionnelle de la "question" des banlieues et des violences urbaines — d'autant que les journalistes sont souvent eux-mêmes la

cible de violences et de prédatations. On a donc là toutes les conditions pour que le traitement journalistique des violences urbaines ne soit que la juxtaposition du traitement routinier du "désordre" ordinaire de la délinquance et du traitement spectaculaire des manifestations récurrentes de violence spectaculaire.

D'abord parce que le faible investissement éditorial et professionnel des journalistes sur la question les conduit soit à de la sidération naïve en situation de violence spectaculaire sur le terrain, soit à de l'interprétation stéréotypée et décontextualisée renforcée par des conditions d'observation "au loin" (voitures qui brûlent filmées à l'abri d'un cordon de CRS) qui figent les postures attendues (victimes excédees, jeunes cagoulés véhéments, autorités rassurantes).

Ensuite parce que du point de vue des jeunes auteurs de violence urbaine comme de celui des leurs "victimes" (habitants, syndicats d'agents de service public), c'est dorénavant la forte intensité de la manifestation (l'incendie, l'émeute, l'arrêt de travail) qui seule permet d'accéder à l'espace public et compter par là faire entendre un point de vue autrement invisibilisé par la routine du traitement médiatique ordinaire — avec cependant pour limite que si la violence ou la manifestation contre "l'insécurité" permettent encore "d'attirer l'attention des médias", le traitement politique, et donc médiatique, en reste limité à la question de "l'ordre public", de sorte que l'instrumentalisation des journalistes par les auteurs de violences urbaines se retourne le plus souvent en instrumentalisation politique et médiatique de ces violences par une rhétorique sécuritaire⁸.

On peut ainsi en conclusion faire l'hypothèse que seule la conjugaison d'un "mouvement des banlieues" et de relais politiques promoteurs de significations en termes de conflits et rapportant ces violences "urbaines" aux violences sociales, institutionnelles et symboliques qui les alimentent, pourrait élargir le "répertoire interprétatif" du traitement journalistique des "banlieues" et des "violences urbaines". Ainsi les élus, les technocrates, les journalistes et les citoyens auraient-ils d'autres discours sur les violences urbaines que ceux des "ratés de l'intégration" ou des "dom-

mages collatéraux" de la globalisation : un discours transformé qui replace la violence urbaine dans un débat politique et démocratique concernant le "vivre ensemble" en ouvrant un espace expressif et critique aux acteurs⁹. ♦

1) Cet article s'appuie pour l'essentiel sur les résultats d'une recherche réalisée avec Angelina Peralva (Cadir, Université de Toulouse-Le Mirail) pour le compte de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure : Éric Macé, Angelina Peralva, *Médias et violences urbaines. Étude exploratoire sur le travail des journalistes*, Cadis, Institut des hautes études de la sécurité intérieure, 1999. Les propos et les conclusions tenues ici n'engagent que leur auteur.

2) Sur la catégorie policière de "violence urbaine", voir Lucienne Bui-Trong, "Les violences urbaines à l'échelle des RG. État des lieux pour 1998", *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 33, 1998. Pour une critique, voir Éric Macé, "Les violences dites urbaines et la ville", *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, septembre 1999.

3) Éric Macé, "La médiation : paradigmes et référentiels des politiques publiques de sécurité", *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 33, 1998.

4) Philip Schlesinger, "Représenter la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du médiacentrisme", *Réseaux*, n° 51, 1992. Harvey Molotch, Marilyn Lester, "Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements", *Réseaux*, n° 75, 1996.

5) Daniel Cefai, "La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques", *Réseaux*, n° 75, 1996.

6) Grégory Derville, "Le combat singulier Greenpeace/Sirpa. La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français", *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 5, 1997.

7) Grégory Derville, "Quand la machine médiatique s'emballe", *Communication et langages*, n° 109, 1996.

8) Pour une illustration aux États-Unis, Martin Sanchez-Jankowski, "Les gangs et la presse. La production d'un mythe national", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101/102, 1994.

9) Alain Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Paris, Fayard, 1997.

Jacques Sémelin

LA NON-VIOLENCE EXPLIQUÉE À MES FILLES



39 F

Depuis Gandhi ou Martin Luther King, de grandes luttes ont été menées à travers le monde, par des hommes et des femmes refusant d'entrer dans le cycle de la violence. Jacques Sémelin répond aux questions de ses filles et propose une passionnante synthèse, qui est aussi un rappel historique et un acte de foi.

Editions du Seuil

Lumière & Vie

n° 244

Habiter

Octobre-décembre 1999 - tome XLVIII-4

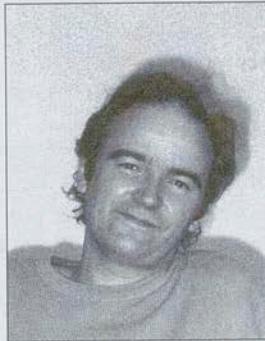
- | | |
|-------------------|--|
| Pedro Meca | Sans toit, pas de soi |
| Bernard Devert | L'habitat comme parcours d'un vivre ensemble |
| Yves Cattin | Savoir habiter, savoir vivre |
| Philippe Lefebvre | L'hôtel du Seigneur |
| François Genuyt | Quand Dieu habite l'âme des justes |
| François Chirpaz | Chronique 1 - Une voix irrépressible : à propos de Samuel Beckett |
| Pascal Marin | Chronique 2 - Jean-Dominique Bauby : le témoignage de l'homme qui a eu deux vies |

2, PLACE GAILLETON - 69002 LYON
CCP 3038 78 A LYON
TÉL. 04 78 42 66 83 - FAX 04 78 37 23 82
e-mail : lumvie@wanadoo.fr
site web : <http://assoc.wanadoo.tr/lumvie/>

Le numéro : France 65 F
Étranger 75 F
Abonnement 2000 : France 240 F
Étranger 280 F

La médiation : une éducation permanente aux conflits

BERTRAND DE VILLENEUVE*



La médiation est apparue ces dernières années dans de nombreux domaines, valorisant une culture de non-violence.

Le terme « médiation » est de plus en plus utilisé, certains diront même un peu galvaudé :

- dans les conflits internationaux, nous sommes régulièrement informés de l'intervention de médiateurs (ONU, OSCE...) ;
- en France, le médiateur de la République a instauré, par une loi de janvier 1973, la médiation pour traiter des conflits entre les personnes physiques ou morales et les administrations ou les collectivités locales ;
- quelques grandes entreprises comme la SNCF ou certaines compagnies d'assurances proposent les services de leurs médiateurs afin de régler les conflits avec les usagers ou leurs adhérents ;
- les avocats se forment à la médiation ;
- nous avons même découvert un bulletin appelé *Médiation* qui propose une rencontre entre célibataires !

La médiation n'est-elle qu'un effet de mode, une forme supplémentaire de gestion des conflits, une manière de désengorger les tribunaux, de servir de sas d'apaisement dans les quartiers et dans les écoles afin d'étouffer une révolte grandissante ?

Au-delà d'une simple « technique », la question est bien de savoir ce qu'elle apporte de différent à la communauté.

*Enseignant, président de l'AEJM (Association européenne des jeunes médiateurs), chargé de médiation pour les mineurs auprès du Parquet de Paris. e-mail : Kerarom@wanadoo.fr.

L'homme ne serait-il pas à la recherche d'un lieu neutre et sécurisant, à la recherche de lien et de loi¹ ?

Si la médiation rencontre un tel succès, c'est peut-être parce qu'elle est une forme de réponse à ces trois besoins essentiels de l'homme.

Un triple besoin vital

La médiation répond tout d'abord à un besoin de lieu, d'espace. Dans la tourmente des vies urbaines, elle propose un temps hors du temps, un espace hors des limites habituelles de la vie. Dans cet espace peuvent se dire les blessures, les situations conflictuelles et traumatisantes vécues par les médians². Il ne s'agit pas de revivre le conflit pour le ressasser, pour être à nouveau envahi d'émotions submergeantes, mais pour trouver à le dépasser enfin. Rares sont les lieux où le temps s'arrête afin de privilégier l'écoute et le questionnement...

Ce lieu, proposé par la médiation, est aussi un endroit où l'homme peut retrouver ses racines, car la médiation permet ce retour au fondement de notre existence, aux valeurs qui nous habitent, à l'enfant qui reste vivant en chacun de nous et cela malgré les masques, les rôles et les responsabilités que nous nous octroyons et qui nous enferment.

La médiation est aussi génératrice de lien social.

Très souvent, le conflit naît de la rencontre de deux souffrances. Les blessures occasionnées par ces souffrances provoquent une séparation, une rupture, un mur entre les parties en conflit.

Ces souffrances sont tellement immenses pour chacune des parties qu'il paraît inimaginable d'écouter celles vécues par l'autre ; les émotions envahissent les médians et les laissent comme tétonisés...

En restant dans cette situation enfermante, il paraît difficile de sortir du conflit autrement que par la destruction physique ou morale de l'un des protagonistes. Il leur devient vital de se défendre. Chacun alors se sent attaqué par l'autre dans son identité profonde ; chacun dans un jeu mimétique

imité la violence de l'autre et la lui renvoie. C'est la crise, la guerre. Le tableau semble bien noir et nous savons malheureusement que cette spirale sans fin de violence se répète à l'infini dans l'histoire.

La médiation, par l'intervention d'une tierce partie, neutre, propose ici un nouveau regard sur le conflit ; elle peut en effet permettre aux médians de se libérer du conflit, de la violence par un processus de transformation, afin de retrouver une situation apaisante.

Pour ce faire, le processus de médiation passe par un rappel des faits (*théorie*), les médians vont revivre le conflit, se retrouver pleinement dans la crise (*crisis*), dans les sentiments de haine, d'injustice, de négation. Mais cette fois-ci, ils ne sont plus seuls : le médiateur accueille leur souffrance, écoute non seulement la parole mais l'être dans son ensemble ; progressivement se recrée un lien qui s'était détruit ou simplement distendu. Par un travail de patience, le



médiateur amène les médians à se libérer de leur prison de haine, via la *catharsis*³.

Le temps et l'écoute sont deux outils absolument nécessaires dans le processus de médiation ; eux seuls permettent de faire évoluer une situation de souffrance si enfermante.

La médiation permet également de retrouver sa propre loi, son chemin, sa direction. Or il est vital pour chacun de trouver ou de retrouver un sens à sa vie.

Dans le conflit, l'homme est submergé par les émotions que suscite la violence verbale et encore plus physique. Son axe central, le sens qu'il donne à sa vie, les valeurs qui le construisent sont battues en brèche. Le sens est perdu.

Écoute. Questionnement. Réparation

Pour retrouver ce sens, trois conditions sont nécessaires : l'écoute ; le questionnement ; la réparation.

Nous avons vu l'importance de l'écoute apportée par le médiateur, afin d'accueillir la version des faits de chacun des médians et le flot de leurs émotions.

Par son questionnement, le médiateur propose de faire évoluer les sentiments de haine, d'injustice, de négation. Par ce questionnement, le médiateur joue le rôle d'accoucheur, de maïeutte, il permet de faire advenir chacun des médians à une nouvelle dimension de leur être. D'une situation conflictuelle il facilite le changement de perception.

Cette nouvelle vision ne peut toutefois avoir lieu que si elle s'accompagne d'une nécessaire réparation. « *Si l'offense causée n'est pas réparée d'une façon ou d'une autre, cette réaction sans équivoque persiste et se renforce en un ressentiment latent.* »⁴ Réparer, ce n'est pas combler, gommer, c'est assumer, vivre la sanction pour mieux repartir. Réparer c'est créer, c'est « faire du neuf avec du vieux »⁵.

Le rapport au pardon et à la réparation est très instructif. Dans la médiation, il ne s'agit pas de glorifier la souffrance ; les traumatismes vécus demandent réparation : le dialogue n'évite pas la sanction ! La reconnaissance de sa dette est d'ailleurs un apprentissage pour le *mis en cause*.

En général, la sanction est difficile à accepter parce qu'elle fait mal, parce qu'elle blesse l'honneur, parce qu'il faut accepter de renoncer entièrement à avoir le dernier mot.

Avoir le courage de réparer est peut-être l'une des choses qui nous manquent le plus, dans une société où l'on ne répare rien, où l'on jette tout⁶ et où l'on prétend tout arranger par la négation de l'acte.

Pourtant, contrairement à la douleur du conflit et de la violence, la douleur de la sanction réparation est libératrice pour la victime comme pour le *mis en cause*. C'est parce que l'on a réparé que l'on peut apaiser ses tourments, pour le *mis en cause*, et sa haine, pour le plaignant. M^r X et M^{me} Y sont voisins, lui est cadre supérieur dans une grande banque, elle est attachée de presse. Pour une sombre histoire de bruit, au sortir de l'ascenseur M^r X excédé frappe M^{me} Y.

Lors de la médiation M^r X affirmait qu'il n'avait pas frappé M^{me} Y, mais juste poussé et qu'il était donné trop d'importance à cette histoire. Il n'a pu y avoir transformation du conflit, après plus de deux heures de médiation, que parce qu'il y a eu un travail sur le vécu, la douleur, un cheminement et un début de reconnaissance de la souffrance niée de la victime.

À la fin de la médiation, M^{me} Y s'est adressée à M^r X en lui disant « *Êtes-vous maintenant capable de me regarder en face, et de me dire oui je vous ai frappé ?* » Cette parole, M^{me} Y avait besoin de l'entendre pour se libérer d'une violence niée. Cet aveu, somme toute relativement inconfortable pour l'ego de M^r X en début de médiation, n'a pu être ressenti comme acceptable qu'après un long cheminement effectué grâce au travail de questionnement et d'écoute des médiateurs.

M^r X devenait capable de mettre des mots sur la souffrance de M^{me} Y, qu'il entendait enfin. L'acte dans sa dimension symbolique prenait enfin tout son sens et M^r X se sentait prêt à assumer cette nouvelle dimension. Le pardon devenait alors possible ; la réparation pouvait s'accomplir, tel un véritable rite de guérison.

Cet exemple nous permet d'illustrer à quel point l'espace créé par la médiation est essentiel aujourd'hui.

22 % des délinquants sont des mineurs...

La société développe un niveau de besoins de plus en plus élevé. Les jeunes souffrent des tensions créées par le désir de posséder et sont confrontés à l'avoir proposé comme valeur suprême, au paraître imposé comme plus important que l'être. Les « Lacoste » portées il y a trente ans dans les beaux quartiers ont franchi le périphérique parisien, les jeunes des cités se croient ridicules s'ils n'ont pas « de la marque » : c'est peu dire qu'ils s'y identifient et la frustration est telle lorsqu'ils n'y ont pas accès que tous les moyens deviennent bons. Au-delà des questions financières, l'identification au paraître suscite d'énormes frustrations que le système économique (à travers la télé, la pub, etc.) fait vivre à bon nombre des habitants de ce pays.

Chez les jeunes qui ont souffert d'avoir manqué, enfants, la frustration est au sens propre intolérable parce qu'elle réveille une blessure narcissique profonde, leur renvoyant une image très dévalorisée d'eux-mêmes, et cette situation frustrante engendre la violence.

Toute déviance, toute violence qui n'est pas stoppée et/ou sanctionnée développe des sentiments d'impunité. Mais ce qui est grave, c'est qu'à un adolescent qui ne s'est pas

Pauvreté, éclatement familial...

Près de 40 % des jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse* ont un père qui ne travaille pas et 60 % appartiennent à une famille de quatre enfants ou plus. L'éclatement des familles, l'absence du père sont également cités à juste titre : pour la moitié d'entre eux les deux parents ne vivent pas ensemble (et même pour 62 % des filles qui, d'une manière générale, connaissent des situations beaucoup plus difficiles que les garçons).

*Enquête Inserm pour la PJJ, 1998



encore complètement départi du sentiment de toute-puissance, tout semble alors possible : il est le plus fort, puisque les autres le craignent. Ce sentiment de toute-puissance, conjugué à la souffrance de la frustration, le place, dans un sentiment d'urgence, dans un besoin d'immédiateté. Pas question de faire des projets (de vacances, de travail, de création d'un foyer). Le temps n'a pas de sens et le désir doit s'assouvir dans l'instant. Là encore, la violence est au rendez-vous. Et lorsque le jeune n'obtient pas satisfaction, la colère et la rage nées du sentiment d'impuissance se retournent sans raison apparente contre des lieux ou des biens hautement symboliques, qui les touchent eux ou leur famille : l'autobus, le local collectif résidentiel, l'école, qui sont aussi souvent les lieux de l'exclusion première. ♦

Extrait d'un article d'Anne-Catherine Bisot, paru dans Non-Violence Actualité, n° 235, le mensuel pour la résolution non-violente des conflits (NVA, BP 241, 45201 Montargis Cedex. Abonnement : 230 FF).

Cinq champs d'application

La médiation s'est principalement développée, depuis le début des années 1990, dans cinq directions.

- En milieu pénal en France dès 1987 avec la première expérience de médiation pénale proposée par le parquet de Paris et organisée par le Centre de médiation et de formation à la médiation (CMFM)⁷. Il faudra attendre une loi du 4 janvier 1993 pour institutionnaliser la médiation pénale.
- En médiations de quartier, mises en place par les mairies.
- Avec des expériences de médiation familiale, dans les situations de conflits de couples et notamment dans les cas de divorces.
- Dans les entreprises : en plus des médiateurs d'entreprise, des médiateurs sont répertoriés par les Chambres de commerce et d'industrie.
- La médiation scolaire, depuis cinq à six ans fait une timide apparition dans quelques collèges.

Si les textes ministériels⁸ évoquent la possibilité de mettre en place des cellules de médiation, dans les faits aucune formation de médiateurs n'a été instaurée au plan national. En outre, ces propositions, très peu cadrées, laissent la place à la création d'instances qui n'ont de médiation que le nom. Ainsi, dans certains établissements, la commission de médiation sanction est en fait l'antichambre du conseil de discipline. C'est le lieu d'expression de griefs ou de rappel de la règle scolaire. Cependant, deux associations sur la région parisienne, Génération médiation sur Sarcelles⁹ et le CMFM sur Gennevilliers — en lien avec l'Unesco — développent des actions de médiation en milieu scolaire.

Une compétence spécifique à faire reconnaître

Quand bien même la médiation répondrait à un triple besoin essentiel de l'homme, la pratique du médiateur nécessite une formation spécifique, car l'on touche ici aux émotions et à la psyché. En outre, la médiation demande une reconnaissance de ces compétences.

La multitude des formations et des expériences de terrain rend aujourd'hui obscur le concept de médiation. La confusion règne par rapport à l'emploi même de ce terme qui, phénomène de mode médiatique, s'en trouve bien souvent vidé de son sens.

Cette pluralité des expériences de médiation en rend un peu flou le concept aujourd'hui. Tout le monde peut se dire médiateur dès lors qu'il se situe comme tierce partie face à deux personnes en conflit.

La question est bien dès lors de savoir si dans les cinq champs d'application que nous avons rapidement présentés plus haut, la médiation doit faire l'objet de compétences particulières. Parce qu'accueillir les émotions et la souffrance n'est pas inné et que la rencontre avec cette souffrance — et donc implicitement avec sa propre souffrance — fait peur, nous pouvons très clairement penser que le médiateur relève d'une compétence spécifique.

Cette légitimité se fonde sur plusieurs points.

- Le premier est la pratique. Beaucoup de formations à la médiation proposent un parcours théorique de formation sans offrir un champ d'application par la suite. Or il semble difficile d'être médiateur dans les livres, ou seulement en proposant des grilles d'analyse des situations conflictuelles.
- Le médiateur est avant tout un homme de terrain dont la capacité d'écoute est une compétence essentielle.
- Nous pouvons y adjoindre le non-jugement. Le médiateur n'est pas là pour conseiller. Il n'est pas un conciliateur¹⁰.
- Il est capable d'accueillir le désordre, le chaos. Un médiateur qui empêcherait que la crise se vive n'aurait rien compris au processus de transformation qui peut s'opérer en revivant le drame et grâce au travail d'accompagnement¹¹.
- En outre, la médiation est un art : celui de rencontrer l'autre par-delà sa casquette, son rôle, son étiquette, rencontrer l'autre dans ce qu'il a vécu. Sortir du problème, de l'histoire ou des faits pour rencontrer ce que chacun a pu vivre dans le conflit qui les oppose est peut-être la tâche la plus ardue qui s'offre au médiateur. Se dire que l'on n'est pas là pour faire se retrouver ou faire se rencontrer de nouveau les médians n'est pas une démarche facile. Nous voulons toujours réconcilier,

Médiation et action non-violente sont complémentaires pour la gestion des conflits

En France, l'association Droit au logement utilise uniquement des formes d'actions non-violentes (cela figure dans ses statuts), pour demander une réelle application de la loi sur la réquisition de logement et le droit de tous à un toit, droit reconnu par la loi française. L'action non-violente est, dans ce cas, un outil démocratique pour imposer à l'État, à certains de ses représentants ou à certains élus, d'appliquer la loi. Dans ce domaine du logement, la médiation peut intervenir pour gérer un conflit entre propriétaire ou locataire, par exemple, mais elle ne peut remplacer l'action non-violente (intervention contre des expulsions...).

Des citoyens et citoyennes peuvent se mettre hors la loi pour refuser de soutenir une décision de l'État. Des mouvements d'objection fiscale existent également un peu partout dans le monde : certains contribuables refusent de payer tout ou partie de leur impôt pour protester contre le surarmement ou l'arme atomique, par exemple. Le but est de refuser de s'associer à une politique considérée comme nuisible, et obtenir que le gouvernement en change.

Permettre toujours le dialogue avec les parties adverses

Par leur refus commun de la violence, médiation et action non-violente permettent toujours le dialogue avec les parties adverses. Elles donnent la possibilité aux personnes en souffrance de sortir d'une position éventuelle de victime pour devenir actrice dans le conflit qu'elles vivent. Elles ont également en commun de rétablir une forme d'équilibre dans le conflit, d'une part, et d'autre part de miser sur l'humanité et la créativité des personnes et des groupes pour sortir de la violence et construire la solution la plus juste aux conflits.

Par contre, l'action non-violente vise une modification du rapport de force alors que la médiation ne peut intervenir qu'entre des parties qui se reconnaissent égales en existence et acceptent une médiation neutre. La médiation vise une forme d'impartialité alors que l'action non-violente est, forcément, partisane ou perçue comme telle par la partie adverse. Cependant, s'engager pour une cause ne doit pas amener à un aveuglement de la part de celles et ceux qui prennent partie et qui doivent conserver un esprit critique et une ouverture. L'action non-violente a, clairement, pour objectif un changement de la société vers plus de justice, de respect des droits de l'Homme, non vers plus de fanatisme.

La médiation peut également changer la société en profondeur, à certaines conditions examinées par Jacques Salzer (pages 4 et 5). L'un des buts de la médiation est de permettre au conflit d'exister. Elle représente cette assurance qu'il n'est pas indispensable de passer par la violence pour se faire entendre, que l'on peut transfigurer la violence, lui donner un nouveau visage qui est celui du conflit. En cela, elle est porteuse du même projet que l'action non-violente. Face à telle colère d'un groupe social, face à une situation d'oppression qui ne change pas, faut-il privilégier la médiation ou l'action non-violente ? Ces deux approches apparaissent complémentaires, pouvant intervenir à des moments différents dans la gestion de crise et de conflits, mais ne pouvant se substituer l'une à l'autre. ♦

trouver une solution. Nous vivons avec l'obsession que l'harmonie est possible, que la séparation est insupportable à vivre. Or c'est justement dans l'absence de faire, mais dans la capacité d'être avec les médians pour leur permettre d'avancer dans leur perception du conflit que réside la particularité de la médiation.

- Les deux autres points essentiels, nous les avons déjà abordés. Il s'agit de ce travail hors du temps (*Chronos*) et de la réparation.

Si la médiation est une compétence, celle-ci doit être reconnue. Or en France, la plupart des médiateurs sont des bénévoles. Beaucoup sont retraités, mais d'autres font cela après leur travail. Le médiateur bénévole se trouve de plus en plus concurrencé par des professions qui voient dans la médiation une extension possible de leurs compétences ou de nouveaux marchés. Même si des compétences juridiques sont parfois nécessaires en médiation, défendre un client un jour et être médiateur le lendemain semble bien être deux démarches antagonistes. La question est donc bien de garantir l'impartialité des médiateurs. En France contrairement par exemple à l'Italie¹², les dossiers de médiation sont confiés surtout à des associations de loi 1901 et à des bénévoles. Pour garantir une impartialité et éviter une multiplication des expériences, il est essentiel que l'État reconnaise et prenne à sa charge directement l'intervention des médiateurs.

Il est donc juste de dire que la médiation relève d'une compétence, celle qui consiste à être sur le non-jugement, être capable d'accueillir les émotions, le désordre causé par le conflit et la souffrance qu'il génère, être capable de faciliter un cheminement, un questionnement intérieur des parties en conflit pour dépasser cette souffrance.

Responsabilité de l'État et des pouvoirs publics, elle est aussi du domaine éducatif de la construction de l'être quel que soit son âge, car connaître ses émotions, savoir prendre du recul face à une situation qui nous blesse devrait faire partie intégrante de tous les enseignements. Apprendre à accueillir ses propres émotions en même temps que celles des personnes en conflit devrait faire partie des premiers apprentissages de la vie, comme on apprend à lire ou à écrire. ◆

Quelques adresses pour se former à la médiation

- CMFM, Centre de médiation et de formation à la médiation, 24 rue Tournefort, 75005 Paris. Tél. 01 47 07 57 15.
- Boutiques de droit de Lyon, 45 rue Smith, 69002 Lyon. Tél. 04 78 37 29 07.
- Réseau des médiateurs associés d'Île-de-France, 304 allée du Dragon, 91000 Evry. Tél. 01 60 79 20 14.
- ANM, Association nationale des médiateurs, 38 bis rue Henri-Barbusse, 75005 Paris. Tél. 01 40 51 70 82.
- Comité national des associations et services de médiation familiale, BP n° 8, 14111 Louvigny. Tél. 02 31 29 18 80.
- APMF, Association pour la promotion de la médiation familiale, 325 rue de Vaugirard, 75015 Paris.
- Génération Médiateurs, 114 rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. 01 45 44 39 42.
- Marseille : un diplôme d'université (Certificat d'aptitude aux fonctions de médiateur familial) est proposé par le Centre de formation continue et d'éducation permanente (Case 20 - 3, place Victor-Hugo, 13331 Marseille Cedex 3. Tél. 04 91 10 60 86), l'Université de Provence (Aix-Marseille 1), et l'Institut régional du travail social (Tél. 04 91 76 92 00) à partir de mars 2000 et jusqu'en décembre 2001.

Lu dans Non-Violence Actualité d'octobre 1999

1) F. Bernard et R. Simonet, *Le Parcours et le projet*, les éditions d'organisation, 1997 ; Patrice Sauvage *L'impératif spirituel*, les éditions de l'atelier, 1999.

2) les médians sont les parties en conflit : la « victime », c'est-à-dire celle qui a déposé la plainte ; et son protagoniste, le « mis en cause ».

3) Jacqueline Morineau, *L'esprit de la médiation*, Érès, 1998.

4) Jürgen Habermas, *Morale et Communication*, Le Cerf, 1986.

5) Cf. Maryse Vaillant, *La réparation, de la délinquance à la découverte de la responsabilité*, Gallimard, 1999.

6) Sous la direction d'Olivier Abel, *Le pardon, briser la dette de l'oubli*, Le Seuil, Points essais, 1998.

7) CMFM (Centre de médiation et de formation à la médiation), 24, rue Tournefort, 75 005 Paris.

8) Notamment le *Bulletin officiel* du 15 octobre 1998, "Lutte contre la violence en milieu scolaire et renforcement des partenariats".

9) Génération Médiation, 114, rue de Vaugirard, 75 006 Paris.

10) Conférer le dossier de *Non Violence Actualité* sur "La Médiation".

11) Jacqueline Morineau, *L'esprit de la médiation*, Érès, 1998.

12) C'est par exemple le cas des médiateurs de « l'Ufficio per la mediazione di Milano ».

Civilités et incivilités scolaires

« De civilité, cy sont les oustils »¹

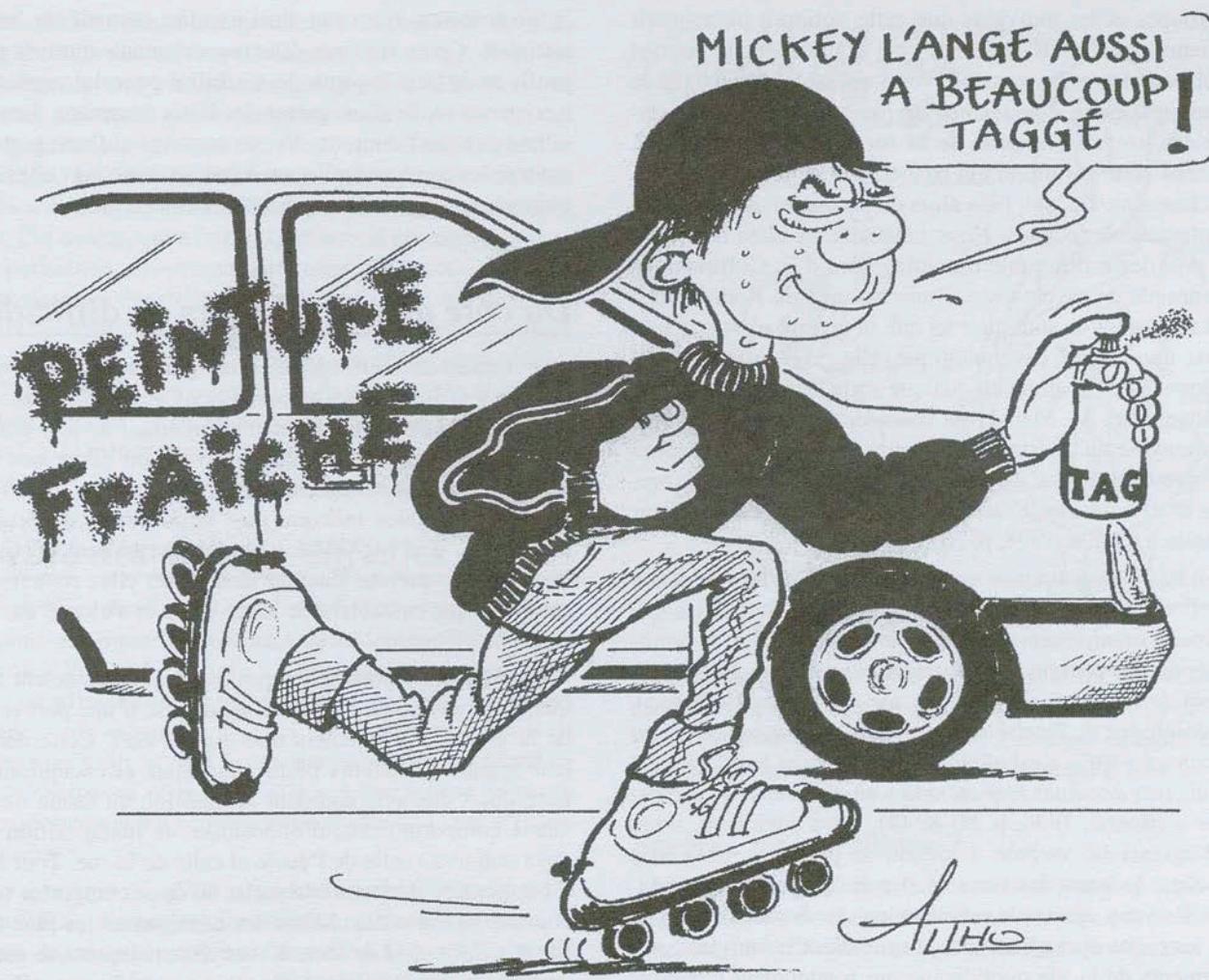
BERNARD SEUX*

*Principal-adjoint de collège, auteur de plusieurs articles, notamment dans Non-Violence Actualité et Les Cahiers pédagogiques.



Et si le sentiment d'insécurité provenait d'abord des incivilités, combien plus nombreuses que les actes violents !

Les lecteurs d'*ANV* mesurent bien que la violence est un sujet complexe et multiforme. Quand on veut traiter de la présence de ce phénomène dans les établissements scolaires, il est particulièrement nécessaire d'éviter les amalgames et les simplifications abusives quelle que soit la pression de l'actualité. Une expérience professionnelle de plus de dix-sept années en Zone d'éducation prioritaire en tant qu'instituteur spécialisé, directeur de Section d'enseignement général et professionnel Adapté, puis principal-adjoint de collège me conduit à penser qu'il est judicieux d'aborder le débat par le biais des notions de civilités et d'incivilités². Une étude³ personnelle limitée mais instructive me confirme dans cet avis. Quelques recherches récentes concernant la violence scolaire apportent toute la pertinence et l'autorité de chercheurs en sciences de l'éducation à cette approche. Il apparaît en effet à plusieurs d'entre eux⁴ que « *la violence à l'école n'est pas tant monde du délit qu'incivilité, désorganisation de l'ordre en commun* » (Debarbieux, 1996, p. 169), mais aussi que « *c'est la civilité scolaire qu'il s'agit aujourd'hui de redéfinir* » (Charlot, 1997, p. 13). Cet article souhaiterait contribuer modestement à la nécessaire réflexion commune à partir d'une pratique forcément partielle et localisée.



Civilité, vous avez dit civilité ?

Les notions de civilité ou d'incivilité sont maintenant couramment employées. Elles apparaissent régulièrement dans les articles traitant de la jeunesse des banlieues⁵. Il semble toutefois nécessaire d'en préciser le sens afin de ne pas contribuer à stigmatiser telle ou telle catégorie de popu-

lation⁶. Le terme civilité a été défini par Erasme dans son ouvrage *De la civilité puérile*⁷. Le célèbre humaniste de la Renaissance fut le premier à en faire une description complète et à la présenter comme une « partie de l'art d'instruire l'enfance » bien qu'elle soit « la plus humble section de la philosophie ». L'intéressant n'est pas la fonction de distinction, de démarcation sociale et de différenciation entre

les groupes et les individus que cette notion a pu acquérir ultérieurement⁸ mais celle qui vise à aménager le contact social pour le rendre possible voire agréable. Montaigne la présentait comme « *la science de l'entregent [...] conciliatrice des premiers abords de la société et familiarité* »⁹. Retenons cette définition qui concerne la régulation des rapports humains. Il s'agit bien alors de permettre et de faciliter les interactions sociales. Nous nous situons ainsi beaucoup plus près des travaux microsociologiques d'E. Goffman que des conseils de savoir-vivre d'une baronne de Rothschild¹⁰. Il est important de souligner ici que la civilité n'est pas seulement une qualité psychologique, elle revêt aussi un sens politique. Elle constitue en quelque sorte l'axe horizontal de la citoyenneté. M. Mauss¹¹ la considérait d'ailleurs comme un synonyme du civisme. Dans cet esprit, on peut donc soutenir que la civilité « *exprime tant la manière dont les rapports entre citoyens s'établissent que la condition de leur maintien* » (Gaille, 1998, p. 207).

En fait, beaucoup plus que de civilité, c'est de son défaut dont il est souvent question et ce sont les incivilités qui paraissent omniprésentes. À la suite de B. Charlot, on pourrait les définir comme « *les atteintes quotidiennes au droit de chacun de voir sa personne respectée* » (Charlot, 1997, p. 5). Le sociologue S. Roché souligne leur « *absence de statut conceptuel* » qu'il s'est appliquée à combler et leurs « *incarnations très anodines tout au moins en apparence et à court terme* » (Roché, 1996, p. 80 & 48). Elles englobent, selon lui, l'agressivité verbale, le défaut de politesse, les gestes obscènes, le bruit, les bousculades et les petites dégradations. Il faut y ajouter la privatisation des espaces collectifs dont les cages d'escaliers sont le symbole. Ce sont des comportements de la vie quotidienne qui n'atteignent guère les individus directement dans leur chair mais qui sont vécus comme une rupture du lien social. Ils sont à la base du sentiment d'insécurité en désorganisant ce que cet auteur nomme « *l'ordre en public* ». Ces conduites qui grippent les rouages des relations humaines quotidiennes constituent ainsi la première étape d'une « *spirale de la décomposition* »¹². Les incivilités par leur multiplication sapent l'idée de confiance mutuelle et introduisent une dose massive d'incertitude dans

la vie courante. Elles ont ainsi un effet corrosif sur les collectivités. Ce ne sont pas des comportements motivés par le profit mais leur logique de visibilité pose la question de l'existence réelle d'un garant des lieux communs. Les incivilités envoient donc un double message : d'une part elles incitent les uns à se replier ou à fuir ; d'autre part elles montrent que la voie est libre pour d'autres déviances¹³.

Du côté des professeurs en difficulté

Au cours de notre enquête, une grande partie des enseignants interrogés reconnaissent que la gestion de la discipline constitue un problème important de leur pratique quotidienne. Et selon eux, cela va croissant ! Pour nos interlocuteurs les comportements perturbateurs les plus difficilement supportables relèvent de l'impolitesse, du bruit, de l'irrespect. Ces incivilités viennent nettement en tête de leurs préoccupations dans la mesure où elles remettent en cause ce qui caractérise à leurs yeux la volonté de vivre ensemble.

Dans leurs réponses, les professeurs différencient nettement le domaine de l'indiscipline diffuse d'une part et celui de la violence proprement dite d'autre part. Cette dernière leur apparaît d'ailleurs plutôt marginale et exceptionnelle. La plupart des avis abordent la question en terme de nouveaux comportements, d'opposition, de juxtaposition entre deux cultures : celle de l'école et celle de la rue. Tour à tour il est question de façons de parler ou de se comporter vécues comme dérangeantes. Même les enseignants les plus attentifs aux difficultés de leurs élèves reconnaissent une certaine usure face aux multiples incivilités quotidiennes. Il s'agit surtout du langage argotique, des insultes, du bruit et des « vannes », de la bagarre plus ou moins ludique quasi-permanente. Les adultes reconnaissent leur difficulté à différencier, dans les comportements juvéniles les plus banals comme le port de la casquette en classe, ce qui relève de la provocation, du jeu ou de la méconnaissance des règles. La question de la politesse¹⁴ et de son bien-fondé apparaît en filigrane de nombreux propos.

Ces phénomènes correspondent à la présence de nouveaux publics scolaires qui viennent au collège avec les savoir-être de leur vie quotidienne. Ils font écho à ce que F. Dubet a nommé des « comportements *a-scolaires* » et G. Lapassade, le « *chahut endémique* » (Dubet, 1994 et Lapassade, 1993). Une présentation très complète de cette « *culture des rues* » a été réalisée récemment par un ethnologue. Cet auteur, qui a fait l’expérience d’enseigner en banlieue parisienne, montre en particulier comment « *l’institution scolaire se heurte aux membres d’un univers social et culturel qui lui est relativement étranger et inconnu* » (Lepoutre, 1997, p. 120). La plupart des enseignants n’habitent d’ailleurs plus le quartier où ils enseignent et ne fréquentent leurs élèves qu’au moment des cours, ce qui élargit le fossé de la méconnaissance mutuelle.

Du côté des élèves « difficiles »

Trois types de raisons sont d’abord fournis par les élèves pour expliquer le mauvais déroulement de certains cours où « *ils font le bordel* »¹⁵. Cependant, durant les entretiens, ils glissent progressivement d’une responsabilité imputée à eux-mêmes, « *Y a des élèves insupportables, ils insultent les profs* », ou à la matière enseignée, « *Quand ça nous intéresse, on reste tranquille* », à une remise en cause du comportement de certains enseignants, « *C'est à cause des profs* »¹⁶.

En évoquant ce qu’ils considèrent comme des attitudes provocatrices, les propos des adolescents tracent en creux le portrait de ce que serait pour eux un « *bon prof* ». Nous découvrons ainsi « *la figure idéale du professeur qui parvient à réaliser la quadrature du cercle de la fermeté, de la justice, de la compétence et de la sympathie* » (Dubet & Martuccelli, 1996, p. 187). La description proposée par les élèves est alors très proche de celle qu’effectuent ces deux sociologues de l’éducation.

Il est malheureusement impossible de s’arrêter ici sur la question majeure du sens que revêt l’école pour des adolescents en grand échec scolaire¹⁷. Retenons néanmoins que



pour eux les relations entre pairs ont souvent plus d’importance que les apprentissages scolaires : « *L’école, ça doit pas être un endroit que pour travailler. Y en a qui aiment l’école, moi j’aime bien mais c’est surtout les copains et tout.* »

Sévérité ou gentillesse ?

Les élèves souhaitent des enseignants ni trop rigides ni trop laxistes. « *Faut être entre les deux. Pas sévère-sévère, un peu quoi. Y a des limites. Pas trop gentil, pas trop méchant.* »

En fait, les élèves souhaitent des limites définies clairement. « *Y en a qui laissent faire. Tellement ils sont gentils que les élèves font ce qu'ils veulent. Il est sympa avec nous mais il se laisse trop faire. Il a ses limites comme nous on a nos limites. Il doit les montrer. S'il est pas assez sévère, on lui marche sur les pieds. Il faut des profs qui veulent se faire respecter.* » Le laisser-faire apparent d’un professeur peut être vécu par les élèves comme un abandon : « *Elle laisse*

tomber, elle en a rien à foutre de nous, on dirait. » Ces propos rejoignent tout à fait les conclusions de J.-P. Payet qui estime que « *ce que réclament les élèves, c'est un cadre qui tienne à distance les conflits [...] qui garantisse les conditions de calme et de confiance que nécessite l'apprentissage, au lieu d'activer les conflits par une logique de discrimination et d'humiliation* » (Payet, 1993, p. 104).

Cependant la fermeté ne doit pas devenir autoritarisme. « *Qu'il crie pas pour rien quand même : asseyez-vous, prenez vos cahiers ! On sait ce qu'on doit faire.* »

La limite entre la sévérité et la gentillesse passe peut-être par l'instauration de plages de « respiration » qui ponctuent le temps scolaire. « *Sévere, ouais, mais pas tout le temps. Comme madame X, elle est sévère mais elle rigole et tout. Mais quand même, quand y a le travail, c'est le travail.* »

Un « prof sympa »

Il est souvent fait référence au caractère sympathique de tel ou tel enseignant : « *Il est sympa avec nous, il est cool. On peut prendre le temps de discuter avec lui. Mais discuter attention, faut pas qu'on abuse. À la fin du cours. Il doit parler comme nous, un peu. Des fois on délire bien, ouais on délire bien avec monsieur C. Il est sympa, il sait rigoler avec nous. Bien sûr, quand il faut travailler, on travaille. Y en a, c'est pas bon, ils savent pas. Ils pensent qu'à travailler, travailler. On rigole à peine comme ça, il vient : "allez hop, ton carnet, dépêche-toi !" C'est bien que des moments le prof, il se mélange avec les élèves. Il faut que le prof, il arrive à se mettre à notre place, qu'il rigole avec les élèves.* »

Il semble donc que pour les élèves, un professeur sympathique sait à certains moments laisser de côté son personnage d'enseignant pour établir des rapports différents, moins strictement scolaires, avec ses élèves.

Un professeur efficace et compétent

Les élèves formulent des exigences concernant les qualités pédagogiques de leurs enseignants. Ils désirent un professeur qui d'une part se préoccupe individuellement d'eux

et de leur travail et qui d'autre part veille à la bonne organisation des apprentissages.

« *Il s'intéresse à nous. Il prend du temps pour nous expliquer. Quand on comprend pas un truc, il vient et tout ça. C'est un prof qui nous écoute. Y a certains profs qui nous ignorent. On dit : "monsieur, monsieur", il écoute pas. Ça met les nerfs, sûr. Y a des profs, ils nous entendent pas, aussi. Ils parlent, ils parlent, ils font qu'à parler et ils nous écoutent même pas. Quand on n'a pas compris, il nous envoie pas balader. "T'as pas fait tes devoirs, je m'en fous, tu vas voir le directeur tout à l'heure." Ça se voit qu'un prof, il veut nous faire apprendre, comprendre.* »

Les élèves, même les plus en difficulté, avancent des revendications quant à l'organisation pédagogique de la classe. Leurs préoccupations, souvent naïves, concernent la progression des cours, l'utilisation du matériel et de la parole et la répartition des élèves et des matières. Ce thème du « prof organisé, qui sait s'y prendre » est un critère souvent associé à l'expérience présumée des enseignants et peut pénaliser les « nouveaux profs ».

Le respect

La notion de respect est omniprésente dans les entretiens. Pour les élèves rencontrés, il est primordial de prouver sa valeur et de ne jamais perdre la face. Comme l'écrit D. Lepoutre, « *le principe de cohérence de la culture des rues, c'est l'honneur* » (Lepoutre, 1997, p. 269). Le plus important est alors de « *pas se faire foutre la honte* ». Dans les relations pédagogiques d'un collège de banlieue, « *nombre d'interactions sont parasitées par l'obsession de la dignité, par la menace de l'indignité* » (Payet, 1995, p. 11).

« *Le prof, il faut pas lui manquer de respect, c'est un adulte.* » Cet avis semble être globalement partagé, mais les élèves soulignent aussi la nécessité d'une réciprocité. Ils revendentiquent un respect mutuel. Toute la difficulté est de le définir concrètement.

« *Y a un prof qui dit à un élève : "ta mère, elle t'a mal éduqué." Ça se fait pas. C'est pas normal de parler de la famille déjà. Insulter, frapper, parler de la famille, se*

moquer, faire des réflexions sur la façon dont on est, tout ça... le prof, il a pas le droit. Les profs, ils sont là pour nous apprendre pas pour nous critiquer sur la façon dont on s'habille et tout. »

Cette demande répétée de bannir les allusions à la famille et à l'apparence semble signifier que les rapports et les prérogatives de l'école sont pour les élèves, nettement différenciés de ceux de la famille. Les propos recueillis en témoignent : « *Le prof, il a pas le droit de donner des ordres en dehors de l'école. Il peut donner des ordres que sur l'école. Sinon, il a rien à nous dire. S'il dit : "j'ai vu ton frère dans le quartier et tout, il faisait ça..." Ça le regarde pas.* »

Cela concerne par exemple le sujet épineux des devoirs à la maison et de leur oubli. Par ailleurs, le rappel systématique des règles peut conduire à l'inverse de l'objectif visé : « *S'il avait pas demandé [de faire silence] ça se serait bien passé. S'il le dit, ils font le contraire. Il a pas confiance en nous.* »

Sanctions et justice

Les élèves reconnaissent le bien-fondé de certaines sanctions, mais ils sont très sensibles à ce qu'ils considèrent comme des injustices. Les punitions ne doivent pas être ressenties comme humiliantes. « *Elles doivent aller avec les conneries qu'on fait.* » Un professeur juste doit avant tout, selon eux, éviter les punitions générales et punir le seul coupable. Pour cela il doit se débrouiller seul sans faire appel à l'administration trop systématiquement et compter sur la solidarité affichée du groupe d'élèves : « *On n'est pas des balances.* »

Par ailleurs, les adolescents sont sensibles à ce qu'ils considèrent comme de l'acharnement. Ils revendiquent le fait de pouvoir perdre leur étiquette de déviant. Le regard du professeur ne doit pas leur interdire toute porte de sortie.

« *Être sévère quand il faut mais, y a des fois, j'en connais, monsieur C, je fais des bêtises, je suis puni, c'est bon. Mais des moments, je fais presque rien et puis quand je lui demande des trucs, il me dit... Par exemple, une fois il va dans la classe de madame D. Y avait du bruit, il me demande de mon carnet, je lui dis d'accord, il me dit tu me dois deux*

heures... Et puis après quand je lui demande des trucs pour travailler, il dit : "Oh ! Non, je m'intéresse pas à toi pour travailler, c'est pas la peine". Je m'en tape, je pose ma tête et je dors. Quand j'ai envie de travailler, il dit non et quand j'ai pas envie, il m'engueule. Je sais pas, des moments, c'est eux aussi. »

Les élèves ne rejettent pas les règles en général. Il en est de même pour les sanctions. Souvent et paradoxalement, les plus en rupture avec l'ordre scolaire dénoncent ce qu'ils considèrent comme un certain laxisme de l'institution et réclament l'application des sanctions les plus dures aux contrevenants. Ils discutent par contre du bien-fondé de telle ou telle règle ou punition particulière quand ils se sentent directement concernés. « *Pas d'insulte, pas de bagarre, pas de cutter, c'est normal mais pas de boules de neige, là... Ils nous laissent pas nous exprimer, si on a une histoire, direct le carnet, direct. Pas le droit de fumer, on est assez grand. On fume de l'autre côté du portail, alors ?* » Ou encore : « *Pas fumer, pas de bombe lacrymogène, pas de marqueur, ouais, mais le walkman, faut pas abuser quand même et le chewing-gum non plus.* »

La différence d'application des mêmes règles aux professeurs et aux élèves qui transparaît parfois dans les entretiens, contribue aussi à l'incompréhension. Ainsi en est-il par exemple de l'interdiction de fumer, de circuler dans telle zone d'un établissement ou d'utiliser des locaux chauffés pendant les récréations. L'organisation de la file d'attente au self et les éventuels passages prioritaires sont aussi souvent critiqués par les adolescents. Ces quelques exemples sont très révélateurs d'une (in)civilité concrète au quotidien.

Un parcours de la civilité à la citoyenneté en passant par la morale

Il paraît urgent de se préoccuper de ces multiples petits faits, anodins en apparence mais qui empoisonnent le climat scolaire et créent quotidiennement des tensions. Celles-ci engendrent un sentiment d'exaspération et d'insécurité.

Elles finissent par dégénérer en incidents plus graves. « *L'école ne brûle pas [...] mais il faut prendre au sérieux les formes moins spectaculaires de violence que sont les incivilités* » (Debarbieux, 1996, p. 75). Il semble pour cela nécessaire de donner la parole aux acteurs de la vie scolaire, d'encourager leur dialogue afin de consolider ou rétablir « *le consentement instaurateur du vivre ensemble* » (Ricœur, 1996, p. 176). Une récente recherche souligne l'importance de la communication dans les établissements et soutient qu'« *une des stratégies possibles pour éviter la violence est le rétablissement de la confiance par une amélioration de l'écoute et un partage de la parole* » (Debarbieux, 1999, p. 149).

« La responsabilité des pouvoirs publics et des acteurs sociaux est d'ouvrir la voie [...] de la résolution positive des conflits, de la réaction non-violente. »

Bernard Seux

Nous rejoignons G. Roche pour affirmer que la civilité est un préalable au civisme et à la citoyenneté¹⁸. Elle est en effet constitutive du rapport le plus immédiat et banal entre concitoyens dans les espaces publics. Une nouvelle civilité scolaire ne pourra pas faire l'économie d'une redéfinition concrète du respect mutuel tel que le conçoivent et le vivent adolescents et adultes. Il est possible de se référer alors à une formulation de l'antique « règle d'or » qui fasse référence à l'œuvre de P. Ricœur : « *Le respect, c'est la capacité à traiter autrui comme soi-même et soi-même comme autrui* » (Abel, 1996 A, p. 69). La tâche immense consiste ensuite à traduire cette belle formule en actes concrets dans les interactions quotidiennes des établissements. Le banal salut échangé le matin au portail de l'établissement entre adultes et adolescents en fait sans doute partie. Il peut en constituer un symbole. Nous entrons à cette occasion de plein pied dans le domaine de la réflexion éthique ou morale¹⁹.

Sur le terrain, des pédagogues travaillent depuis de nombreuses années sur le rapport des élèves à la loi par l'intermédiaire des conseils de coopérative scolaire par exemple. On

voit actuellement se multiplier des expériences visant à expliciter les règles de vie commune au collège par la réécriture des règlements intérieurs en terme de droits et devoirs des acteurs de la communauté éducative²⁰. Ces différentes pratiques relèvent de l'éducation civique, de la « *démopédie* »²¹ indispensable (Leleux, 1997, p. 28) mais il est sans doute nécessaire, aujourd'hui, d'aller au-delà.

S'il est possible de retenir de multiples apports de la pédagogie coopérative de Freinet, la pratique pédagogique nous conduit à ouvrir de nouvelles pistes et à réfléchir à la notion de conflit et à la gestion de celui-ci. Il s'agit concrètement de promouvoir une autre culture des oppositions et désaccords quotidiens et d'en adopter une approche constructive. « *Dans une société à la recherche de nouveaux repères et de lien social, les processus de régulation des conflits sont indispensables à une expression des rapports de force sans dérapage vers la violence.* »²² S. Roché démontre parfaitement que les incivilités entraînent de la part de ceux qui y sont confrontés des réactions de fuite, de repli sur soi ou au contraire des réactions violentes. La responsabilité des pouvoirs publics et des acteurs sociaux est d'ouvrir la voie à une quatrième solution : celle de la résolution positive des conflits, de la réaction non-violente. Même si elles ne se qualifient pas de cette manière, toutes les expériences de médiation sociale dans les espaces publics se déroulent dans cet esprit. Afin de lutter contre les incivilités S. Roché propose par exemple d'établir dans les collectivités des « *règle d'hospitalité* » qui indiquerait aux usagers à la fois qu'ils sont accueillis mais aussi qu'il existe un garant des lieux. L'école pourrait davantage s'inspirer de cette pratique expérimentée par des offices d'HLM ou des réseaux de transports urbains²³. Cela commence heureusement ici ou là.

Dans les établissements scolaires, des expériences de médiation scolaire par les pairs se mettent progressivement en place. P. Meirieu a bien montré que « *l'éducation ne peut pas faire l'économie de la médiation, elle doit au contraire s'efforcer d'introduire systématiquement des systèmes médiateurs qui permettent de déverrouiller les relations duelles et d'introduire un référent extérieur* » (Meirieu, 1995, p. 182).

Être citoyen dans mon collège

« Le respect, c'est la capacité à considérer autrui comme soi-même et soi-même comme autrui. »

Le respect mutuel est indispensable pour pouvoir vivre ensemble. La communauté scolaire est formée d'adolescents et d'adultes. Le respect est un droit et un devoir pour chacun d'entre eux. Cependant les responsabilités, statuts et âges différents, des adultes-majeurs d'une part et des adolescents-mineurs d'autre part leur attribuent des places et rôles différents, non interchangeables dans la vie du collège.

Pour organiser la vie en commun, des règles sont nécessaires. Dans la mesure où elles sont respectées, elles permettent une certaine qualité de relation qui autorise alors l'accès à certains droits.

DEVOIRS DES ÉLÈVES

- 1) Je dois respecter l'autre (camarade ou adulte) et je ne dois pas utiliser la violence physique ou verbale.
- 2) Je dois m'adresser à toutes les personnes rencontrées avec politesse et en respectant certaines règles de prise de parole : forme, lieu et temps (par exemple : lever la main pour demander la parole en cours).
- 3) Je dois choisir mes délégués sérieusement et régler les conflits par la discussion.
- 4) Je dois respecter la propreté et l'état des lieux et du matériel.
- 5) Je ne dois pas perdre mon temps. Je dois venir au collège à l'heure et avec le matériel nécessaire à tous les cours et activités auxquels je participe.
- 6) Je dois faire régulièrement le travail demandé et être attentif en cours.
- 7) Je dois adopter une attitude honnête et respecter le travail de tous.
- 8) Je dois respecter les consignes de circulation et de sécurité dans mon comportement quotidien. Par exemple : je dois circuler calmement dans les couloirs et suivre les consignes indiquant les lieux, sens et horaire de circulation.
- 9) Je ne dois pas apporter d'objets de valeur ou dangereux au collège. Je dois faire attention à mon matériel.
- 10) Je dois me comporter correctement dans toutes les activités scolaires ou extra-scolaires.

DROITS DES ÉLÈVES

- 1) J'ai droit au respect de tous. J'ai le droit d'être écouté et aidé en cas de difficultés.
- 2) Je peux donner mon avis et m'adresser à toutes les personnes du collège sur un sujet qui me concerne directement.
- 3) J'ai le droit d'être représenté et d'élire des délégués.
- 4) J'ai le droit de travailler dans des locaux aussi propres et en bon état que possible.
- 5) Au collège, je suis en droit de recevoir un enseignement.
- 6) Je peux demander des explications supplémentaires au sujet des cours.
- 7) J'ai le droit de travailler dans la confiance et dans le calme.
- 8) J'ai le droit d'être et de circuler dans l'établissement en sécurité.
- 9) J'ai droit à la plus grande sécurité possible de mes biens dans la limite des responsabilités du collège.
- 10) Je peux participer aux activités extra-scolaires proposées. Je peux m'inscrire à des activités d'atelier et de clubs dans la limite des places disponibles.

Lu et approuvé le... Signature de l'élève :

Des pratiques porteuses d'espoir se multiplient actuellement dans des établissements scolaires autour d'équipes d'enseignants qui mettent en place des processus de résolution des petits litiges entre élèves par des pairs médiateurs²⁴.

Il convient aussi d'ouvrir la réflexion pédagogique sur le rôle de la punition en éducation, sur sa manière de dire le droit. Pour cela il apparaît indispensable de se référer aux apports d'E. Prairat et de prendre en compte sa réflexion sur les caractéristiques de la sanction éducative. Celle-ci nécessite en effet quatre conditions pour éviter les écueils de l'injustice, de la vengeance ou de l'inefficacité. Il faut que la punition reste individuelle, qu'elle porte sur des actes, qu'elle prive de l'exercice d'un droit et qu'elle s'accompagne d'une procédure réparatoire. La sanction a par ailleurs une triple finalité, tout d'abord psychologique, pour réconcilier le fautif avec lui-même, ensuite éthique, pour responsabiliser la personne par rapport à ses actes et enfin politique, car elle rappelle la loi pour préserver l'identité du groupe²⁵.

Les incivilités nous renvoient aussi à une réflexion sur les valeurs communes²⁶ de référence et sur le sens attribué à l'école par les acteurs de la démocratie. Comme le montre G. Coq, nous sommes conduits à nous interroger sur « *le fondement éthique du lien social* » (Coq, 1999, p. 50)²⁷. Il s'agit finalement du débat sur la place réservée à l'intériorisation « *des règles de vie fondée sur les repères d'une morale civique* »²⁸ au sein de l'institution scolaire²⁹. F. Buisson demandait déjà à l'instituteur de la Troisième République d'être « *un maître de morale en même temps qu'un maître de langue ou de calcul pour que son œuvre soit complète* »³⁰. Il reprenait ainsi l'idée développée par J. Ferry dans sa célèbre lettre aux instituteurs de novembre 1883³¹. Sans idéaliser à tort le passé, il paraît aujourd'hui nécessaire d'envisager les conditions d'une « *moralité laïque critique et différente des sermons laïques aussi ennuyeux que détestables* » (Hayat, 1998, p. 150). J. Baubérot ouvre à ce sujet quelques pistes de réflexion intéressantes et propose par exemple de « *retravailler sur la notion de dignité [...] clé de voûte de la moralité laïque* » (Baubérot, 1997, p. 334). Des enseignants côtoyant quotidiennement des adolescents à l'image d'eux-mêmes lézardée par la disqualification scolaire et sociale qui

les incite souvent à envisager la violence comme la seule issue, perçoivent l'urgence et la pertinence d'une telle approche. Ils rejoignent alors le philosophe pour considérer que « *la morale est la figure que revêt la sollicitude face à la violence et à la menace de violence* » (Ricœur, 1991, p. 262). C'est peut-être plus particulièrement dans ces situations conflictuelles douloureuses que les éducateurs peuvent comprendre la double responsabilité qu'ils doivent assumer, d'après H. Arendt, envers l'enfant d'une part et envers le monde commun d'autre part en les protégeant réciproquement l'un de l'autre³².

Il n'est certes pas question d'envisager l'imposition d'une morale hétéronome mais peut-être de relire et d'actualiser le débat entre J. Piaget et E. Durkheim, afin de redéfinir la place respective accordée dans les pratiques pédagogiques aux différentes notions de coopération et de respect mutuel prônées par le premier ou à celles de discipline, d'attachement au groupe social, d'autonomie de la volonté et d'autorité défendues par le second. Les incivilités nous incitent ainsi à relever « *le défi qui vise à éduquer à l'autonomie morale* » (Xypas, 1996, p. 4). Par précaution, soulignons cependant qu'aborder le sujet délicat du « *retour de la morale* », que réhabiliter un terme considéré jusqu'à peu comme désuet voire oppressif doit par ailleurs veiller à ne pas contribuer à l'essor d'un « *ordre moral* » hypocrite et malsain aux relents de défiance envers des prétendues « *classes dangereuses* »³³. A. Etchegoyen propose une réflexion qui répond à ce souci en présentant la notion de responsabilité qui est souci de l'autre, de l'avenir et des conséquences de nos actes ou décisions comme « *le principe moral émergent de notre temps* » (Etchegoyen, 1999, p. 171)³⁴. Le philosophe ouvre ainsi une voie intéressante vers une « *moralité ni hargneuse ni réactionnaire* »³⁵. D'autres travaux actuels vont dans cette direction et tendent à réaffirmer eux aussi que « *la morale n'appartient ni au registre de la désuétude ni à celui du danger* » (Baudart, 1998, p. 9).

La recherche d'une « *civilité pour aujourd'hui* »³⁷ ne peut évidemment concerner uniquement l'école mais intéresse l'ensemble de la Cité. À ce propos, le quotidien *Le Monde* a ouvert l'an dernier ses colonnes à quelques intellectuels

appelant à « *refonder la République* » et affirmant que « *c'est en tendant vers une tolérance zéro face à la petite incivilité qu'on pourra demain remédier à l'incivisme en grand* »³⁸. Vaste et ambitieux programme qui a suscité un débat aussi vif que nécessaire dans plusieurs revues³⁹. À un niveau plus modeste, les établissements scolaires de banlieue restent un des derniers espaces — la cité scolaire — où se côtoient des populations diverses et où se tisse encore fragilement du lien social⁴⁰. Ils représentent ainsi des sites privilégiés pour l'élaboration d'une civilité, première étape indispensable à un apprentissage de la citoyenneté. Ils sont des lieux où face aux multiples incivilités, des personnels prennent en compte la double nécessité de socialiser les élèves et de former des citoyens sans renier pour cela la mission d'instruction. Ces équipes éducatives démontrent quotidiennement qu'il n'existe pas de « *handicap socio-violent* » et que « *le mérite d'être là dans la faille de la précarité, a pour corollaire l'obligation d'agir* » (Debarbieux, 1999, p. 177).

Il est peut-être temps alors, de graver aux frontons de ces écoles, collèges et lycées, près de la triade républicaine, un extrait de la formule que Gargantua fit inscrire au-dessus de la grande porte de l'abbaye de Thélème : « *De civilité, cy sont les oustilz.* » Ouvrons donc la boîte à outils de la civilité, de l'urbanité ou de l'hospitalité pour bâtir cette « *école du respect* »⁴¹ qu'évoque le ministre de l'éducation nationale. ◆

à la construction scolaire des civilités. Les équipes pédagogiques et une soixantaine d'adolescent(e)s de classe de troisième de six SEGPA urbaines de Saint-Étienne et de sa périphérie ont été concernés par ce travail de type qualitatif.

4) Le sociologue lyonnais J.-P. Payet semble avoir été l'un des premiers à s'intéresser à la construction des civilités scolaires. Il attire en particulier notre attention sur les « *civilités cachées* » instituées par la constitution des classes, les projets d'établissements et l'accueil des parents dans les collèges de banlieue. Ce sujet important ne pourra pas être abordé ici.
Cf. bibliographie.

5) Voir en particulier l'intéressant article de D. Lepoutre dans *Le Monde de l'éducation* de juillet-août 1997.

6) Les sociologues de l'éducation E. Debarbieux et J.-P. Payet soulignent à maintes reprises les risques d'*« ethnicisation* » des phénomènes de déviance scolaire et nous alertent face au retour du concept d'enfant sauvage, voire d'enfant « de » sauvage sinon des « sauvageons ». Cf. en particulier leurs contributions au n° 123 de la *Revue française de pédagogie*. Cf. aussi l'article d'E. Debarbieux dans *Le Monde de l'éducation* de février 2000.

7) On peut en trouver une traduction dans l'ouvrage *La bienséance, la civilité et la politesse enseignées aux enfants*, édition Jean-Michel Place Le Cri, 1992.

8) Pour une présentation détaillée de la civilité et de son histoire, voir N. Elias et C. Pernot en bibliographie.

9) *Essais*, I- XIII, Le Livre de poche, 1972, p. 86.

10) I. Joseph soutient que c'est par l'étude des civilités de la vie quotidienne que la sociologie de Goffman a bouleversé le débat des sciences sociales. D'où l'importance de s'intéresser à ces interactions.
Cf. bibliographie.

11) (Mauss, 1950, p. 279). Il est intéressant de se reporter aux conclusions de l'*Essai sur le don* où l'auteur présente ses conclusions de morale (ou de civilité ou de civisme). Pour trouver « *quel est le bien et le bonheur* », il faut d'abord « *savoir poser les lances* » et accepter de « *s'asseoir autour de la Table-Ronde* », comme les chevaliers du roi Arthur.

12) Ce phénomène a été repéré au niveau scolaire par Y. Bottin qui présente les quatre stades de dégradation de la vie scolaire à la suite d'observation en Seine-Saint-Denis. In *Éducation et management*, n° 39, 1994.

13) Ce paragraphe reprend largement les propos de S. Roché lors d'une conférence au Centre régional de documentation pédagogique de Lyon, en janvier 2000, devant des chefs d'établissement.

14) La linguiste C. Kerbrat-Orecchionni a consacré une partie importante de son travail relatif aux interactions verbales à la question de la politesse. Elle la présente comme un système de ménagement des faces et des territoires respectifs des interlocuteurs visant à minimiser les tensions et à réduire conflits et angoisse. La revue *Autrement* relative à la politesse (série *Morales* n° 2, 1991), aborde le sujet avec la même approche en particulier dans l'article « Barrage contre la violence ». Voir aussi le très intéressant article consacré aux modes d'apprentissage de la politesse dans la petite enfance de S. Duchesne dans la revue *Esprit* de juillet 1997. S. Roché

1) Rabelais, *Gargantua*, chapitre 54.

2) Cette expérience a été confrontation répétée avec ce que J.-P. Payet qualifie de « *sale boulot* » (cf. bibliographie), c'est-à-dire avec une division morale du travail éducatif qui délègue à certains acteurs du système éducatif la gestion des déviances scolaires. Cet article répond à un besoin de donner du sens à des pratiques quotidiennes pour quelqu'un qui accorde par ailleurs de l'importance à ce que la notion de non-violence a apporté en philosophie et en politique.

3) Il s'agit d'un mémoire de diplôme de directeur d'établissement d'enseignement adapté et spécialisé soutenu en juin 1996. L'enquête a consisté à recueillir l'avis de différents acteurs scolaires sur la qualité de leurs interactions dans le quotidien pour en tirer des enseignements relatifs

Bibliographie

- ABEL, Olivier (1996 a) - *Paul Ricœur : La promesse et la règle*. Michalon
- ABEL, Olivier (1996 b) "Du civisme protestant et de l'urbanité en général", *Le civisme* : 47-59. Éd. Autrement
- ABEL, Olivier (1996 c) "La demande d'éthique : mode ou transformation durable ?", *Quelle place pour la morale ?* : 13-21. Desclée de Brouwer
- AERE (Association pour l'éveil à la responsabilité) (1997) - *Éduquer à la responsabilité*. Chronique sociale
- ARENTE, Hannah (1972) - *La crise de la culture*. Gallimard
- BAUBEROT, Jean (1997) - *La morale laïque contre l'ordre moral*. Seuil
- BAUDART, Anne (1998) - *La morale et sa philosophie*. Flammarion
- BAYADA, Bernadette et alii (1997) - *Conflit, mettre hors-jeu la violence*. Chronique Sociale
- CHARLOT, Bernard et alii (1997) - *Violences à l'école. État des savoirs*. A. Colin
- COMTE-SPONVILLE, André (1998) - *Pensées sur la morale*. Albin Michel
- COQ, Guy (1999) - *La démocratie rend-elle l'éducation impossible ? Parole et silence*
- DEBARBIEUX, Éric (1996) - *La violence en milieu scolaire*. 1 ESF
- DEBARBIEUX, Éric (1999) - *La violence en milieu scolaire*. 2 ESF
- DEVELAY, Michel (1996) - *Donner du sens à l'école*. ESF
- DIAZ Babeth et alii (1998) - *Contre violence et mal-être : la médiation par les élèves*. Nathan
- DUBET, François (1994) - "Les mutations du système scolaire et les violences à l'école", *Les cahiers de la sécurité intérieure* n° 15 : 11-26.
- DUBET, François et Danilo MARTUCELLI (1996) - *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*. Seuil
- DUBREUIL, Bertrand (1999) - *Collèges en milieux populaires*. L'Harmattan
- DURKHEIM, Émile (1963) - *L'éducation morale*. PUF
- ELIAS, Norbert (1973) - *La civilisation des mœurs*. Calmann-Lévy
- ETCHEGOYEN, Alain (1999) - *La vraie morale se moque de la morale*. Seuil
- GAILLE, Marie (1998) - *Le citoyen*. Flammarion
- HAYAT, Pierre (1998) - *La laïcité et les pouvoirs*. Kimé
- JOSEPH, Isaac (1998) - *Erving Goffman et la microsociologie*. PUF
- KERBRAT-ORECHIONNI, Catherine (1992) - *Les interactions verbales*. A. Colin
- LAPASSADE, Georges (1993) - *Guerre et paix dans la classe... la déviance scolaire*. A. Colin
- LEGRAND, Louis (1995) - *Une école pour la justice et la démocratie*. PUF
- LELEUX, Claudine (1997) - *Repenser l'éducation civique*. Cerf
- LEPOUTRE, David (1997) - *Cœur de banlieue*. O. Jacob
- MAURY, Liliane (1999) - *L'enseignement de la morale*. PUF
- MAUSS, Marcel (1950) - *Sociologie et anthropologie*. PUF
- MEIRIEU, Philippe et Marc GUIRAUD (1997) - *L'école ou la guerre civile ?* Plon
- MEIRIEU, Philippe (1995) - *La pédagogie entre le dire et le faire*. ESF
- PAGONI-ANDREANI (1999) - *Le développement socio-moral. Des théories à l'éducation civique*. Presses universitaires du Septentrion
- PAYET, Jean-Paul (1993) - "Ce que disent les mauvais élèves. Civilités et incivilités dans les collèges de banlieue", *Migrants formation* n° 92 : 100-111
- PAYET, Jean-Paul (1995) - *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*. A. Colin
- PAYET, Jean-Paul (1997) - "Le sale boulot. Division morale du travail dans un collège de banlieue", *Les annales de la recherche urbaine* n° 75
- PERNOT, Camille (1996) - *La politesse et sa philosophie*. PUF
- PIAGET, Jean (1997) - *L'éducation morale à l'école*. Anthropos
- PIAGET, Jean (1998) - *De la pédagogie*. O. Jacob
- PRAIRAT Eirick (1999) - *La sanction : petites méditations à l'usage des éducateurs*. L'Harmattan
- ROCHE, Georges (1993) - *L'apprenti-citoyen : une éducation civique et morale pour notre temps*. ESF
- ROCHE, Georges (1998) - *Quelle école pour quelle citoyenneté ?* ESF
- ROCHE, Sébastien (1996) - *La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité ?* Seuil
- RICCEUR, Paul (1990) - *Soi-même comme un autre*. Seuil
- RICCEUR, Paul (1991) - *Lectures 1. Autour du politique*. Seuil
- RICCEUR, Paul (1993) "Le soi digne d'estime et de respect", *Le respect* : 89-102. Éd. Autrement
- RICCEUR, Paul (1996) "Pouvoir et violence", *Politique et pensée. Colloque H. Arendt* : 157-178. Payot et Rivages
- WEIL, Simone (1999) - *Œuvres*. Gallimard
- WOODS, Peter (1990) - *L'ethnographie de l'école*. A. Colin
- XYPAS, Constantin et alii (1996) - *Éducations et valeurs*. Anthropos

souligne pour sa part que le salut incarne concrètement l'idée de collectivité. Des échanges rituels entre individus semblent nécessaires pour faire vivre au quotidien le lien social, le salut en public en fait partie.

15) Les passages en italique sont des extraits d'interviews de collégiens.

16) Ce travail renvoie ici aux apports de la sociologie interactionniste (cf. Woods, 1990) qui a analysé les règles de désordre scolaire et en particulier les rétributions des offenses présumées imputées aux professeurs par les élèves.

17) B. Dubreuil a récemment montré combien l'école manque de sens pour des adolescents de familles populaires et propose des pistes pour « vivre et apprendre au collège ». Pour M. Develay, « comprendre le rapport des élèves au savoir et à la loi est le fondement de la professionnalité de l'enseignant qui doit permettre aux élèves de donner du sens à l'école et à ce qu'ils y font. » Cf. bibliographie.

18) Se reporter en particulier au chapitre intitulé : « Civilité, civisme et citoyenneté pour l'école de ce siècle » de son dernier ouvrage cité en bibliographie.

19) Les deux termes sont ici synonymes. Dans cet article nous utiliserons surtout le second, car il n'est pas nécessaire de distinguer, en première approche, le plan téléologique de l'éthique, du plan déontologique de la morale que P. Ricœur définit comme la structure de sa « petite éthique » qui comprend aussi la sagesse pratique (Ricœur, 1990, p. 337). Notons par ailleurs que le philosophe associe les notions d'estime et de respect. Pour l'auteur, il existe un lien entre l'estime de soi et l'évaluation éthique de nos actions comme il y a un lien entre le respect de soi et l'évaluation morale de ces mêmes actions. « En quel sens nous estimons-nous ou nous respectons-nous ? La réponse est : en tant que capables de nous désigner comme les locuteurs de nos énonciations, les agents de nos actions, les héros et les narrateurs des histoires que nous racontons. À ces capacités s'ajoutent celles qui consistent à évaluer nos actions en terme de bon et d'obligatoire. [...] Je ne peux pas exprimer de l'estime pour moi-même sans attribuer à l'autre la même possibilité de s'estimer lui-même comme un sujet capable. [...] De même, la reciprocité semble être une partie constitutive du sentiment de respect » (Ricœur, 1993, pp. 100-101).

20) Le texte en annexe a été élaboré par les enseignants et les délégués des élèves d'un collège de la banlieue stéphanoise pour compléter le règlement intérieur inscrit dans le carnet de liaison. Après des débats intenses, la colonne des devoirs a été placée avant celle des droits. Cette décision fait écho aux propos dérangeants de S. Weil au début de *L'enracinement* : « La notion d'obligation prime celle de droit, qui lui est subordonnée et relative. [...] Un homme considéré en lui-même, a seulement des devoirs, parmi lesquels se trouvent certains devoirs envers lui-même. Les autres, considérés de son point de vue, ont seulement des droits. Il a des droits à son tour quand il est considéré du point de vue des autres, qui se reconnaissent des obligations envers lui » (S. Weil, 1999, p. 1027).

21) C. Leleux présente la *démopédie* comme une éducation à la démocratie fondée sur l'autonomie, la coopération et la participation. Cf. bibliographie.

22) *Conflit : mettre hors-jeu la violence*, page 10. Cet ouvrage, réalisé par l'équipe du journal *Non-Violence Actualité*, représente un outil de base qui devrait se trouver dans tous les centres de documentation des établissements scolaires. Cf. bibliographie.

23) Y. Grasset, responsable du service prévention-sécurité de la Société de transports de l'agglomération stéphanoise (Stas), a défini dans cet esprit le travail des agents de médiations présents dans les bus. Pour ce sociologue qui a collaboré aux recherches de S. Roché « de nouveaux professionnels de l'ordre en public viennent s'occuper des interstices collectifs impersonnels. Il s'agit d'une professionnalisation de la réprobation par la veille et la réprimande. La ternaire prévention, hospitalité et sanction remplace le binaire classique prévention-répression. »

24) B. Diaz et B. Liatard-Dulac proposent une présentation très complète de la médiation scolaire par les pairs. Parmi les nombreuses expériences en cours, le collège et les écoles primaires du Chambon-Feugerolles dans la Loire ont mis en place dans le cadre du Réseau d'éducation prioritaire depuis trois ans une formation d'élèves médiateurs grâce au concours de J.-P. Bonafé-Schmitt et ses collaborateurs.

25) En particulier, E. Prairat, *La sanction : petites méditations à l'usage des éducateurs*. Cf. bibliographie. E. Debarbieux dans son dernier ouvrage souligne la nécessité et l'intérêt d'une telle réflexion pour combattre la violence scolaire.

26) Ainsi la Zone d'éducation prioritaire du Chambon-Feugerolles dans la Loire a discuté et rédigé une « *Charte des valeurs partagées* ». Ce document a été signé par l'ensemble des institutions, associations et individus membres de la ZEP qui sont chargés d'adapter la Charte à leur contexte de travail particulier.

27) Dans cet ouvrage G. Coq explore ce qu'il qualifie de carences majeures de l'école actuelle dans l'éducation morale, l'éducation du citoyen et l'initiation aux enjeux de sens. Tout à fait intéressant malgré des charges inutiles contre « la pédagogie ».

28) *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 36 du 16 octobre 1997.

29) L. Legrand écrivait « qu'il est indispensable de réfléchir aux conditions actuelles d'une prise en compte, à l'école, de valeurs communes et de la renaissance d'un nouvel enseignement de la morale » (Legrand, 1995, p. 84). Il semble avoir été entendu comme l'indique l'organisation par le ministère de l'éducation nationale des « *Initiatives citoyennes* » et l'affirmation que « l'établissement doit être porteur d'un projet global d'éducation comportant une éducation à la civilité, à la vie sociale et à la morale civique » (BOEN, n° 6 du 5 février 1998)

30) F. Buisson, article « Politique » du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Hachette, 1912, p. 2399.

31) Pour découvrir les débats du XIXe siècle sur la morale à l'école, on peut se reporter avec profit à l'ouvrage de L. Maury. Cf. bibliographie.

32) Nous faisons référence ici au fameux texte intitulé « La crise de l'éducation ». Cf. bibliographie.

33) M. Pagoni-Andréani propose par exemple une réflexion de fond sur le lien nécessaire entre autonomie du jugement moral et coopération sociale dans l'éducation à la citoyenneté. Cf. bibliographie.

34) Cet écueil peut être évité, plusieurs auteurs s'y emploient. Ainsi J. Baubérot invite à reconstruire « une morale laïque contre l'ordre moral ». Pour sa part, P. Hayat tente de définir une culture laïque fondée sur l'éthique de la discussion. Enfin, A. Comte-Sponville réussit l'exercice difficile de présentation de la morale à un public adolescent et l'AERE

fournit des fiches pédagogiques qui visent à « *réhabiliter de façon concrète et efficace l'éducation morale et civique à l'école de la République* » par l'éducation à la responsabilité. Cf. bibliographie.

35) Pour ce philosophe, la morale traditionnelle a été discrédité pour trois raisons essentielles : son obsession sur le sexe, son conservatisme et son ressentiment qui consiste surtout à surveiller les autres. Mais par ailleurs « *la République ne peut se passer de morale civique* » (Etchegoyen, 1999, p. 152).

36) Conférence au Centre régional de documentation pédagogique de Lyon en décembre 1999 devant des chefs d'établissements.

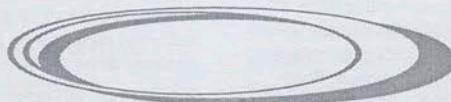
37) Dans plusieurs de ses articles, O. Abel contribue à réinventer une « *civilité à la hauteur de la crise que nous traversons* ». Pour ce philosophe, la nouvelle civilité ou urbanité suppose l'acceptation que dans la cité, il y ait pluralité de sphères de légitimité hétérogènes. Elle suppose aussi que les acteurs jouent fair-play et soient capables de passer d'une sphère à l'autre en respectant les règles spécifiques du lieu où ils évoluent (Cf. bibliographie.)

38) « *Républicains, n'ayons plus peur !* », R. Debray, M. Gallo, J. Julliard, B. Kriegel, O. Mongin, M. Ouzouf, A. Le Pors et P. Thibaud, *Le Monde* du 4 septembre 1998.

39) L. Cédelle dans *Le Monde de l'éducation* d'octobre 1998 présente un des avis les plus mesurés et nuancés du débat.

40) P. Meirieu et M. Guiraud qualifient les enseignants de « *tisserands de lien social* ». C'est une belle métaphore à filer non seulement au pays des Canuts mais dans toutes les banlieues ! Cf. bibliographie.

41) Intervention télévisée au cours du « *Journal de 20 heures* » sur *France 2*, le 24 janvier 2000 à l'occasion de la parution du deuxième volet de mesures du plan contre la violence scolaire.



OFFREZ-VOUS UN ABONNEMENT À ANV

(199 F, voir en dernière page)

VOUS IREZ MIEUX, ET NOUS AUSSI !

Pour repenser la ville

PAUL BLANQUART*

*Philosophe et sociologue, a enseigné à l'Institut catholique de Paris et à l'université Paris XII, animé des publications (Politique Hebdo, La Gueule Ouverte), dirigé le Centre de création industrielle au Centre Beaubourg, accompagné divers mouvements d'éducation populaire. Il est actuellement consultant indépendant. Auteur, notamment, de *Une histoire de la ville. Pour repenser la société*, Paris, La Découverte/poche, 1998, 45 F.

Dans un livre remarquable, *Une histoire de la ville. Pour repenser la société*, Paul Blanquart propose d'innover dans le traitement des problèmes contemporains de la ville. ANV tient à remercier les éditions La Découverte pour l'autorisation de reproduire ici quelques bonnes pages.

La ville est aujourd'hui malade, la société aussi. Et il semble qu'elles souffrent d'une même maladie. C'est pourquoi l'action politique, dont l'objet est d'assurer la viabilité d'une société, se proclame aussi bien, ces temps-ci, « politique de la ville » que « politique sociale ». Cela suppose qu'un commun diagnostic soit porté sur le mal qui sévit ici et là. Et requiert qu'un identique remède soit défini pour le traiter dans l'un et l'autre champs.

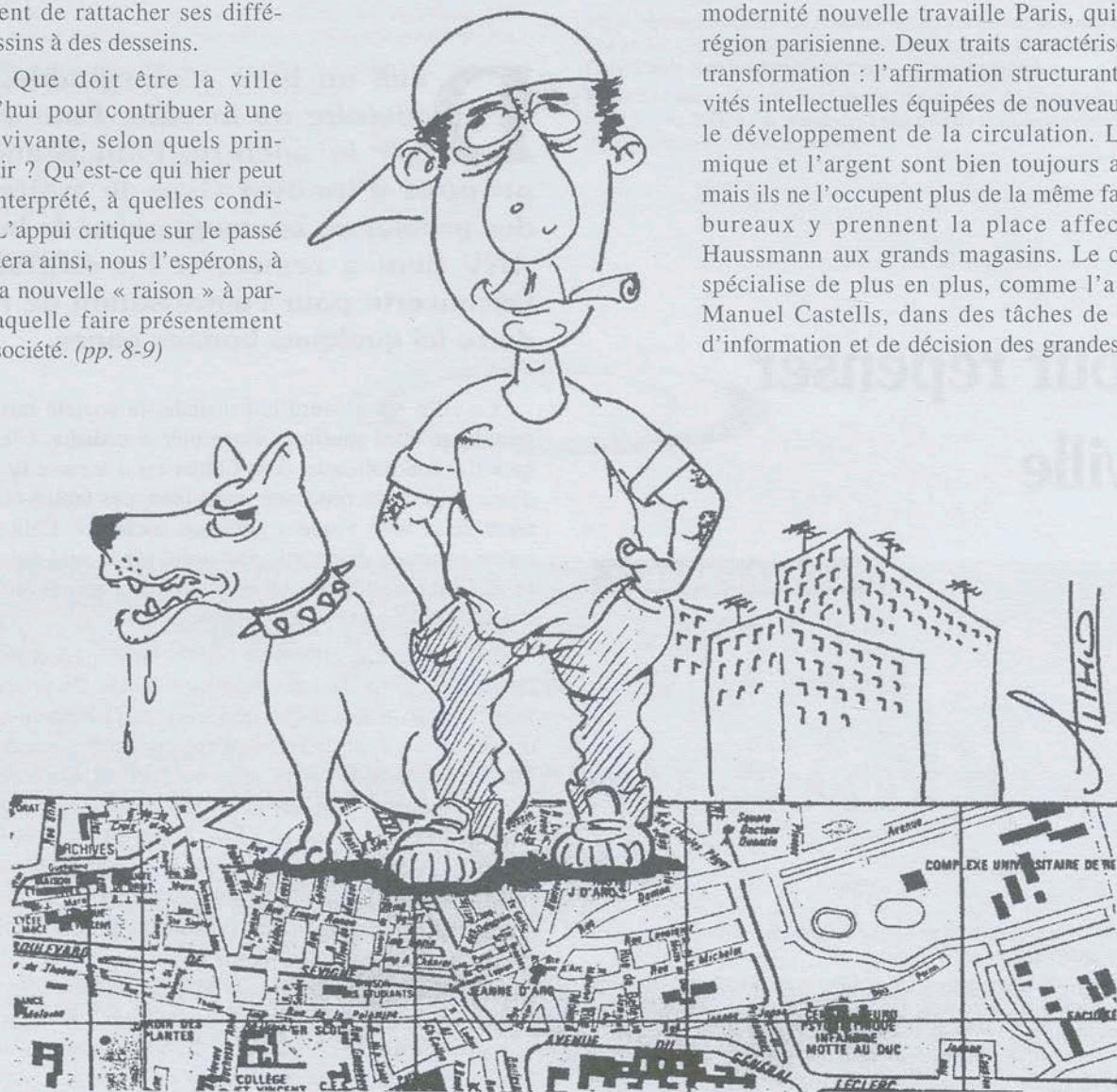
Le philosophe allemand Martin Heidegger a dit que le langage est la maison que l'homme habite. En procédant en sens inverse, le sociologue français Henri Lefebvre a affirmé que la ville est un livre. Qu'il exprime cette maison pour le premier ? L'être de l'homme, rien de moins. Qu'il écrit la ville pour le second ? Elle est la projection d'une société sur le terrain. Ainsi l'espace que l'on construit est à la fois une manière d'être, de vivre ensemble et de penser. Figures spatiales, structures sociales et formes mentales se correspondent, renvoient les unes aux autres dans l'unité d'une culture, d'une façon, en un temps et un lieu, d'être humain. Michel Serres a montré à quel point les savoirs scientifiques d'une époque sont isomorphes entre eux. À ce qui fonde cette possibilité de traduction d'un domaine en un autre, Michel Foucault a donné le nom d'« épistémé », par lequel il

désigne le socle (le « *bocal* », commente Paul Veyne), conscient ou non, à partir duquel, à un moment donné, on sent, on pense, on fait tout ce qu'on fait. Une histoire de la ville renvoie donc à celle de ces codes fondamentaux qui permettent de rattacher ses différents dessins à des desseins.

[...] Que doit être la ville aujourd’hui pour contribuer à une société vivante, selon quels principes agir ? Qu'est-ce qui hier peut être réinterprété, à quelles conditions ? L'appui critique sur le passé nous aidera ainsi, nous l'espérons, à définir la nouvelle « raison » à partir de laquelle faire présentement ville et société. (pp. 8-9)

De l'aréolaire au réticulaire

[...] Les années soixante marquent une transition d'un modèle urbain à un autre. Au cours de cette décennie, une modernité nouvelle travaille Paris, qui devient région parisienne. Deux traits caractérisent cette transformation : l'affirmation structurante d'activités intellectuelles équipées de nouveaux outils, le développement de la circulation. L'économique et l'argent sont bien toujours au cœur, mais ils ne l'occupent plus de la même façon : les bureaux y prennent la place affectée par Haussmann aux grands magasins. Le centre se spécialise de plus en plus, comme l'a analysé Manuel Castells, dans des tâches de gestion, d'information et de décision des grandes affaires



URBANISME : NOUVELLE TENDANCE



capitalistes. Il devient échangeur, coordinateur, décideur d'activités qui sont, elles, décentralisées. C'est que l'informatique permet la concentration des données et du pouvoir, en même temps que la décentralisation de la production et de la commercialisation. À première vue, le phénomène d'implosion/explosion se poursuit, avec la constitution de

nouveaux cercles concentriques plus éloignés, comme en témoigne la carte orange de la RATP. Une première couronne, urbaine très dense, est occupée par les implantations industrielles les plus importantes. Une deuxième est à dominante résidentielle, mais parsemée d'ilots industriels, déplacés de Paris et de son immédiate banlieue. Au-delà se

déploie une troisième couronne, rurale-urbaine, avec des points forts d'urbanisation (Mantes, Melun, Fontainebleau, Montereau, Meaux, Creil) : ses activités sont étroitement intégrées à l'ensemble de la région, qu'il s'agisse de l'agriculture tournée vers l'alimentation de sa population ou de l'exécution d'opérations industrielles et tertiaires liées quotidiennement à des directions parisiennes. En même temps que les activités, les populations se reclassent sur ce nouveau schéma. Les grands marchés émigrent à la périphérie (Rungis), les grands magasins s'installent au milieu des nouveaux ensembles d'habitation. Qui habite ceux-ci ? Ceux qui ont été expulsés de Paris. Car les vingt arrondissements sont entièrement remodelés dans leur fonction de logement. Les quartiers populaires et leurs locaux artisanaux et industriels sont l'un après l'autre rasés, et s'y installent des cadres supérieurs et moyens, travaillant dans l'intelligence : tours et immeubles d'habitation de haut standing y sont construits pour cette matière grise, gestionnaire et décisionnelle, ainsi que des bureaux dont, en revanche, le petit personnel, pour y venir chaque jour depuis ses résidences lointaines, doit faire de longs trajets.

[...] Délocalisation, mise en flux : telle est bien la logique qui est à l'œuvre dans notre nouvel urbain. Considérons les villes nouvelles, sans passé, de la région parisienne, par exemple Marne-la-Vallée. Allongée comme une aile à l'est de Paris jusqu'à Meaux, entre autoroute et Marne, avec une ligne de RER en dorsale, elle se présente comme un maillage de voies de communication ponctuées d'échangeurs. L'ensemble a-t-il une unité ? On n'y repère pas de centre : il y en plusieurs, disséminés (Mont d'Est, Cité Descartes, Arche-Guédon, Eurodisney), spécifiés chacun par une dominante (commerciale, intellectuelle, conviviale, ludique), aucun n'étant « total ». Pas non plus de frontière nette, de porte, marquant l'opposition entre un dedans et un dehors : dans ce tissu discontinu, on ne cesse jamais d'entrer ou de sortir. On ne sait donc jamais où l'on se trouve, s'orienter est difficile : il n'y a qu'à suivre aveuglément des flèches. Car même la géographie physique (le rapport du corps aux quatre points cardinaux) est brouillé par ce système d'échangeurs : nord et sud n'y ont de valeur qu'esthé-

tique, par leur figuration en deux visages, l'un triste et l'autre souriant, sur un totem dressé dans le paysage. Bref, on a affaire à un collage de modules juxtaposés, que seule la mobilité de la circulation lie entre eux. Il est significatif que, dans une telle ville, l'intelligence universitaire de la Cité Descartes soit spécialisée, d'une part dans les transports, de l'autre, dans l'informatique et l'électronique.

Nous sommes passés, comme dit Gabriel Dupuy, de l'aréolaire au réticulaire. Albert Bressand et Catherine Disler parlent de « Réseaupolis ». L'aréole est le cercle qui entoure le mamelon du sein. Aussi loin qu'on remonte dans le temps, les humains ont toujours organisé et construit l'espace en cercles autour d'un centre (*poto-mitam*, pyramide, église, place publique, Versailles, usine). Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Si des maires de villes nouvelles ont voulu récemment réactiver l'une ou l'autre de ces anciennes figures (centrer Créteil par une cathédrale, Évry par une agora), ils ont dû vite y renoncer ou reconnaître après coup leur échec : il n'y a plus de centre, on construit dans les mailles d'un réseau de flux. Ce sont ceux-ci qui comptent et qu'il faut d'abord assurer.

Dans le monde entier, les architectes pensent la ville comme un épi d'éléments cellulaires, fils, etc. Le moindre responsable municipal sait que personne ne construira une maison sur un terrain qui n'a pas été au préalable viabilisé. Cette banalité est pourtant fort paradoxale : elle signifie que la circulation commande à la résidence, la sous-tend, en est le socle. Se fixer sur du mobile : voilà qui en dit long sur la considérable mutation dont nous sommes présentement les témoins et acteurs. Le développement urbain ne se fait plus de façon concentrique, mais en rubans ou en couloirs, filaments allongés entre deux pôles antérieurs, le long de grandes voies de communication. (pp. 151-155)

« Coupe ton corps ! »

Notre corps est malade parce que les nouveaux moyens de communication lui permettent de rester immobile. C'est là un paradoxe à l'âge de la mobilité généralisée. On n'a

plus besoin de se mouvoir soi-même pour désormais être en contact, car on est transporté. On sait que, par exemple, l'usage constant de l'automobile affaiblit les muscles du dos et rend la marche plus difficile. À propos des divers supports qui nous véhiculent, Paul Virilio parle de « *loi du moindre effort* ». Lorsque, au pied d'un immeuble, vous avez le choix pour monter entre un escalier et un ascenseur, vous prenez celui-ci : rapidité, fatigue moindre, mais inertie. [...] Je me souviens d'une horde d'enfants d'âges scolaires, montés dans le TGV entre Le Mans et Nantes, accompagnés de deux éducateurs débordés. L'oreille rivée à des postes à cassettes qui faisaient un vacarme épouvantable, ils me disent être en « journée découverte ». Je leur parle alors des paysages que nous traversons, de la géologie sous-jacente qui explique leurs différences, sans parvenir à exciter leur intérêt. C'est que, leur dis-je, vous préféreriez découvrir ce qu'ont à vous offrir ces appareils qui sont dans votre chambre, et qu'il est inutile de prendre le train pour voyager dans cet univers-là. En effet, me répondirent-ils, sous le regard effaré de leurs accompagnateurs. Le monde de nos enfants est en rupture avec le nôtre : il n'est plus géographique, mais électronique. C'est-à-dire qu'il est fait de combinaisons, de jeux de signes.

Ceci m'est clairement apparu la première fois que, pour aller de Paris à Pontoise, je suis passé par la Défense alors en construction. Venant de l'est pour aller au nord, il me fallait, physiquement et géographiquement, tourner à droite. Dans mon ignorance des lieux, je me suis retrouvé sur la voie médiane du périphérique nord de ce nouveau quartier et des voitures roulant à vive allure me doublaient des deux côtés. Anticipant sur le signal qui m'indiquait une sortie à droite, je préparais sans cesse ma manœuvre, mais les flèches mentionnant Pontoise me ramenaient toujours vers la gauche. Le malaise grandissait, je sentais la dyslexie monter, je transpirais abondamment, dans la peur de la catastrophe. Jusqu'au moment où je me suis dit : coupe ton corps. La tranquillité est instantanément revenue, je n'ai plus fait attention qu'aux flèches, et je suis arrivé sans problème à Pontoise. Où je me suis posé cette question : qu'est donc notre espace devenu pour que, afin d'y être à l'aise, il ait

fallu que tu te sépares de ton corps ? Réponse : c'est un monde de signes, puisque ceux-ci ont la capacité de s'autonomiser d'avec ce qu'ils signifient. Du reste, était-ce Pontoise ? Je n'y ai vu ni pont, ni Oise, simplement un panneau avec ce mot. (pp. 159-160)

Le travail de l'« entre »

Alors, comment refaire la ville ? On a découvert, ces dernières années en France, que ce n'était pas seulement ni d'abord une question d'architecture ou d'urbanisme, mais un problème social. Alors, comment faire aujourd'hui société ? C'est là-dessus que l'on bute, que ça cafouille : on ne sait pas. On se replie en conséquence sur des formules passées, que l'on relance : le religieux (ethnonationalisme, fondamentalismes), l'État-nation qu'isolent des frontières (version républicaine du nationalisme), etc. Alors que l'on pensait la chute du mur de Berlin, cette levée de barrière a en fait réactivé toutes celles qui l'avaient divisé au cours de sa longue histoire : coupures de langues, conflits, entre l'orthodoxie et le christianisme occidental, etc. Mais, dans ce cas, ne renonce-t-on pas à la modernité, aux apports de ses flux qui, précisément, traversent les frontières ? Il n'y a pas que du mauvais en elle. C'est pourquoi, quand on prêche de telles restaurations, on triche en fait avec elles. C'est ainsi que l'islam intégriste, loin de faire fi des nouvelles technologies, s'en sert abondamment tout en refusant, à cause de sa portée critique, la raison scientifique qui les engendre. C'est ainsi également que la Serbie, alors qu'elle procéda à la « purification » ethnique des territoires sous son contrôle, protestait contre l'embargo qui la mettait économiquement à plat. Et c'est encore ainsi qu'une certaine France est alternativement libérale ou protectionniste suivant qu'il s'agit d'exporter ou d'importer, qu'elle ouvre ou ferme ses portes selon qui s'y présente. Pour refaire société et ville, sans doute faut-il d'abord refaire la raison, car c'est celle-ci, toute l'histoire retracée dans les pages précédentes le démontre, qui est à l'œuvre en elles.

Alors, quelle raison pour rendre notre modernité viable ? Les linéaments en existent. Revenons à notre système fait de ronds et de flèches. Et, au lieu de le fermer, laissons-le ouvert. Comment peut-il marcher ? À l'initiative de tous les petits ronds. Je dis bien : tous. [...] Si nous considérons notre peau, elle est à la fois ce qui nous isole et nous relie : sans elle, il n'y aurait ni nous-mêmes ni les autres, mais une confusion, une soupe dans laquelle tout se confondrait ; avec elle, chacun peut à la fois s'identifier et toucher l'autre. Ainsi vont de pair disjonction et conjonction, autonomie et ouverture, différence et unité : le vivant s'auto-organise en respirant son environnement, sans se faire absorber par lui. Il en va de même de l'intelligence. Dans le cerveau, les neurones et leurs flux électriques ne sont pas soudés en continu, ils sont interrompus par les synapses, écarts intermédiaires grâce auxquels quelque chose de nouveau est produit. Il est intéressant de noter que, à propos de ce travail synaptique, les neurologues parlent aujourd'hui de neuromédiateurs et non plus de neurotransmetteurs : l'entre-deux permet des émergences. Voilà qui rejoint les données de la simple expérience : on ne devient intelligent que lorsque de l'inconnu nous surprend, c'est-à-dire lorsque nous sommes en contact avec de l'autre. On peut fuir celui-ci ou le détruire, il n'y pas alors d'innovation mentale. Pas davantage si, stupéfait, on se laisse avaler par lui. Mais si en revanche nous nous ouvrons à l'interrogation que la rencontre fait lever, il y a production de pensée. Tel est « l'entre » : il lie et délie à la fois, il rend intéressant. La vie et l'intelligence en dépendent. À la logique du trans- s'oppose ainsi celle de l'inter-.

Socialement, la logique du trans- est une logique de mort. on parle beaucoup aujourd'hui de société dépressive. C'est qu'un système marchant de cette façon produit trop d'inertie, de passivité : il finit par être absorbé dans un trou noir (on dit aussi : nous allons dans le mur). La productivité a pour but, avec le même coût, de produire davantage. Or, en détruisant du travail humain, elle diminue le pouvoir d'achat. La contradiction est structurelle : absurde productivité puisqu'elle engendre de la récession. On pourrait alors dire : soutenons le marché en donnant de l'argent aux chômeurs pour qu'ils puissent consommer. C'est par cette for-

mule qu'on a jusqu'à présent essayé de résoudre la contradiction. D'une part, donc, l'économie productiviste ; de l'autre, le social assisté. Mais la part de celui-ci ne cesse de s'accroître, et pèse chaque jour davantage, par prélèvements, sur le secteur productif. Le gâchis humain en devient effrayant : alors qu'on clame que l'intelligence est devenue notre nouveau territoire, qu'elle est la force productive principale, celle de catégories de plus en plus nombreuses est tout simplement mise hors circuit. Le couple libéralisme/État-providence, qui inspire toutes les politiques en cours, libérales-sociales (de droite) ou sociales-libérales (de gauche), a fait son temps. (pp. 175-178)

« Il faut se retrouver dans une culture qui donne sens à tout ce que l'on fait. »

Paul Blanquart

Faire ville, c'est faire société, et réciproquement. Il est très caractéristique que l'un des défis les plus grands que nous ayons actuellement à relever soit celui des « quartiers » de banlieues. Se trouvent là des gens qui y ont été amenés par les flux de la modernité industrielle : immigrés venus des campagnes environnantes, et de pays ou de continents plus lointains. Déplacés pour que fonctionne la machine productive, les voici maintenant chômeurs. Et, avec le travail, c'est leur cadre de vie, habitat et socialité, qui s'effondre et pourrit. Pour enrayer cette « sauvagerie » des individus et des lieux, il faut refaire urbanité, civilité. C'est à la ville et à la société, inséparablement, que renvoient ces mots, tout comme les sigles des opérations récemment proposées : DSQ (développement social des quartiers), DSU (développement social urbain), etc. On en confie le pilotage et la réalisation à des agents territoriaux et à des travailleurs sociaux, dont les professionnalités se croisent de plus en plus. Or ces acteurs de première ligne sont amenés, par l'expérience, à mettre en œuvre une nouvelle raison, la logique de l'inter-. C'est ainsi que les travailleurs sociaux, dans leur tâche

d'accompagnement des « exclus » en vue de leur « réinsertion », en viennent à prendre en compte chacune des modalités analysées plus haut de cette exclusion, ainsi que leur cumul. Par exemple, retrouver un travail suppose que l'on se retrouve soi-même, dans l'usage de son corps et de son intelligence, dans ses énergies intérieures, le goût de soi, dans ses capacités relationnelles, etc., pour se désengager de l'inertie, de la zombification. Il faut redevenir individu, non pas en se coupant des flux, mais de l'intérieur de ceux-ci : être « je » par le « jeu » qui originalise chacun, le rend ainsi intéressant, capable d'apporter aux autres.

Il faut reconquérir une maîtrise de l'espace, y avoir un chez-soi (un logement) à partir duquel se lier aux voisins. Il faut se retrouver dans une culture qui donne sens à tout ce que l'on fait, sans pour autant s'enfermer en elle, mais pour pouvoir communiquer. Il est à cet égard très significatif que l'on parle souvent indistinctement de multi-, de trans- et d'inter-culturalité, car ces trois termes sont incompatibles. Dans le premier cas, on a affaire à de multiples cultures qui se juxtaposent en ghettos, au risque de la guerre (on retrouve les ethnicités, le « monde de mondes »). Dans le deuxième, toutes les identités collectives sont traversées par les flux médiatiques, amalgamées dans une unité molle sur laquelle personne ne peut s'appuyer pour exister lui-même. Dans le troisième, les diverses origines s'ouvrent les unes aux autres sans se dissoudre : chacune se réinterprète à neuf dans sa particularité grâce à ces influences, provoquant de la sorte des échanges stimulants et féconds pour tous, pour le bien d'une humanité à la fois commune et foisonnante. Aux agents territoriaux, on confie notamment le développement local. Mais celui-ci est-il possible sans que l'on valorise les aptitudes et richesses singulières de chacun de ceux qui résident en ce lieu, de telle sorte que s'y imaginent des contributions particulières, susceptibles d'être reconnues sur le réseau — qui alors n'est plus rets — que ces différents lieux forment entre eux ?

Dans ces actions d'accompagnement social et de développement local, on recourt à des procédures spécifiques : médiation, partenariat. Considérons ce dernier. S'agit-il de

donner successivement la parole au préfet, au représentant du patronat, à celui ou à celle des enseignants, des médecins, des pêcheurs à la ligne, etc., pour que chacun exprime le point de vue propre à sa catégorie ? Dans ce cas, il ne se passe rien : la ville de ce qui existe a été passée en revue, toutes les cases du quadrillage techno-administratif sont remplies, et il n'y a aucune innovation. Si au contraire est mise en œuvre une démarche d'intercompréhension, c'est-à-dire si, autour de la table, chacun se laisse déstabiliser de sa case en interrogeant et d'abord en s'imaginant lui-même du point de vue de l'autre, alors peuvent naître, de cette disjonction/conjonction, des propositions inédites. Il en va de même avec la médiation. S'agit-il de gommer les désaccords, d'arrondir les angles, bref de boucher le trou qui distingue ? Auquel cas il n'y a pas d'« entre », mais une unanimité de façade, d'image (le médiatique est immédiat), et la situation continue de se détériorer. Ou s'agit-il, au contraire, de promouvoir un échange entre les divergences ? L'« entre » est alors en travail, pouvant amener une modification des différents points de vue, sans pour autant détruire leur pluralité, mais en les rendant coopératifs, réciproquement vivifiants.

L'intercommunalité n'est ni trans-, ni monocommunalité. On le voit, en s'inspirant de cette nouvelle raison, il est possible de faire une société qui soit par tous entre autres. Pourquoi les urbanistes et les architectes ne s'empareraient-ils pas, à leur tour, de cette raison pour imaginer et construire un cadre bâti qui favorise une telle vie sociale ? (pp. 180-182)

Nous avons lu...

Azouz BEGAG et Reynald ROSSINI

*Du bon usage de la distance
chez les sauvageons*

Paris, Édition du Seuil, Point Virgule,
1999, 215 pages.

« À l'heure où les thèmes de l'éloignement des mineurs récidivistes de leur quartier, de la dérive des banlieues, de la proximité des services publics reviennent avec force sur la scène de l'actualité politique française, il n'est pas inutile de remixer la question de l'exclusion avec celle de la mobilité. » Ainsi commence le livre d'Azouz Begag, sociologue lyonnais bien connu et de Reynald Rossini. Pour aborder ce lien entre ville et banlieue, entre le proche et le lointain, les auteurs sont choisis dans la première partie de ce livre d'étudier le problème des transports en commun dans trois agglomérations : Lyon, Grenoble, Saint-Étienne.

Alors que le problème des déplacements et d'accès de la banlieue au centre ville est presque réglé de partout, émerge un nouveau phénomène qui est le comportement de certains jeunes dont les conduites agressives, réactives, et démonstratives dans les rapports sociaux quotidiens provoquent des tensions. Lieu de promiscuité sociale forcée, les transports deviennent un catalyseur de l'insécurité urbaine. Certaines bandes de jeunes âgés de

13-14 ans n'utilisent plus les bus pour se déplacer mais comme un terrain de jeu et un lieu d'affirmation sociale. Des expérimentations sociales se sont développées parmi lesquelles les dispositifs de médiation destinés à instaurer un mode plus souple de gestion des conflits. Sans réelle légitimité dans l'entreprise de transport (statut précaire), sans pouvoir coercitif, sans réelle préparation à cette délicate fonction de proximité et d'utilité sociale confiée à des personnes qui ont connu elles-mêmes des difficultés d'insertion professionnelle, la position des médiateurs n'est pas facile. Néanmoins après une enquête minutieuse auprès des médiateurs, des usagers et des trois sociétés de transport, les auteurs concluent que les médiateurs exercent une présence dissuasive. Une baisse du vandalisme, de la petite délinquance, de la fraude, des incidents est confirmée. L'action est particulièrement efficace auprès des jeunes scolaires, elle n'est pas suffisante pour influencer ceux qui ne craignent plus les sanctions sociales. Un climat plus serein est constaté, la réhumanisation des services de transport par la présence régulière d'adultes est appréciée par les usagers de tout âges. Les jeunes en général établissent de bonnes relations avec les médiateurs, ils se sentent en confiance, écoutés, respectés. Mais après quelques temps d'activité, les médiateurs ressentent une certaine lassitude. Ils pensent

qu'ils ne devraient pas être les seuls à assurer la régulation des dysfonctionnements. C'est pourquoi il faut stimuler cette mission en l'intégrant à la question plus générale de la pédagogie de la civilité dans les espaces publics.

On sait bien que les transports collectifs ne sont pas seuls capables d'enrayer le processus d'assignation à résidence, de stagnation sociale des populations des quartiers sensibles et les phénomènes d'immobilisation générée par la crise économique. C'est pourquoi dans la deuxième partie de leur ouvrage les auteurs essayent de comprendre les liens entre exclusion et immobilité à partir d'ateliers d'écriture qu'ils ont réalisés avec des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} dans des collèges de banlieue de Lyon et Grenoble.

La banlieue est une mosaïque de micro-territoires marqués par des identités spécifiques, les comparaisons entre sous-quartiers se font en interne et sans rapport avec le centre ville. L'espace public est le plus souvent un lieu de conflits entre générations chez des habitants qui vivent beaucoup hors des appartements. Le dedans, c'est-à-dire le quartier ou le sous-quartier, devient l'univers sécurisant, le dehors est l'espace du risque. Cet investissement identitaire territorial influence l'idée que les jeunes se font des "sorties". La plupart des sorties sont organisées par des structures sociales, on a l'impression que l'apathie domine et

que les initiatives personnelles de mobilité et d'activité sont inexistantes. Le centre commercial de banlieue a un statut particulier, il est le lieu de rendez-vous et l'endroit où on se mesure aux autres tout en restant chez soi. Quelquefois il y a transposition du quartier en dehors de ses frontières, le quartier descend en ville et investit l'espace public. L'effet de visibilité ou de démonstration guide alors les déplacements en ville. Dans les quartiers sensibles la communauté de vie est une communauté de vue, imposée et subie. Le quartier, la vie collective laisse peu d'expression au privé, peu d'espace au secret, notamment pour les filles qui sont sous le double contrôle de la famille et du quartier. La mobilité urbaine peut devenir échappatoire, motivée par le désir de quitter le quartier trop exigu sur le plan social et spatial.

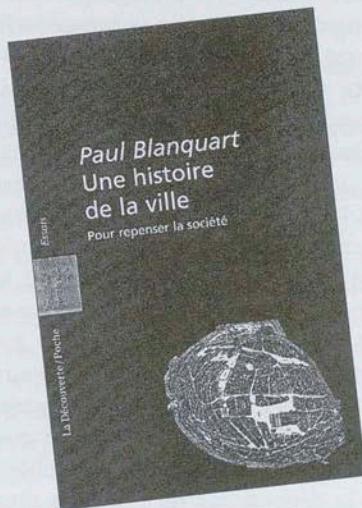
Le langage des banlieues participe aussi à l'enfermement, à la réclusion. Il y a, chez les jeunes, de très nombreux problèmes de maîtrise de la langue française, ce qui entraîne l'appauvrissement de l'utilisation des codes usuels de la communication. La langue de banlieue est symbole de repli sur soi, d'effacement de l'individu, de sa personnalité au profit d'une soumission aux standards défensifs d'un groupe minoritaire ancré dans une culture d'opposition et de rébellion aux codes d'usage.

La distance, plus mentale que réellement géographique, qui sépare les quartiers sensibles du reste de la ville

élargit le fossé entre deux mondes différents. Les auteurs concluent à un risque d'enfermement qui se manifeste par une solidarité interfamiliale très présente, certes intéressante mais qui participe à un contrôle social excessif, un rôle marquant des mosquées dans la régulation sociale interne au quartier, le foisonnement d'antennes paraboliques, le développement de zone de non-droit contrôlé par un fonctionnement mafieux, la disparition progressive des équipements socioculturels, l'existence d'une forte population qui ne vote pas, une langue parlée spécifique. Actuellement seuls les bus, les écoles, les associations maintiennent le lien entre l'intérieur et l'extérieur et donnent quelque espoir à la mixité sociale en essayant de lutter contre la marginalisation tendancielle qui éloigne ces quartiers du reste de la ville.

Lorsqu'on referme cet ouvrage, intéressant et très documenté, on est un peu dépité par un tel constat. De fait la société duale avec un fonctionnement à deux vitesses s'installe en France. Il est temps d'enrayer ce processus en maintenant à tout prix des liens entre les quartiers sensibles relégués et le reste de la cité. Il faut réduire l'écart en trouvant la bonne distance qui individuellement et collectivement permet la rencontre malgré les différences et qui met en jeu en même temps la reconnaissance de l'identité et l'appartenance à la société.

Yvette BAILLY



Paul BLANQUART
Une histoire de la ville :
pour repenser la société

Paris, La Découverte/Poche, Essais, 1998,
190 pages, 45 FF.

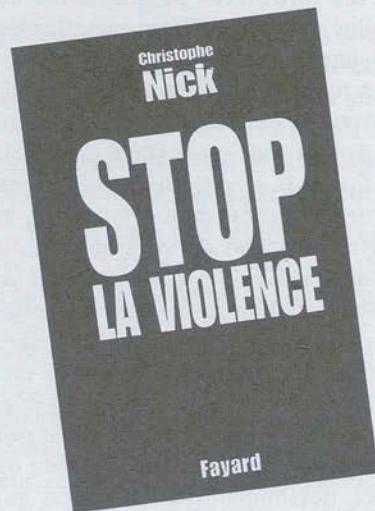
Paul Blanquart, brillant philosophe et sociologue contemporain, nous propose un véritable voyage dans le temps et dans l'espace, parcours agréable et fort instructif. C'est l'histoire de la ville de l'antiquité à nos jours. La conception et la construction des villes sont liées intrinsèquement au type d'organisation de la société et au mode de pensée de l'époque. L'analyse des différents types de ville qui se sont succédés nous renseigne sur les "raisons" qui les ont habitées et construites.

Dans l'histoire humaine on peut distinguer quatre types successifs d'espace : celui de la terre, du territoire, des marchandises, et de la communication. Ces quatre éléments symbolisant leur époque structurent la pensée, la société, la ville. À la terre correspond l'espace primitif, le cosmos est important ainsi que le sacré. L'identité est le lignage, le clan, l'ancêtre, la mentalité est symbolico-religieuse. C'est l'ère des tribus nomades et des communautés villageoises avec leurs pierres levées et leur cercles centrés. Ensuite c'est bien un territoire qui construit le pouvoir politique d'abord sous la dépendance du religieux puis en prenant le dessus sur lui. La forme pyramidale organise les sociétés à castes et les villages antiques. Quelques siècles plus tard la ville impériale et royale s'inscrit dans l'ordre cartésien, hiérarchisé, mécanisé sur un sol géométriquement découpé et administré. L'âge des marchandises renvoie à la primauté de l'économique, la ville devient industrielle, centrée sur le travail. La structuration de la ville du XIX^e siècle est conçue sur le mode d'organisation des classes sociales. Aujourd'hui c'est la communication, l'information qui définissent l'espace de la société monde. Nos villes sont traversées par des systèmes d'échanges complexes. Le développement urbain ne se fait plus de façon concentrique mais en rubans, en couloirs, en filaments évoquant étrangement des

réseaux de neurones. Habiter aujourd'hui, s'installer, c'est se brancher aux différents réseaux : gaz, électricité, eau, téléphone, télé-informatique, fax... Les flux financiers sont plus rapides et plus rentables que ceux du capital industriel et au niveau social il y a les maîtres des flux et les "flués" qui sont bien souvent floués.

Comment faire ville aujourd'hui, c'est-à-dire comment faire société ? On ne peut plus définir l'espace urbain comme une centralité et une juxtaposition de fonctions. La ville peut être mouvement d'innovation et production d'intelligence si la complexité relationnelle des individus qui la composent s'appuie en même temps sur la singularisation et la socialisation. Dans l'organisation de l'espace, dans les relations sociales, dans l'élaboration de la pensée, il s'agit de développer la notion "d'inter", c'est-à-dire de liens, de réseaux, d'enrichissement mutuel à partir de la spécificité de chacun, de chaque système. Il s'agit de s'inspirer du monde du vivant aux frontières poreuses et aux membranes osmotiques. De ces flux, de ce flou peut émerger un homme nouveau qui en lien avec les autres sera capable de produire de la ville, de la vie, de l'intelligence. L'enjeu est de taille.

Y. B.



Christophe NICK
Stop la violence

Paris, Fayard, 1999, 436 pages, 120 FF.

En janvier 1999, une bagarre entre jeunes sur un quai de gare d'une ville, en Val d'Oise, fait un mort, Grégoire. L'éccureuil bat son plein. Quinze jours plus tard, des jeunes révoltés par cet assassinat de l'un des leurs propagent un « *Manifeste contre la violence et l'injustice* ».

L'association *Stop la violence*, née en mars, ne regroupe qu'une vingtaine de jeunes du nord de l'Île-de-France. Ils arpencent les cités les plus chaudes, avec pour seul bagage leur bonne volonté. Ils professent à tous vents que la violence est partout et tout le temps

une impasse. Ils dénoncent ceux qui fabriquent la violence : l'État, les médias, la publicité, les institutions, les jeunes et les adultes. Ils organisent débat sur débat, en bas des immeubles comme dans les salles des fêtes.

L'impact médiatique amplifie la rumeur : ça y est, des jeunes des banlieues parlent enfin à d'autres jeunes pour dénoncer le stupide engrenage de la violence. Puis au printemps 1999, *Libération*, *Le Point* et *Charlie-hebdo* annoncent que *Stop la violence* serait le fruit d'une manipulation orchestrée par le Parti socialiste, qui, naguère avait déjà si bien récupéré *SOS Racisme*. Toute initiative de *Stop la violence* devient alors matière à doutes et à insinuations. La grande manifestation prévue à Paris le 29 mai est un fiasco, seulement 1 000 personnes ! *Stop la violence* s'essouffle. Ses militants voulaient ringardiser la violence, ce sont eux qui se retrouvent mis au ban.

Parce que voilà, explique clairement Philippe Nick dans ce livre, la violence rapporte gros. Elle ne supporte pas d'être mise à l'index. Comment une société pourrait-elle accepter que soit critiquée ce qui la fait en partie vivre ? Les médias ont besoin de sensationnel, la police ne supporte pas d'être critiquée, pas plus que les urbanistes...

Le génie de ce livre est de raconter et de commenter la naissance de *Stop la violence*. L'auteur, journaliste, a suivi *Stop la violence* depuis le début. Il

montre pourquoi ce mouvement spontané a été critiqué. Il est vrai que ses militants ne sortaient pas de l'université, que la bonne volonté ne suffit pas, que ce mouvement n'avait aucune stratégie socio-politique finement élaborée. Mais en voulant dire non à la violence, ces jeunes mettaient à sac le premier principe sur lequel notre vie sociétale est basée : la ruse de la violence.

François VAILLANT



Jacques SÉMELIN

*La non-violence
expliquée à mes filles*

Paris, Seuil, 2000, 62 pages, 39 F.

« Comment peut-on se battre sans violence ? » (p. 21). La pertinence de cette question vaut celle de toutes les autres. À coup sûr, les deux filles de Jacques Sémelin, 13 ans et 8 ans et demi, ont bien réussi à emberlificoter leur père, professeur à l'IEP de Paris, chercheur au CNRS, ex-rédacteur en chef d'*ANV*.

Ce petit livre, rédigé sous forme de questions-réponses, est assurément un chef-d'œuvre de clarté pour expliquer la non-violence à des jeunes. Ce n'est nullement un hasard si le père recourt à des exemples de luttes non-violentes pour signifier que la non-violence n'a rien à

voir avec la passivité ou le désir de pratiquer une quelconque vengeance.

À travers mille exemples concrets, le racisme, le racket à l'école, la violence de certains jeunes sont abordés humblement, sans fard. Comme nul ne peut tricher avec la logique du raisonnement des enfants, une belle fraîcheur d'esprit parcourt ce livre. Son intérêt réside aussi dans le fait qu'il donne à réfléchir sur l'histoire du XX^e siècle, avec les actions de Gandhi, de Martin Luther King, des résistants civils contre le nazisme, des femmes d'Argentine, des Tibétains... La fragile non-violence, née comme une force novatrice au XX^e siècle, n'a pas fini d'étonner enfants... et adultes !

F. V.



Jean-Marie MULLER

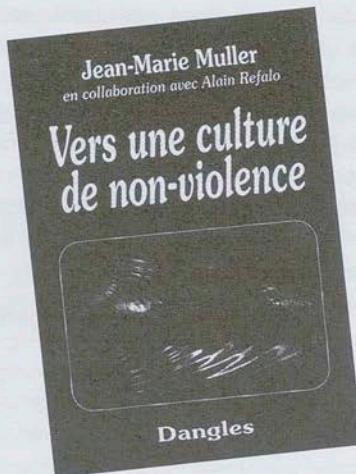
en collaboration avec Alain REFALO

**Vers une culture
de non-violence**

Saint-Jean-de-Bray, Editions Dangles,
2000, 334 pages, 130 FF.

Étonnant ! Oui, ce livre est une réussite. Durant les cinquante premières pages, Alain Refalo questionne Jean-Marie Muller sur des thèmes variés : la culture de la violence de nos jours, la sagesse recherchée par les hommes, la capacité pour la non-violence de réconcilier spiritualité et politique, le propre de l'action non-violente née avec Gandhi, l'éducation à la non-violence ou de la nécessaire non-violence de l'éducation, la naissance du Man en 1974, etc. Cette interview place d'emblée le lecteur au cœur des thématiques et réflexions qui constituent le reste de l'ouvrage, composé des articles phares de Jean-Marie Muller.

Ces articles, parus entre le début des années 70 jusqu'à nos jours, dans des médias aussi variés que *Le Monde*, *Libération*, *La Croix*, *Alternatives Non-Violentes*, *La Gueule Ouverte*, *Non-Violence Politique* devenu ensuite *Non-Violence Actualité*, *Gardarem Lo Larzac*, etc., sont classés en sept chapitres : la philosophie de la non-violence ; l'exigence évangélique de non-violence ; les témoins de la non-violence ; en prise avec l'actualité ; la résistance anti-totalitaire en Europe de l'Est ; la



politique de défense de la France ; en prise avec l'actualité internationale.

La sélection de ces articles de Jean-Marie Muller donne à comprendre combien la non-violence est capable d'irriguer la réflexion et l'action pour un monde plus juste, plus fraternel. La non-violence ne saurait être une nouvelle idéologie, puisque le propre d'une idéologie est de chercher à s'imposer y compris par la violence, en refusant tout apport d'autres modes de pensée qui n'entrerait pas dans son cadre. La non-violence insuffle plutôt une conduite capable de rejoindre des courants de pensée et des hommes venus d'horizons très divers. Ce livre l'atteste, car on y retrouve des témoins de la non-violence fort différents : Tolstoï, un Russe orthodoxe, mais

aussi Guy Riobé, évêque d'Orléans ; le général De Bollardière mais aussi Vaclav Havel, etc. —

Outre l'art de la formule, dont Jean-Marie Muller a le secret dans ses écrits comme dans ses conférences, la sélection de ces écrits montre combien la non-violence offre une grille de lecture utile et nécessaire pour comprendre notre monde, sans être amené à devoir dire un jour le contraire de ce que l'on a affirmé la veille. Si tant de circonstances ont poussé des écrivains à la mode (Régis Debray, etc.) à retourner leur veste, par simple opportunité, nul ne pourra dire, après la lecture de cette sélection d'articles s'étalant sur près de trente ans, que Jean-Marie Muller n'a pas été fidèle à sa première intuition alors qu'il était étudiant à Nancy : seule la non-violence s'avère capable de contrer la violence qui défigure tant notre monde.

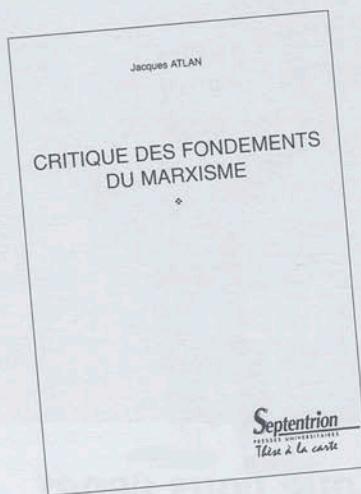
F. V.



Jacques ATLAN

***Critique des fondements
du marxisme***

Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, 488 pages, 250 FF (à commander : Presses universitaires du Septentrion, BP. 199, 59654 Villeneuve d'Asq Cedex, contre 274,50 F, port compris).



L'auteur, professeur de philosophie, fidèle abonné à *ANV*, montre dans ce livre pourquoi et comment le mouvement d'ensemble de la pensée de Marx dans *Le Capital* est restitué à partir de la dialectique hégelienne de la force et de la manifestation. Le marxisme est ensuite mis en relation avec un certain nombre de faits polémiques et d'objections.

L'érosion de la classe ouvrière est étudiée. Puis la notion d'investissement affectif variable est dégagée, et les relations entre valeurs, différences, entropie et résistance à l'entropie sont exposées. La notion d'emploi du temps global d'une société permet de « retourner » la conception marxiste de la valeur ; la notion ethnologique d'inhibition rituelle de l'agressivité permet d'éclairer les phénomènes du droit, du

commerce, de la politique et de la morale. Avec Hobbes, une préhistoire de la notion de dictature du prolétariat est dégagée, puis la formule d'Aristote : « *De l'individu, il n'y a pas science* » éclaire les difficultés du marxisme à bien traiter de l'individu.

La force de l'expérience morale est ensuite opposée au marxisme ; et la relativité, les relations d'incertitude et les phénomènes de synchronicité sont interprétés comme remises en question du matérialisme. On constate aussi que, malgré le considérable développement actuel des forces productives, le phénomène religieux a un dynamisme remarquable. Il convient de noter par ailleurs que l'auteur valorise, à côté de l'économie de haute compétition et de l'économie d'État, diverses formes de l'économie solidaire (Silvio Gesell, SEL, etc.).

F. B.



**Observatoire
des transferts d'armements**
*sous la direction de P. BOUVERET
et B. ELOMARI*

Vente d'armes de la France 1999/2000

Lyon, CDRPC, 2000, 224 pages, 90 FF (à commander au CDRPC, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon, contre 116 F, port compris).

La cinquième édition du rapport annuel sur les exportations d'armements de la France vient de paraître. L'ouvrage permet de faire le point sur la politique du gouvernement en la matière. Avec 49,6 milliards de francs de commande en 1998, la France est le second marchand d'armes de la planète... Dans la partie "Tour du monde", les transferts d'armes de la France à 75 pays sont analysés au regard des droits humains et des critères du Code de conduite européen.

À l'heure où le ministère de la défense vient de publier — à la mi-mars 2000 — le premier rapport officiel sur les ventes d'armes de la France en 1998, l'Observatoire des transferts d'armements propose diverses suggestions afin que les efforts de transparence manifestés par le gouvernement permettent l'exercice d'une plus grande démocratie dans un domaine où jusqu'à présent elle était absente...

Xavier ROBERT

ALTERNATIVES NON VIOLENTE

*dossiers, recherches, documents
sur la non-violence*

revue associée à l'Institut de Recherches sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC)

Écrivez, à ANV,
B.P. 27,

13122 VENTABREN,
pour recevoir gratuitement
10, 20 ou 50 dépliants,
selon votre choix.

L'équipe d'ANV vous en remercie
chaleureusement.

ANV édite un joli dépliant qui présente la revue, indique les numéros disponibles et propose un abonnement.

Aidez-nous à le distribuer !

**Offrez le numéro d'Alternatives non-violentes que vous venez
de lire sur "Le défi des violences urbaines"**

1 exemplaire : 60 F au lieu de 74 F.

3 exemplaires : 160 F au lieu de 213 F.

5 exemplaires : 270 F au lieu de 345 F.

**PRIX
RÉDUITS**

Tous ces tarifs s'entendent port compris.

À retourner à ANV, B.P. 27, 13122 Ventabren



Nom Prénom

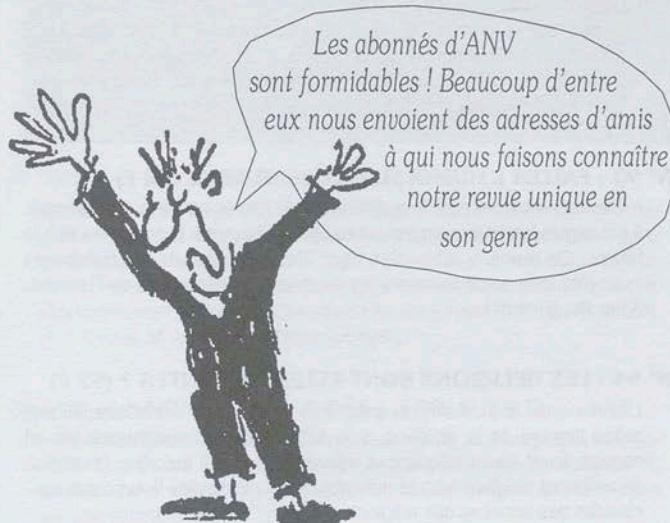
Adresse

Code postal Ville

Je commande ... exemplaire(s) du n° 114 d'ANV pour le prix de ...

Envoyez-moi gratuitement exemplaires du dépliant de présentation d'ANV

Joindre le chèque à la commande, à l'ordre de ANV.



Le prochain numéro
aura pour titre :
*L'animal a-t-il
droit au respect ?*

Abonnez-vous. Abonnez vos amis

Bulletin d'abonnement

à envoyer à : A.N.V.
B.P. 27
13122 Ventabren

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros),
à partir du numéro

Je commande dépliants de présentation de la revue
(gratuits).

Tarif ordinaire : 199 FF. (30,34 euros)

Soutien : 300 FF. (45,73 euros)

Petit budget : 149 FF. (22,72 euros)

Étranger : 260 FF. (39,63 euros)

Si vous en avez les moyens, considérez le tarif "soutien" comme le tarif normal pour vous : vous nous aiderez ainsi à maintenir le tarif "petit budget" assez bas, pour que personne ne soit empêché de nous lire pour raison financière... Un immense merci.

Je désire recevoir les numéros suivants :

envoi d'1 numéro : plus 10 FF de port

envoi de 2 numéros : plus 16 FF de port

envoi de 3 numéros : plus 21 FF de port

envoi de 4 numéros : plus 25 FF de port

Je verse donc la somme de

à l'ordre de A.N.V. (CCP 2915-21 U LYON)

Voici les noms et adresses de personnes qui pourraient être intéressées par A.N.V. :

Remarque :

N° 89 : DU NOUVEAU SUR TOLSTOI (52 F)

Le grand écrivain russe a été un pionnier éblouissant de la non-violence, face à l'armée, l'État et l'Eglise, ce qui est méconnu. Un numéro d'ANV exceptionnel, illustré, avec la correspondance complète entre le jeune Gandhi et Tolstoï. Interview du docteur Serge Tolstoï, petit-fils de Léon Tolstoï.

N° 93 : FAITES L'HUMOUR, PAS LA GUERRE (52 F)

L'humour ne blesse pas, à la différence de l'ironie ou de la méchanceté. Il est depuis longtemps un instrument de résistance à l'oppression et à la bêtise. Ce numéro, abondamment illustré, rapporte de nombreux exemples, tout en décortiquant joyeusement le phénomène de l'humour. A lire absolument !

N° 94 : LES RELIGIONS SONT-ELLES VIOLENTES ? (52 F)

L'hindouisme, le judaïsme, le christianisme et l'islam ont historiquement prôné l'usage de la violence, à la différence du bouddhisme. Un tel constat, lourd de conséquences aujourd'hui, peut-il autoriser l'évolution de certaines religions vers la non-violence ? Lesquelles ? Avec des spécialistes des sciences des religions.

**N° 95 : GUÉRIR DE LA VIOLENCE.
L'APPORT DES "PSY" (52 F)**

Il importe de ne pas confondre violence et agressivité. La résolution non-violente des conflits est utilisée par des "psy" pour certaines thérapies. Mieux se connaître pour mieux vivre est une tâche jamais achevée. Avec I. Filliozat, C. Rojzman, R. Sublon...

N° 96 : LA PEINE DE MORT TUE ! (52 F)

La majorité des Français souhaite le rétablissement de la peine de mort. Pourquoi ? La peine capitale dans le monde, et particulièrement aux USA. Le rôle du christianisme et de l'islam à l'égard de la peine capitale. Avec des textes de V. Hugo, L. Tolstoï, A. Camus, R. Badinter...

N° 100 : QUESTIONS À LA NON-VIOLENCE (58 F)

Outre l'événement d'un numéro 100 pour une revue trimestrielle consacrée à la non-violence, la parole est donnée à plus de vingt personnalités françaises et étrangères. Aussi bien la nature que l'efficacité de la non-violence sont ici réévaluées. Fort utilement.

N° 101 : S'ARMER DE PATIENCE (58 F)

La patience permet de supporter les épreuves. Elle apparaît aussi comme une force dans la gestion des conflits. Patience et non-violence vont ensemble, pour éviter l'irrespect mais aussi les écueils de la lenteur et de la vaine précipitation. Réflexions à partir de nombreuses situations. Avec B. Defrance, X. Jardin, J. Marroncle, M. Spanneut...

**N° 102 : GANDHI ET L'INDÉPENDANCE DE L'INDE
50^e ANNIVERSAIRE (58 F)**

La partition de l'Inde était-elle inéluctable en 1947 ? Que reste-t-il aujourd'hui de la pensée de Gandhi en Inde ? Mythes et réalités au sujet de la personne de Gandhi et de son action non-violente. Ce numéro remet salutairement les pendules à l'heure sur l'indépendance de l'Inde et le vrai visage de Gandhi.

N° 103 : ATTENTION, PUBLICITÉ ! (58 F)

Boîte aux lettres envahies, intrusions téléphoniques, panneaux d'affichage omniprésents, films interrompus... la manipulation publicitaire agresse subrepticement le sens et l'esprit, engendrant d'innombrables victimes. Histoire de la publicité. Publicité et violence. Publicité et sexism. Environnement dégradé... Comment résister ? Avec F. Brune, Y. Gradis, J.-J. Ledos, M.-V. Louis, J. Marcus-Steffi...

N° 104 : LA NON-VIOLENCE DÈS L'ÉCOLE (58 F)

Incivilités, rackets et violences empoisonnent de plus en plus la vie scolaire. Que faire ? Ce numéro rend compte de nombreux exemples de méditations et d'actions pédagogiques innovantes, capables de restaurer une véritable relation éducative.

N° 105 : FEMMES, FÉMININ, FÉMINITUDE (62 F)

Les femmes incitent de nos jours les hommes à se redéfinir pour construire une société plus juste. Femmes en politique. Les femmes seraient-elles plus actives en non-violence que les hommes ? Avec Élisabeth Badinter, Pierre Cauvin, Mariette Sineau, Fiammetta Venner...

N° 106 : DERRIÈRE LES BARREAUX : LA VIOLENCE ! (62 F)

La prison n'éduque pas, elle détruit. Humiliation, rackets, sévices sexuels, et trafics en tous genres rodent en milieu carcéral. Dépeupler les prisons, est-ce possible ? Quelles alternatives à l'enfermement ? Avec Jean-Claude Bouvier, Martine Dumont-Cosson, Anne-Marie Marchetti, Michelle Perrot...

N° 107 : POUR UNE ÉCONOMIE CITOYENNE (62 F)

Le Palais Brongniart et ses CAC 40 euphoriques sont une insulte pour des millions de citoyens. Ni marché ni planification — pourquoi les 35 heures — la santé au travail se dégrade — regards sur les systèmes locaux d'échanges (SEL) et sur d'autres initiatives citoyennes. Avec Étienne Godinot, Jacques Muller, Alain Véronèse, Serge Volkoff...

N° 108 : LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE (62 F)

Ce numéro a pour ambition de faire connaître la désobéissance civile, pensée et vécue par David-Henry Thoreau, Léon Tolstoï, Gandhi... jusqu'au procès Papon. Son originalité non-violente, sa force et ses limites. Avec Jean-Baptiste Eyraud, Christian Mellon, Jean-Marie Muller, Bernard Quelquejeu, Mario Pedretti, Alain Refalo...

N° 109 : CULTIVER LA NON-VIOLENCE (62 F)

Les comportements humains dépendent beaucoup de l'environnement culturel. Plus la violence perdra de son prestige, plus une culture de non-violence pourra se développer. La violence à la télévision, éléments du débat ; la compétition sportive mise en question ; la prolifération des armes légères en vente libre... Avec Sophie Body-Gendrot, Michel Caillat, Stéphane Hessel, François Vaillant...

N° 110 : VIOLENCES CONTRE LES PERSONNES ÂGÉES

62 F (9,45 e)

Les maltraitances contre les personnes âgées, à domicile comme en maisons de retraite, constituent un véritable problème de société. Vieillir peut-il avoir encore un sens aujourd'hui ? Vieillissement et immigration. La place de l'animal de compagnie. La sexualité du troisième âge. Fin de vie : l'apport des soins palliatifs ; débat sur l'euthanasie volontaire. Avec Maurice Abiven, Pascal Champvert, Jean Debruyne, Gilles Desrumaux, Noëlla Jarrousse, Jacques Phier, Jean-Luc Vuillemenot... Un numéro exceptionnel !

**N° 111 : LE BOUDDHISME, UNE AUTRE SOURCE
DE LA NON-VIOLENCE - 62 F (9,45 e)**

Comment le bouddhisme considère-t-il la non-violence ? N'intéresse-t-elle que la spiritualité et le comportement individuel, ou incite-t-elle également à un engagement social et politique ? Le bouddhisme irait de plus en plus dans cette direction. Analyses et perspectives. Regards sur le Tibet, la Birmanie et le Sri Lanka. Avec Christian Delorme, Raphaël Liogier, Lionel Paul, Jean-Paul Ribes, Éric Rommeluère...

**N° 112 : LES REPRÉSENTATIONS DE LA VIOLENCE
DANS LES MÉDIAS - 62 F (9,45 e)**

Toutes les civilisations ont produit des images, parfois violentes. De nos jours, la télévision, les jeux vidéos et le cinéma donnent de plus en plus à voir des spectacles de violence. Influencent-ils vraiment notre esprit et notre comportement ? Avec Jean Collet, Laurence Hansen-Löve, Arnaud Mercier, Marie-José Mondzain, Olivier Mongin, Hans Schwab et Serge Tisseron.

N° 113 : QUAND L'ENFANT SOUFFRE VIOLENCE - 64 F (9,76 e)

De nombreux enfants sont maltraités à notre époque. Un enfant violenté deviendra-t-il ensuite un adulte violent ? Quelles préventions éducatives, psychologiques et médicales mettre en place ? Présentation de l'œuvre d'Alice Miller, suivi d'un débat contradictoire. Avec C. De Truchis, I. Filiozat, P. Lassus, F. Maqueda, O. Maurel, S. Missonnier, J.-M. Muller, C. Robineau et S. Robert-Ouvrard.

N° 114 : LE DÉFI DES VIOLENCES URBAINES - 64 F (9,76 e)

Plus de répression, plus d'activités sociales et même plus de subventions ne feront jamais disparaître les violences urbaines. C'est avant tout en développant une coopération non-violente entre les habitants et les institutions qu'elles doivent être appréhendées. Exemples et analyses. Avec P. Blanquart, B. de Villeneuve, S. Lecrubier, É. Macé, É. Mahot, C. Rojzman et B. Seux.

ALTERNATIVES NON VIOLENTES

B.P. 27
13122 VENTABREN
Tél. + Fax 04. 42.28.72.25

*Revue associée à l'Institut
de recherche sur la résolution
non-violente des conflits
(I.R.N.C.)*

COMITÉ D'ORIENTATION

Sylvie BLÉTRY
Bernard BOUDOURESQUES
Patrice COULON
Etienne GODINOT
François MARCHAND
Virginie MARTIN
Jean-Marie MULLER
Bernard QUELQUEJEU
Alain REFALO
Christian ROBINEAU
Hans SCHWAB
Jacques SEMELIN
Marlène TUNINGA
Jean VAN LIERDE

Directeur de publication :

Christian DELORME

Rédacteur en chef :

François VAILLANT

sommaire

Éditorial 1

Le défi des violences urbaines

TOUS RESPONSABLES 2
Éric MAHOT

DU BESOIN VITAL DE DÉVELOPPER LA COOPÉRATION SOCIALE 8
Charles ROJZMAN

DIFFÉRENCES CULTURELLES, INTÉGRATION SOCIALE
ET SÉCURITÉ URBAINE 16
Sophie LECRUBIER

LE TRAITEMENT JOURNALISTIQUE
DES VIOLENCES URBAINES EN FRANCE 23
Éric MACÉ

LA MÉDIATION : UNE ÉDUCATION
PERMANENTE AUX CONFLITS 29
Bertrand de VILLENEUVE

CIVILITÉS ET INCIVILITÉS SCOLAIRES 36
Bernard SEUX

POUR REPENSER LA VILLE 49
Paul BLANQUART

NOUS AVONS LU 56